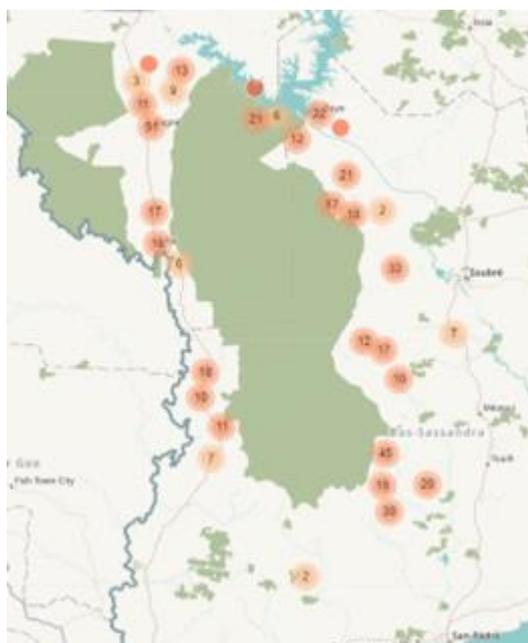


# Pro2GRN Côte d'Ivoire GIZ

## RAPPORT FINAL

### EVALUATION DU NIVEAU D'APPROPRIATION DU PARC NATIONAL DE TAÏ PAR LES COMMUNAUTÉS RIVERAINES



**Auteur :**  
**Dr Adou Djané Dit Fatogoma**

**Version (Date) :** janvier 2024

## Table des matières

1	Résumé exécutif .....	1
2	Introduction.....	9
3	Objectifs de l'étude .....	10
4	Méthodologie.....	11
4.1	Zone d'étude et population cible	11
4.1.1	Zone d'étude .....	11
4.1.2	Population cible.....	12
4.2	Collecte de données qualitatives	12
4.2.1	Recherche documentaire .....	12
4.2.2	Entretiens.....	12
4.3	Collecte de données quantitatives	13
4.3.1	Échantillonnage .....	13
4.3.2	Enquête .....	16
4.3.3	Traitement et analyse des données quantitatives .....	16
4.3.3.1	Statistique descriptive .....	17
4.3.3.2	Statistique inférentielle.....	17
5	RÉSULTATS .....	17
5.1	Caractéristiques socio-démographiques	17
5.1.1	Âge des répondants .....	17
5.1.2	Sexe .....	18
5.1.3	Situation matrimoniale.....	18
5.1.4	Profession et revenu mensuel.....	19
5.1.5	Religion.....	20
5.1.6	Niveau d'étude.....	20
5.1.7	Nationalité et Ethnie .....	21
5.2	Connaissances des populations riveraines sur le Parc national de Taï	22
5.2.1	Définition du PNT .....	23
5.2.2	Source d'information sur le PNT .....	23
5.2.3	Missions du PNT.....	25
5.2.4	Connaissance de la mission du PNT selon le niveau d'étude.....	26
5.2.5	Connaissance des Lois et Règlements régissant la gestion du PNT.....	26
5.3	Perceptions sociales du Parc national de Taï par les populations riveraines	28
5.3.1	Perception du niveau d'importance du PNT selon les régions.....	28
5.3.2	Les éléments importants dans le PNT selon les répondants.....	30
5.3.3	Avis des populations sur la nécessité de conserver le PNT .....	31
5.3.4	Niveau de perception sur la conservation du PNT .....	33
5.3.5	Perception des populations vis-à-vis du PNT .....	34

5.3.6	Perception des populations vis-à-vis du PNT selon les régions .....	35
5.3.7	Perception des populations vis-à-vis du PNT selon l'âge.....	35
5.3.8	Perception des populations vis-à-vis du PNT selon la nationalité .....	36
5.3.9	Perceptions du PNT comme bien commun .....	37
5.3.10	Sentiment de perdre quelques choses si le PNT venait à disparaître .....	38
5.3.11	Évènements influençant la perception des riverains vis-à-vis du PNT .....	40
5.4	Impacts des activités du Parc national de Taiï sur les populations riveraines	41
5.4.1	Impact social de la présence du PNT.....	41
5.4.2	Impact économique de la présence du parc.....	43
5.5	Durabilité du Parc national de Taiï	45
5.5.1	Avis sur la durabilité du parc .....	45
5.5.2	Pérennité du PNT .....	46
5.5.3	Actions pouvant impacter la durabilité du parc.....	46
5.5.4	Volontariat pour la conservation du PNT.....	47
5.6	Conflit homme-faune et ressentis sur la présence du PNT	47
5.6.1	Causes des conflits hommes-faunes.....	48
5.6.2	Types de conflits et animaux concernés .....	48
5.6.3	Gestion des conflits hommes-faunes .....	51
5.7	Actions de l'OIPR et ses partenaires dans la mémoire collective des populations riveraines	51
5.7.1	Actions positives dans la mémoire collective des riverains.....	52
5.7.1.1	La construction d'infrastructure dans la mémoire collective des riverains.....	52
5.7.1.2	Les campagnes de sensibilisation dans la mémoire collective des riverains.....	53
5.7.1.3	Microprojets d'AGR dans la mémoire collective des riverains .....	54
5.7.1.4	L'agroforesterie dans la mémoire collective des riverains.....	55
5.7.1.5	Les concours prix vert dans la mémoire collective des riverains.....	56
5.7.2	Actions à empreinte négative dans la mémoire collective des riverains.....	57
5.7.2.1	Les promesses non tenues de l'OIPR et ses partenaires dans la mémoire collective des riverains .....	57
5.7.2.2	Les arrestations dans la mémoire collective des riverains.....	59
5.7.2.3	Les fouilles et perquisitions des agents de l'OIPR dans la mémoire collective des riverains ...	60
5.7.3	Un sentiment d'exclusion pour les non bénéficiaires de projets de l'OIPR .....	61
5.8	Perceptions des actions de l'OIPR par les populations riveraines	62
5.8.1	Projet individuel .....	62
5.8.2	Importance des projets individuels réalisés.....	63
5.8.3	Indice de satisfaction liée aux projets individuels .....	64
5.8.4	Projets Collectifs .....	65
6	RECOMMANDATIONS .....	66
7	CONCLUSION .....	68
8	Annexes .....	71
8.1	Annexe 1 : Quelques listes de présence	71
8.2	Annexe 2 : Photos	78

8.3	Annexe 3 : GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL ADRESSÉ AUX INSTITUTIONS ET AUTORITÉS ADMINISTRATIVES	81
8.4	Annexe 4 : GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL ET DE GROUPE ADRESSÉ AUX COMMUNAUTÉS	82
8.5	Annexe 5 : Questionnaire ménage	83

## Liste des tableaux

Tableau 1 :	Niveau d'importance	3
Tableau 2 :	Répartition des riverains du PNT selon leur niveau de perception sur la conservation du parc en fonction des régions	3
Tableau 3 :	Localités sélectionnées	11
Tableau 4 :	Tableau récapitulatif des entretiens réalisés	13
Tableau 5 :	SIMULATION DE CALCUL D'ÉCHANTILLON	14
Tableau 6 :	Echantillonnage par localité	15
Tableau 7 :	Age des riverains au PNT enquêtés	17
Tableau 8 :	Situation matrimoniale des enquêtés	18
Tableau 9 :	Revenus des riverains (en millier de FCFA) selon la profession	20
Tableau 10 :	Nationalité des riverains au PNT	21
Tableau 11 :	Définition du PNT par les riverains enquêtés	23
Tableau 12 :	Connaissance de la mission du PNT selon le niveau d'étude	26
Tableau 13 :	Résultat de l'ADF	29
Tableau 14 :	Résultats du modèle	30
Tableau 15 :	Répartition des riverains du PNT selon la nécessité de maintenir le parc en fonction des régions et de la nationalité	32
Tableau 16 :	Répartition des riverains du PNT selon la nécessité de maintenir ou non le parc en fonction de nationalités, classe d'âge et type de projet	32
Tableau 17 :	Répartition des riverains du PNT selon leur niveau de perception sur la conservation du parc en fonction des régions	33
Tableau 18 :	Répartition des riverains du PNT selon ce qu'ils pensent en voyant le parc	34
Tableau 19 :	Répartition des riverains du PNT selon ce qu'ils pensent en voyant le parc en fonction des régions	35
Tableau 20 :	Perception des populations vis-à-vis du PNT selon l'âge	36
Tableau 21 :	Répartition des riverains du PNT selon ce qu'ils pensent en voyant le parc en fonction des nationalités	37
Tableau 22 :	Impact social selon les régions	43
Tableau 23 :	Impact économique selon les nationalités	44
Tableau 24 :	Impact économique selon les régions	44
Tableau 25 :	Facteurs favorisant la durabilité du parc	45
Tableau 26 :	Facteurs de la non-durabilité du parc	46
Tableau 27 :	Avis des riverains sur le nombre d'année d'existence du parc	46
Tableau 28 :	Volontariat pour la conservation du PNT	47

Tableau 29 :	Lien entre la proximité du parc et les conflits hommes-faunes	49
Tableau 30 :	Les différents types de conflits signalés et les animaux concernés	51
Tableau 31 :	Actions de l'OIPR dans la mémoire collective des bénéficiaires	52
Tableau 32 :	Mode d'attribution des projets	63
Tableau 33 :	Degré d'importance sur les projets individuels réalisés	64
Tableau 34 :	Niveau de satisfaction en rapport avec les projets individuels	64

## Liste de figures

Figure 1 :	Carte des localités d'étude	16
Figure 2 :	Répartition des riverains selon le sexe	18
Figure 3 :	Profession des riverains enquêtés	19
Figure 4 :	Religion des enquêtés	20
Figure 5 :	Niveau d'étude des riverains	21
Figure 6 :	Ethnies des riverains Ivoiriens	22
Figure 7 :	Source d'information sur le PNT	24
Figure 8 :	Mission du PNT selon les riverains enquêtés	25
Figure 9 :	Connaissance des Lois et Règlements du PNT par les riverains	27
Figure 10 :	Calligraphies pour la sensibilisation sur le mur d'une coopérative à Zagné	27
Figure 11 :	Répartition des riverains du PNT selon leur perception du niveau d'importance du parc	28
Figure 12 :	Répartition des riverains du PNT selon les éléments qu'ils considèrent comme importants dans le parc	30
Figure 13 :	Perception du PNT comme un bien commun ou pas par les riverains.	37
Figure 14 :	Sentiment pour les riverains de perdre quelques choses si le PNT venait à disparaître	39
Figure 15 :	Évènement influençant la perception des riverains vis-à-vis du PNT	40
Figure 16 :	Impact du parc de Taï sur les conditions sociales des riverains	41
Figure 17 :	Condition sociale impactée	42
Figure 18 :	Ecole primaire de Sarakagui réhabilitée par l'OIPR et ses partenaires	42
Figure 19 :	Impact social par bénéficiaires et non-bénéficiaires	43
Figure 20 :	Niveau d'impact économique du PNT	44
Figure 21 :	Actions pouvant impacter la durabilité du parc	46
Figure 22 :	Logos de l'OIPR et ses partenaires sur des infrastructures	52
Figure 23 :	Objets ou actions dans la mémoire collective des riverains	53
Figure 24 :	Pancarte indiquant les interdits dans le PNT	54
Figure 25 :	Microprojets d'AGR d'élevage caprins et porcins initiés par l'OIPR et ses partenaires à Kodaya V5 et à Kra N'Guessankro	54
Figure 26 :	Réalisation des populations à Dahili et Doba, vainqueurs du prix vert	57
Figure 27 :	Connaissance de l'OIPR et bénéficiaires de projets	62
Figure 28 :	Répartition des projets individuels	63

## Liste des Sigles et Acronymes

AGR	Activité Génératrice de Revenu
CSRS	Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire
CRE	Centre de Recherche en Ecologie
DZSO	Direction de Zone Sud-Ouest
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IEC	Information Education et Communication
OIPR	Office Ivoirien des Parcs et Réserves
PAG	Plan d'Aménagement et de Gestion
PIF	Projet d'Investissement Forestier
PNT	Parc national de Taï
Pro2GRN	Programme de Gouvernance et Gestion durable des Ressources Naturelles

## 1 Résumé exécutif

Le présent rapport est relatif à l'évaluation du niveau d'appropriation du Parc national de Taï par les communautés riveraines, dans le cadre du Programme de Gouvernance et Gestion durable des Ressources Naturelles dans les espaces Comoé et Taï (Pro2GRN) avec le soutien de la Coopération Internationale Allemande (GIZ).

Cette étude veut répondre aux interrogations principales suivantes : Quel est le niveau d'appropriation et la perception au niveau communautaire du Parc national de Taï ? Quelles sont les perceptions sociales et la sensibilité des acteurs locaux par rapport à la présence du Parc national de Taï ?

De ces préoccupations centrales, les questions principales suivantes ont guidé la collecte des données.

Quelles sont les perceptions sociales et la sensibilité des acteurs locaux par rapport aux actions de conservation menées par l'OIPR ?

Quel est le profil des détracteurs, des passifs et des promoteurs du PNT face aux actions du gestionnaire ?

Quel est le nombre total de bénéficiaires directs et indirects (y compris les jeunes et les femmes) des mesures incitatives à la conservation et quels impacts ces mesures ont sur leur perception et leur appropriation du PNT ?

Quel est le niveau de connaissance des populations riveraines (jeunes, femmes, autochtones, migrants) relativement aux lois régissant le Parc national de Taï ?

Quel est l'avis exprimé par les populations riveraines sur la présence du PNT et les avantages/désavantages apportés par le PNT (services fournis, qualité de vie, régulation du climat local, santé, valeurs d'existence, de legs, etc.) ?

Quel est le niveau de satisfaction des populations riveraines concernant les mesures d'IEC ?

Quels sont les événements historiques majeurs dans la relation des gestionnaires du PNT avec les populations riveraines qui pourraient impacter la perception de ces derniers à l'égard du parc ?

La méthodologie adoptée pour cette évaluation a été une étude mixte à savoir qualitative et quantitative. Les données qualitatives ont été collectées au moyen d'une revue documentaire, d'entretiens individuels, de focus group et d'observations lors des visites de terrain. Quarante-deux (42) entretiens de groupe impliquant plus de 500 personnes ont été réalisés. Les données quantitatives ont été obtenues à travers l'administration d'un questionnaire à l'aide de tablettes via l'application Kobo Collect auprès d'un échantillon de 543 chefs de ménages riverains du PNT sur la période du 16 août au 12 septembre 2023.

Il est ressorti de cette évaluation avec les riverains du Parc national de Taï, les résultats saillants suivants :

### ✓ **Caractéristiques socio-démographiques**

Les riverains du PNT interrogés sont en majorité des agriculteurs (62,9%). L'on a aussi dénombré des commerçants (9,4%), des pêcheurs (5,3%), des mareyeuses (4,3%), des artisans (2,5%), des ménagères (2,5%), des élèves ou étudiants (1,4%), des fonctionnaires (1,4%), etc. L'âge de ces riverains est compris entre 19 et 84 ans pour les données relatives au questionnaire, et de 10 à environ 70 ans pour les focus group. Cette population est principalement composée à 79% d'hommes et à 21% de femmes. Dans cet échantillon, 64% sont coutumièrement « mariés ». Au niveau de l'appartenance religieuse, 52% se déclarent chrétiens contre 33% musulmans et 15% sans religion ou animistes.

Les individus enquêtés sont à 61,3% scolarisés ou alphabétisés dont 28,3% ont le niveau primaire, 28,6% le niveau secondaire, 4% le niveau supérieur et 0,4% alphabétisés. En outre, la nationalité prédominante au sein de cet échantillon est ivoirienne, avec une proportion de 68,4%. Il est également à noter, la présence d'une forte communauté burkinabé représentant 21,08% de l'échantillon. En ce qui concerne les populations ivoiriennes enquêtées au cours de cette étude, elles appartiennent à divers groupes ethniques, notamment les Akan (Baoulé, Agni, Abbron), les Krou (Bakwé, Kroumen, Bété, Guéré, Oubi, Kouzié), les Mandé (Gouro, Malinké, Yacouba), et les Gour (Sénoufo).

### ✓ **Connaissances des populations riveraines sur la mission du Parc national de Taï**

Les riverains du PNT attribuent deux missions essentielles au parc. La première mission est celle de la protection d'espace (74%) et la deuxième est celle de la protection des animaux (71%). La connaissance des missions attribuées au PNT par les riverains est fonction de leur définition de celui-ci. L'ensemble des riverains interrogés ont défini à 57% que le parc est un espace protégé et à 50% une forêt classée et ce, quelle que soit leur distance au PNT. Les riverains connaissent donc la définition du parc même si ceux-ci font une confusion entre les terminologies parc, réserve et forêt classée.

S'agissant de leur connaissance des lois et règlements qui régissent le PNT, ils ont répondu à 90 % qu'il est interdit d'y faire la chasse, à 70 % interdit d'y faire de l'exploitation forestière et à 67 % interdit d'y faire l'exploitation agricole. De plus, le répondant, quel que soit son niveau d'instruction, présente le PNT comme un espace interdit d'accès. Les sensibilisations réalisées par l'OIPR et ses partenaires, constituent la principale source d'information des riverains sur le PNT.

*« Depuis que nous sommes ici, les agents de l'OIPR, la GIZ viennent nous entretenir sur l'importance du parc. Ils disent que le parc, c'est quelque chose qui doit nous nourrir parce que dedans, il y a beaucoup de réserves. Il y a des rares animaux qu'on ne trouve plus. Donc, faut pas on va détruire ces animaux, faut pas on va défricher la forêt. Grâce à la forêt, on peut avoir la pluie, on peut avoir beaucoup de choses. Faut pas on va gêner le parc. Le parc est très important pour nous tous »  
(FG avec les hommes à Kodaya(V5)).*

A côté de cette principale source, d'autres sources secondaires ont aussi été citées par les riverains à savoir les proches (19%), la radio (11%), la télévision (9%).

### ✓ **Perceptions sociales du Parc national de Taï par les populations riveraines**

D'après l'Analyse des Distributions des Fréquences (ADF), les enquêtés ont une perception globalement importante (avec un score de 3,47) du PNT. Cette perception globale est identique à celle des habitants des 03 régions visitées (Tableau 1). Cependant, le mode ou la perception la plus observée, est la perception "très importante". 56% des répondants perçoivent très bien et comprennent l'apport du PNT dans leur vie sociale et économique. Alors d'une vue globale, on peut noter que le Parc national de Taï est bien vu et bien compris par les populations riveraines.

**Tableau 1 : Niveau d'importance**

Niveau d'importance	Cavally	Nawa	San-Pedro	Total
Pas important	12	4	2	18
Assez important	8	10	2	20
Important	132	279	234	645
Très important	264	540	424	1228
Somme des cotes	416	833	662	1911
Moyenne	3.30	3.51	3.54	3.47

### ✓ **Analyse des facteurs pouvant influencer cette perception**

Les résultats montrent que 03 facteurs sont susceptibles d'influencer le niveau de perception des riverains autour du Parc national de Taï. Il s'agit entre autres de la nationalité ( $p\_value=0.000196^{***}$ )<sup>1</sup>, le fait d'avoir une certaine connaissance du PNT ( $p\_value=0.488^*$ )<sup>2</sup>, le fait d'être bénéficiaire d'un projet instauré par l'OIPR ( $p\_value=0.0085^{**}$ )<sup>3</sup>. Le niveau de perception sur la conservation du PNT par les riverains a été questionné après avoir appréhendé le niveau d'importance qu'ils donnent au parc et cerné leur avis sur la nécessité de maintenir le parc.

**Tableau 2 : Répartition des riverains du PNT selon leur niveau de perception sur la conservation du parc en fonction des régions**

Niveau de perception	Cavally	Nawa	San-Pedro	Total
----------------------	---------	------	-----------	-------

<sup>1</sup> Niveau de significativité : '\*\*\*' (Hautement significatif)

<sup>2</sup> Niveau de significativité : '\*' (significatif)

<sup>3</sup> Niveau de significativité : '\*\*' (Moyennement significatif)

Niveau de perception	Cavally	Nawa	San-Pedro	Total
Pas favorable	7.94%	3.38%	1.07%	3.64%
Assez favorable	7.14%	1.69%	2.14%	3.09%
Favorable	33.33%	43.88%	37.97%	39.45%
Très favorable	51.59%	51.05%	58.82%	53.82%

Les données montrent que de façon générale, la grande majorité des riverains enquêtés sont favorables à la conservation du parc. Ils représentent 93,27 %. Parmi eux, plus de la moitié (53.82 %) est très favorable et le reste (39,45 %) est favorable. La répartition par région montre que les riverains de la région de San-Pedro sont les plus représentés au niveau de ceux qui sont favorables à la conservation du parc. Ils représentent 96,79 % contre 94,93 % dans la région de la Nawa et 84,92 % dans la région du Cavally. Bien que les populations soient pour la conservation du parc, cette position est néanmoins assortie de conditions, en l'occurrence favoriser l'accès aux sources de protéines animales.

*« Pour conserver seulement, on est d'accord. Maintenant, ils doivent nous aider pour qu'on gagne l'argent pour payer poisson ». (FG avec les femmes à Djapadji)*

*« Nous sommes d'accord pour la protection du parc, s'il n'y a pas de parc, la Côte d'Ivoire n'est pas Côte d'Ivoire, ça nous arrange, mais on veut route, comme ça on va avoir poisson pour élever ». (FG avec les femmes à Kodaya, V 5)*

La perception des populations vis-à-vis du PNT a été analysée par région. Les données de l'enquête par questionnaire montrent que dans toutes les régions, la grande majorité des enquêtés pensent protéger et conserver le parc (en le voyant). Cependant, ceux de la région de San-Pedro sont plus importants. Ils représentent 95 % contre 94 % dans la région de la Nawa et 84 % dans le Cavally. Ceux qui pensent y faire l'agriculture sont à contrario plus importants dans la région du Cavally. Ils sont 13 % contre 3 % dans la Nawa et 4 % à San-Pedro.

L'analyse de la perception des riverains vis-à-vis du parc selon l'âge montre que les populations dont l'âge se situe entre 19 et 58 ans sont plus enclins à protéger et à conserver le parc en le voyant par rapport à ceux dont l'âge est supérieur à 58 ans. En effet, en moyenne 93 % des premiers cités pensent protéger et conserver le parc contre 86 % des seconds. Cette réalité pourrait avoir deux interprétations. La première pourrait être l'acceptation de la jeunesse à conserver le parc par rapport aux seniors dont un pourcentage non négligeable (13 %) souhaite poursuivre ses activités agricoles. La seconde interprétation pourrait être le fait que la majorité de cette population riveraine jeune n'inscrit pas les activités agricoles dans ses activités professionnelles. Dans tous les cas, ces deux interprétations montrent que les activités visant à détruire le parc ne font pas partie des activités professionnelles de la majorité des riverains au parc. Par conséquent, la prise en

compte de leurs doléances visant l'amélioration de leurs conditions de vie pourrait participer à une meilleure adhésion et à améliorer le système de protection du parc.

La perception des migrants vis-à-vis du PNT est aussi importante dans le processus de protection de celui-ci. En effet, ces derniers, lors des FG ont affirmé être aujourd'hui dans une logique de sédentarisation sur le territoire ivoirien et non une attitude de nomade comme par le passé. Cette situation en plus des sensibilisations menées par l'OIPR et ses partenaires leur permet d'avoir une nouvelle vision du parc.

*« Avant, on venait chercher l'argent pour aller construire au pays, mais maintenant, on investit ici, il y a beaucoup que leurs femmes viennent d'ici. Donc, on est comme chez nous ici, le parc là c'est notre bien à tous qu'on doit protéger ». (FG avec les hommes à Para)*

Le PNT est perçu comme un bien commun par la grande majorité (92%) des répondants qui souhaitent le protéger et le conserver en le voyant. Même si en tant qu'agriculteurs certains ont affirmé lors des FG avoir parfois envie qu'une partie leur soit cédée dans la mesure où selon eux la population ne dispose plus de terres cultivables.

*« Aujourd'hui-là, on a plus de terre donc quand on voit la forêt comme ça, on aurait bien voulu avoir une petite portion du parc mais nous même on sait que c'est impossible à cause du bien que le parc nous fait, on ne veut même pas laisser quelqu'un gâter notre forêt et puis c'est un patrimoine mondial de l'UNESCO ça veut dire même que ça n'appartient même plus à la Côte d'Ivoire seule, c'est pour tout le monde entier » (FG avec la population de Karié)*

Pour la grande majorité (93%) des répondants riverains du PNT, la disparition du parc constituerait une grande perte pour eux.

*« On peut perdre les bois, les animaux, le poisson, tout ça ». (FG avec les hommes à Tchetal V1)*

*« La pluviométrie va baisser. Les arbres médicinaux, on ne va plus avoir » (FG avec les hommes à Gligbeuadji)*

*« On va perdre beaucoup de chose. Je disais tantôt que grâce à ce parc, le pays est vendu à l'extérieur. S'il n'y a plus de parc, ça fait une diminution. Grâce à ce parc, il y a beaucoup de recherche, s'il n'existe plus, nous savons que le côté de remède, la faune même et la flore, il y a problème » (FG avec les hommes à Kodaya, V 5).*

De l'analyse de la perception sociale des riverains du PNT, l'on retient que ceux-ci peuvent être classés en trois catégories : les promoteurs, les passifs et les détracteurs du PNT. Les promoteurs sont majoritaires à plus de 90% et peuvent être classés en deux catégories. Il y a ceux qui souhaitent la conservation du parc sans aucune présence des riverains à l'intérieur. A ces derniers s'ajoutent ceux qui souhaitent conserver le parc, mais émettent le

désir d'avoir accès à certains biens tels que les lianes, les plantes médicinales, les arbres fruitiers, les visites guidées dans le parc, et même la possibilité de pratiquer la pêche dans les cours d'eaux situés à proximité de leurs plantations. Les promoteurs du PNT dans l'ensemble souhaitent également l'amélioration de leurs conditions de vie, notamment bénéficier d'une route praticable et avoir accès aux sources de protéines animales.

Les passifs sont les riverains qui sont indifférents à la présence ou non du parc. Cette catégorie est marginale (1%).

Quant aux détracteurs (8%), ils perçoivent le parc comme un bien non productif. Par conséquent, ils souhaitent que le parc leur soit cédé pour leurs besoins, en l'occurrence pour les cultures agricoles. Cette dernière catégorie est également minoritaire parmi les répondants.

### ✓ **Impacts des activités du Parc national de Taï sur les populations riveraines**

L'analyse des impacts socio-économiques de la présence du Parc national de Taï sur les populations riveraines, montre que celles-ci disent ne pas percevoir les retombées surtout économiques de la présence du PNT sur leur cadre de vie. En effet, au niveau social, 68% des riverains estiment qu'il n'y a pas d'impact social du parc sur leur niveau de vie. Seulement une minorité (32%) affirme que le parc a un impact sur leurs conditions sociales. Ceux qui ont déclaré avoir un impact au niveau social, cela se traduit essentiellement par l'accès à l'éducation, aux soins sanitaires et à l'eau potable. Par ailleurs, la région de la Nawa est la région où les enquêtés estiment être le plus impactés socialement (43%).

S'agissant de l'impact économique, la majorité des riverains enquêtés (89%) estiment que la présence du parc n'a aucun impact sur leurs conditions économiques. En effet, ceux-ci, estiment que les gestionnaires du parc ne mènent pas d'actions qui puissent améliorer leurs conditions de vie.

*« Il faut que l'OIPR aide la population à sortir de la pauvreté pour qu'elle puisse les aider à préserver le parc » (FG avec les hommes à Tchetalé V1).*

Seulement 11% des riverains affirment percevoir l'impact économique de la présence du PNT. Pour ceux-ci, les impacts économiques sont en termes d'augmentation des sources de revenus (60%), de diversification des sources de revenus (40%), d'augmentation de l'autonomie financière des femmes (15%) et de la création d'emploi (5%). En outre, l'analyse en tenant compte des nationalités montrent que les populations ivoiriennes et maliennes sont les plus impactées économiquement. En effet, les Ivoiriens ont bénéficié de divers projets initiés par l'OIPR et ses partenaires. Aussi, les Maliens sont des pêcheurs et ont bénéficié de plusieurs initiatives de l'OIPR, pour l'apport en matériels de pêche et la construction de four.

En revanche, les actions comme l'accès à l'éducation, à la santé et à l'eau potable initiées par l'OIPR et ses partenaires sont fortement appréciées par les populations qui estiment que ces actions devraient être menées dans toutes les localités riveraines au parc.

### ✓ **Durabilité du Parc national de Taiï**

La majorité des populations interrogées pense que le PNT va subsister pendant longtemps (95%) contre (5%) qui ne partage pas cet avis. Ces opinions sont étayées par la surveillance efficace de l'OIPR et de ses partenaires (56%). En effet, selon ces répondants, les agents de l'OIPR assurent une surveillance stricte. Selon ces populations, sans la surveillance constante de l'OIPR et de ses partenaires, elles auraient pu pénétrer dans le parc et y mener leurs activités.

A côté de la surveillance, d'autres actions ont été citées par les répondants telles que : les sensibilisations (50%) et l'engagement des populations (39%).

Les riverains enquêtés de la Nawa (96%) et de San Pedro (94%) estiment que le parc peut durer toute la vie. Cependant, celles de la région du Cavally (94%) estiment que le parc aura une durée limitée dans le temps (moins de 100 ans ou plus). Le désengagement de l'OIPR et ses partenaires est le principal événement pouvant impacter la durabilité du parc selon les riverains (36%).

Si certaines actions contribuent à la conservation du parc, d'autres cependant contribuent à sa destruction. En effet, la raison prépondérante avancée par les riverains, qui pensent que le parc ne perdurera pas, réside dans leur mécontentement à l'égard de l'OIPR et de ses partenaires (57%). Ces derniers estiment ne pas bénéficier des initiatives de l'OIPR. S'agissant du volontariat, la majorité des riverains désirent faire du volontariat pour aider à la conservation du parc (81%).

### ✓ **Conflit Homme- faune**

La destruction des cultures par les animaux est le conflit le plus récurrent. Les animaux concernés sont : les éléphants, les buffles, les antilopes, les rongeurs et les chimpanzés, les singes à queue, les suidés, les céphalophes. Ces dégâts de cultures ont lieu dans les villages qui sont très proches du parc notamment Tchétaly (V1), Nizahon (Béhébo), Ponan, Taiï, Sagboya (V6), Djapadji, Kodaya (V5), Zagné, Doba, Gnaboya (V4), Gouléako 1 et 2.

L'agression des animaux par les hommes, caractérisée par le braconnage se présente comme l'un des défis majeurs auxquels l'OIPR fait face.

### ✓ **Actions de l'OIPR dans la mémoire collective des populations riveraines**

Deux catégories distinctes d'empreintes collectives ont été répertoriées chez les riverains du PNT. Il s'agit des actions de l'OIPR et de ses partenaires perçues comme positives et ayant laissé une bonne impression dans la mémoire collective des habitants. En revanche, D'autres actions ont été perçues comme néfastes, suscitant le mécontentement et la colère chez les riverains.

Les actions à effet positif dans la mémoire collective des riverains sont la construction ou la réhabilitation d'infrastructures (écoles, centres de santé, maternités, pompes villageoises, etc.), les projets d'agroforesterie, les AGR, les sensibilisations, et le concours prix vert.

Les promesses non tenues, les arrestations, les fouilles et inspections jugées abusives, l'appropriation de terres sans compensation, etc, sont considérées comme des actions ayant un impact négatif dans la mémoire collective des riverains.

L'absence d'initiatives (sociales et AGR) dans certaines localités riveraines au parc est vivement désapprouvée par les populations concernées. Cette attitude engendre le mécontentement, suscite la colère et nourrit un sentiment d'exclusion des riverains. Ainsi, les populations non bénéficiaires des initiatives de l'OIPR et de ses partenaires perçoivent cette situation comme une forme d'exclusion sociale. Ces communautés ont du mal à accepter le fait d'être riveraines du parc, sans rien recevoir en retour, tout en constatant que des villages avoisinants bénéficient d'actions en termes d'infrastructures et d'activités génératrices de revenus. Ainsi, l'OIPR se doit de concevoir des actions englobant l'ensemble des villages riverains. Le périmètre riverain devra être bien identifié et bien expliqué aux localités concernées.

#### ✓ **Perceptions des actions de l'OIPR par les populations riveraines**

En ce qui concerne les perceptions des populations riveraines sur les actions entreprises par l'OIPR, celles-ci sont fortement appréciées par la majorité des riverains bénéficiaires. Qu'il s'agisse de projet individuel, collectif ou communautaire, elles sont fortement appréciées par les populations. En plus, ils apprécient les projets axés sur l'élevage, et désirent bénéficier de formation et d'un suivi des projets pour favoriser une amélioration de leurs conditions de vie. L'OIPR devra donc dans la mise en œuvre de ces actions tenir compte des besoins spécifiques des populations afin de concevoir des projets qui répondent au mieux à leurs attentes et contribuent à leur bien-être et à leur développement. L'OIPR et ses partenaires devront clarifier les méthodes et conditions d'attribution des projets auprès des communautés riveraines pour assurer la transparence et l'équité.

## 2 Introduction

Le présent rapport est relatif à l'évaluation du niveau d'appropriation du Parc national de Taï par les communautés riveraines, dans le cadre du Programme de Gouvernance et Gestion durable des Ressources Naturelles dans les espaces Comoé et Taï (Pro2GRN) avec le soutien de la Coopération Internationale Allemande (GIZ). Les communautés locales constituent le partenaire privilégié et un pilier important pour garantir la conservation à long terme et la pérennité du Parc national de Taï (PNT). Pour améliorer l'adhésion des communautés locales à la conservation du PNT, le gestionnaire conduit des actions visant à (i) encourager les initiatives des populations et (ii) améliorer leur perception sur l'importance du parc et les missions de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR).

La présence du PNT fait la spécificité de l'espace Taï qui couvre les trois régions mitoyennes que sont la Nawa, le Cavally et San Pedro. Le PNT constitue en même temps un atout majeur en matière de fourniture de services écosystémiques en l'occurrence la régulation du climat local favorable aux activités agricoles. Il constitue en plus un maillon de haute importance du complexe d'aires protégées, Taï, Grebo-Khran et Sapo entre le Côte d'Ivoire et le Libéria.

Les valeurs des services offerts par le PNT sont multiples et leur perception par les communautés mérite d'être documentée. Les valeurs de non-usage telles que les valeurs d'existence (patrimoniale) et de legs (aux générations futures) sont toutes aussi importantes. Celles-ci mettent en exergue l'importance de l'existence d'un bien environnemental pour ce qu'il est et la volonté manifeste de sa préservation pour les générations actuelles et futures.

En effet, l'existence et l'expression de ces valeurs sont importantes pour évaluer la sensibilité et les valeurs pro-environnementales au sein de la population. La perception de ces valeurs est également importante pour orienter la sensibilisation et renforcer la pertinence des politiques de conservation. La perception de ces services écosystémiques est variable selon les acteurs de la périphérie indépendamment des investissements réalisés dans l'espace Taï.

Deux axes majeurs ont été adoptés par l'OIPR dans sa stratégie d'engagement des communautés riveraines, à savoir la sensibilisation (information, éducation et communication) d'une part et l'appui au développement socio-économiques (mise en œuvre des Activités Génératrices de Revenus et réalisation d'infrastructures sociales de base) d'autre part.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PAG 2020-2029 du PNT, les actions majeures entreprises couvrent déjà la réhabilitation d'une école primaire en 2021 à Gnagboya (V4) au profit de 300 élèves, la production de plus de 229 201 plants agroforestiers dont 163 701 plants dans le cadre du PIF, 59 500 plants avec l'appui de IDH et 6 000 plants par le CRE au profit de 1877 bénéficiaires dont 1599 hommes et 278 femmes. Au total, 204 bénéficiaires d'AGR dont 59 hommes et 145 femmes sont soutenus. Il existe également des accords

locaux de gestion de terroirs notamment sur les fruitiers forestiers et sur la gestion durable du lac de Buyo dans les secteurs de Taï et d'ADK/V6, en plus des activités d'écotourisme communautaire dans les secteurs de Djouroutou et de Taï.

Dans la perspective de la mise en œuvre du PAG 2020-2029 et des leçons des engagements passés, quel est le niveau d'appropriation et la perception au niveau communautaire du Parc national de Taï ? Quelles sont les perceptions sociales et la sensibilité des acteurs locaux par rapport à la présence du Parc national de Taï ? C'est cette question principale qui ressort des termes de références qui structurent la présente étude.

De cette préoccupation centrale, les questions suivantes ont guidé la collecte des données.

Quelles sont les perceptions sociales et la sensibilité des acteurs locaux par rapport aux actions de conservation menées par l'OIPR ? Quel est le profil des détracteurs, des passifs et des promoteurs du PNT et des actions du gestionnaire ?

Quel est le nombre total de bénéficiaires directs et indirects (y compris les jeunes et les femmes) des mesures incitatives de conservation et quels impacts sur la perception et l'appropriation du parc ?

Quel est le niveau de connaissance des lois régissant le Parc national de Taï par les populations riveraines (jeunes, femmes, autochtones, migrants) ?

Quel est l'avis exprimé par les populations riveraines sur la présence du PNT et les avantages/désavantages apportés par le PNT (services fournis, qualité de vie, régulation du climat local, santé, valeurs d'existence, de legs etc.) ?

Quel est le niveau de satisfaction des populations locales concernant les mesures IEC ?

Quels sont les événements historiques majeurs dans la relation avec les populations riveraines pour quel impact sur leur perception du parc ?

### **3 Objectifs de l'étude**

L'objectif de cette étude est de comprendre la portée sociale des mesures de gestion du Parc national de Taï.

Spécifiquement, il s'agit de :

- Évaluer la contribution du gestionnaire du PNT au développement local dans les régions mitoyennes ;
- Évaluer le niveau de perception des acteurs locaux par rapport aux actions de conservation du PNT.

## 4 Méthodologie

### 4.1 Zone d'étude et population cible

#### 4.1.1 Zone d'étude

L'étude s'est déroulée dans les trois régions mitoyennes au Parc national de Taï. Il s'agit des régions de la Nawa, de San-Pedro et du Cavally. Afin de collecter les informations de façon représentative, 33 localités autour du Parc ont été sélectionnées (Tableau 3). Ces localités ont été choisies sur la base de plusieurs critères dont la distance par rapport au parc et le fait d'avoir bénéficié ou non d'initiatives de l'OIPR.

**Tableau 3 : Localités sélectionnées**

Régions	Sous-Préfectures	Localités
NAWA	BUYO	TCHETALY ou V1
		BUYO
		PK15
		PK28
	DAPEOUA	LOGBOZOA
		KODAYA ou V5
		SAGBOYA ou V6
		DJIGBAGUI
		JOHIN
		SARAKADJI
		GNABOYA
	OUPOYO	DAHILI
		GBLÉTIA
WALEBO		
CAVALLY	ZAGNE	KEIBLY
		ZAGNÉ
		ZAÏPOBLY
	NIZAHON	BÉHÉBO
		NIZAHON (1&2)
	GUIGLO	TROYA
		ZRO
	TAI	PONAN
		TAI
		GOULEAKO (1&2)
SAN PEDRO	DOBA	DAGADJI

Régions	Sous-Préfectures	Localités
		DJAPADJI
		DOBA
		GLIGBEUADJI
	DJOUROUTOU	DJOUROUTOU
		KARIE
		PARA
		YOUKOU
	DOGBO	DOGBO

#### 4.1.2 Population cible

Il s'agit de trois types d'acteurs : les bénéficiaires de projets individuels ou collectifs, les bénéficiaires de projets communautaires et les non bénéficiaires. Ces projets concernent les AGR (élevage de poulets, caprins, porcs, poissons, escargots etc.), l'agroforesterie, la construction ou la réhabilitation d'écoles, de centres de santé, de pompes hydrauliques (...).

La collecte de données auprès de ces acteurs a été réalisée à travers la mobilisation d'une approche quantitative et qualitative.

## 4.2 Collecte de données qualitatives

Au niveau qualitatif, les techniques de collecte de données mobilisées sont la recherche documentaire et les entretiens.

### 4.2.1 Recherche documentaire

La recherche documentaire a été faite à travers la consultation de la documentation mise à la disposition du consultant. Il s'agit des rapports et cartes. Cette documentation a été complétée par des recherches sur Internet.

### 4.2.2 Entretiens

Deux types d'entretiens ont été réalisés, à savoir des entretiens individuels et des entretiens de groupe.

Les entretiens individuels ont été conduits auprès des responsables de l'OIPR (Chefs de secteur), les Sous-Préfets, un directeur de radio, les opérateurs économiques (Commerçants de gaz butane, gérant de station-service, restauratrices, propriétaire d'hôtel) et les

populations riveraines (chefs de village et bénéficiaires de projets). Au total, 21 entretiens individuels ont été réalisés.

En ce qui concerne les entretiens de groupe, ils ont été réalisés auprès des riverains de différentes catégories d'acteurs que sont les bénéficiaires, les non bénéficiaires, les autochtones, les allochtones et les allogènes. Deux focus group ont été prévus par village, à raison d'un focus avec les hommes et un autre avec les femmes. Cependant, dans les villages où la mobilisation était faible, seulement un focus group mixte a été réalisé. Au total, 42 entretiens de groupe ont été réalisés dans les 33 villages visités.

**Tableau 4 : Tableau récapitulatif des entretiens réalisés**

Types d'entretiens	Acteurs	Nombre d'entretiens réalisés	Total
Entretien individuel	Sous-Préfet	02	21
	Gérant de station-service	01	
	OIPR	03	
	Chef du village	04	
	Vendeur de gaz butane	02	
	Directeur de radio	01	
	Restauratrice	02	
	Propriétaire d'hôtel	01	
	Bénéficiaires de projets	05	
Focus-group	Hommes (Chef de terre, Chef de village, Chef ou responsables de communautés, président des jeunes et bénéficiaires et non-bénéficiaires de projets). Femmes (Présidente des femmes, association de femmes, bénéficiaires et non-bénéficiaires de projets)	42 entretiens de group de 06 à 30 participants	532

L'analyse du contenu a été l'approche utilisée pour l'analyse de données qualitatives (documents du projet et les entretiens). Elle s'est faite avec le logiciel MAXQDA 2018. Des verbatims issus des codes ont été utilisés pour illustrer les argumentations.

## 4.3 Collecte de données quantitatives

### 4.3.1 Échantillonnage

La taille de la population a été établie sur la base des données sur la population transmise par l'OIPR. Pour les localités dont l'estimation des habitants était disponible, une approche

probabiliste a été utilisée pour la détermination du nombre total de personnes à enquêter en appliquant la formule suivante :

$$n = \frac{p(1-p) + \left(\frac{\varepsilon}{Z_\alpha}\right)^2}{\frac{p(1-p)}{N} + \left(\frac{\varepsilon}{Z_\alpha}\right)^2}$$

Avec :

N : la population-mère (N = 231 162), Il s'agit de la somme des populations dans les localités sélectionnées dans la base.

n : La taille de l'échantillon

e: La marge d'erreur définit la qualité des données à collecter en se donnant une marge de manœuvre. De ce fait, pour la présente étude la marge d'erreur possible est fixée à 5%. Dans l'optique de majorer notre taille d'échantillon, nous avons choisi la valeur maximale de la fonction  $P(1-P)$  qui est de 0,25. Ce qui donne  $P = 0,5$ .

Z : Le coefficient de marge déduit du niveau de confiance selon la distribution de la normale. Ici, 95% a été considéré comme niveau de confiance, soit  $Z = 1,96$ .

F : taux de sondage ( $F = n/N$ )

Avec une marge d'erreur de 5%, on obtient une taille de 385 pour un taux de sondage égale à **5%**.

**Tableau 5 : SIMULATION DE CALCUL D'ÉCHANTILLON**

P	N	F	n	Z	E
0.50	231,162	0.0017	385	1.96	0.050
0.50	231,162	0.0018	417	1.96	0.048
0.50	231,162	0.0020	454	1.96	0.046
0.50	231,162	0.0021	496	1.96	0.044
0.50	231,162	0.0024	544	1.96	0.042
0.50	231,162	0.0026	600	1.96	0.040

Le poids ( $x_i$ ) des habitants de chaque localité a été calculé et multiplié par la taille de l'échantillon ( $n$ ) obtenue à partir de la formule<sup>4</sup>. Cela a permis d'obtenir le nombre de personnes à enquêter par localité sélectionnée ( $n_i$ ).

Pour les localités, dans la base de données n'ayant pas de populations estimatives, une méthode d'imputation simple<sup>5</sup> a été appliquée en utilisant la moyenne des personnes à

<sup>4</sup><https://fr.surveymonkey.com/mp/sample-size-calculator/>  
<sup>5</sup> Traitement des Données Manquantes (univ-amu.fr)

enquête ( $n$ ). De façon pratique, les données manquantes sur les localités ont été remplacées par la moyenne des personnes à enquêter ( $n$ ) de sorte à ne pas trop s'éloigner de la moyenne globale de personnes à interviewer par localité.

Un échantillon de 543 personnes à enquêter a été obtenu pour l'étude. Le tableau ci-après présente les détails.

**Tableau 6 : Echantillonnage par localité**

Régions	Sous-Préfectures	Localités	Population	Proportions (Poids)	Nombre de personnes à enquêter
NAWA	BUYO	TCHETALY ou V1	8552	3.70%	15
		Buyo	ND	ND	23
		PK15	ND	ND	23
		PK28	ND	ND	23
	DAPEOUA	LOGBOZOA	5341	2.31%	3
		KODAYA ou V5	6543	2.83%	11
		SAGBOYA ou V6	7072	3.06%	12
		DJIGBAGUI	7262	3.14%	4
		JOHIN	8703	3.76%	15
		SARAKADJI	ND	ND	23
		GNABOYA	ND	ND	23
	OUPOYO	DAHILI	5076	2.20%	3
		GBLÉTIA	8595	3.72%	5
WALEBO		ND	ND	23	
CAVALLY	ZAGNE	KÉIBLY	5905	2.55%	3
		ZAGNÉ	48863	21.14%	85
		ZAÏPOBLY	2064	0.89%	4
	NIZAHON	BÉHÉBO	3832	1.66%	7
		NIZAHON (1 et 2)	11795	5.10%	21
	GUIGLO	TROYA	6954	3.01%	4
		ZRO	3199	1.38%	6
	TAI	PONAN	4543	1.97%	8
		TAI	5917	2.56%	10
		GOULEAKO 1	335	0.14%	2
SAN PEDRO	DOBA	DAGADJI	21333	9.23%	37
		DJAPADJI	30605	13.24%	53
		DOBA	ND	ND	23
		DOGBO	ND	ND	2
		GLIGBEUADJI	ND	ND	23
	DJOUROUTOU	DJOUROUTOU	3840	1.66%	7

Régions	Sous-Préfectures	Localités	Population	Proportions (Poids)	Nombre de personnes à enquêter
		KARIE	5718	2.47%	10
		PARA	17594	7.61%	31
		YOUKOU	1521	0.66%	3
	Total		231 162		543

### 4.3.2 Enquête

L'enquête des données quantitatives a été réalisée à l'aide d'un questionnaire digitalisé sur la plateforme KoboToolBox. Ce questionnaire a été ensuite déployé sur les tablettes fournies par la GIZ. L'enquête a consisté à interroger les personnes rencontrées dans les localités selon les quotas par localité obtenus. Pour ce faire, 02 équipes de 03 personnes ont été mobilisées et déployées sur les deux flancs du parc. La première équipe a travaillé au flanc Est du parc et la deuxième équipe sur le flanc Ouest. Les enquêtes se sont déroulées sur une période de 27 jours. La carte en dessous présente les zones visitées par les équipes.

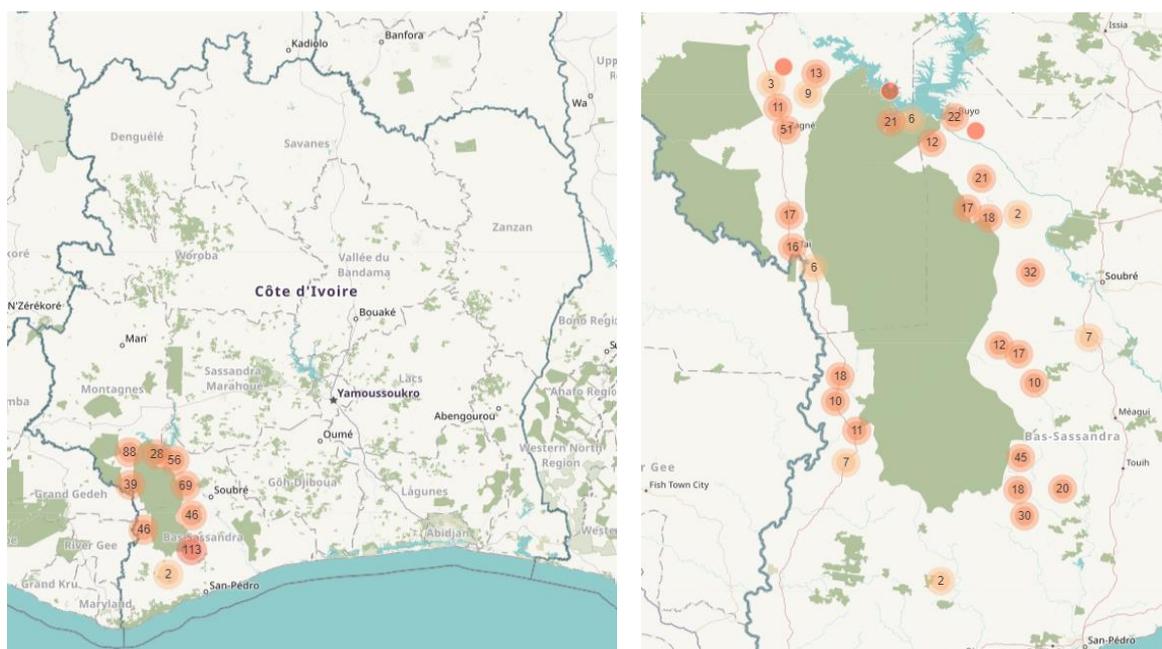


Figure 1 : Carte des localités d'étude

### 4.3.3 Traitement et analyse des données quantitatives

Après extraction des données stockées sur le serveur kobo, débute une importante étape : l'apurement des données. Elle a consisté essentiellement à la suppression des doublons, et l'analyse de données Non Disponible (ND) afin de disposer d'une base de données nettoyée et fiable pour les analyses statistiques. Concernant l'analyse des données, deux approches ont été utilisées :

#### 4.3.3.1 Statistique descriptive

La statistique descriptive est un ensemble de techniques permettant de caractériser la population étudiée. Cette statistique nous a permis de calculer les paramètres de dispersion (la moyenne, l'écart-type, le mode, ...) de la population enquêtée et les représentations graphiques (Histogramme, diagramme en bâton, camembert, ...). En plus de cette caractérisation, l'Analyse des Distributions des Fréquences (ADF)<sup>6</sup> a été faite en utilisant le logiciel Excel. Cette analyse a permis de calculer les tendances des différentes modalités d'un niveau de perception globale (Très important, Important, Assez important, Pas important).

#### 4.3.3.2 Statistique inférentielle

Cette approche inférentielle permet de déterminer les facteurs sociodémographiques et les types de projet pouvant influencer la perception des riverains sur le Parc national de Taï. La perception se décline ici en deux types à savoir, la perception sociale et la perception économique. Cette modélisation de la perception des riverains permet de mettre en évidence les différences de perception selon les catégories socio-démographiques. Elle permet aussi de prédire la perception d'un riverain selon certains facteurs.

## 5 RÉSULTATS

### 5.1 Caractéristiques socio-démographiques

#### 5.1.1 Âge des répondants

Les chefs de ménages enquêtés ont un âge compris entre 19 et 84 ans avec une moyenne d'âge de 48 ans.

**Tableau 7 : Age des riverains au PNT enquêtés**

Classe d'âge	Nombre de répondants	Proportions (%)
19-28	26	5
29-38	106	19
39-48	164	30
49-58	130	24
59-68	87	16
69-78	31	6

<sup>6</sup> Étude statistique des tendances des différentes catégories du personnel envers le concept « qualité » : cas d'une entreprise algérienne (AMC El Eulma) | Cairn.info

Classe d'âge	Nombre de répondants	Proportions (%)
79-84	8	1

### 5.1.2 Sexe

Les populations enquêtées sont en grande majorité des hommes (79%). Les femmes ne représentent que 21% des riverains enquêtés. L'enquête par questionnaire a ciblé les chefs de ménages, qui étaient des hommes dans les différentes localités.

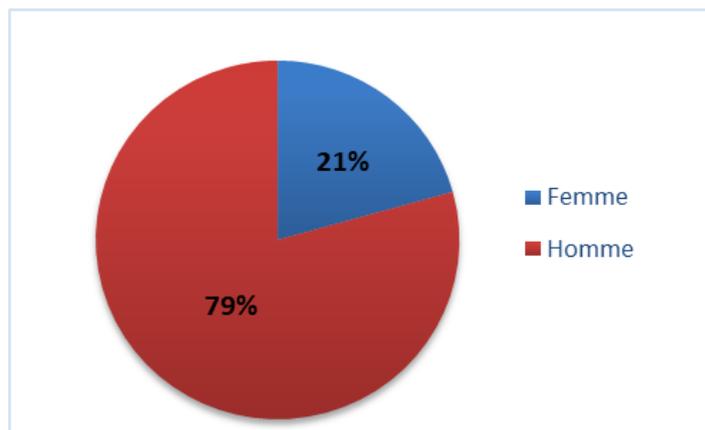


Figure 2 : Répartition des riverains selon le sexe

### 5.1.3 Situation matrimoniale

Les enquêtés sont en majorité mariés (64%). Dans cette étude, est considérée comme mariée, toutes personnes ayant contracté un mariage légal ou coutumier.

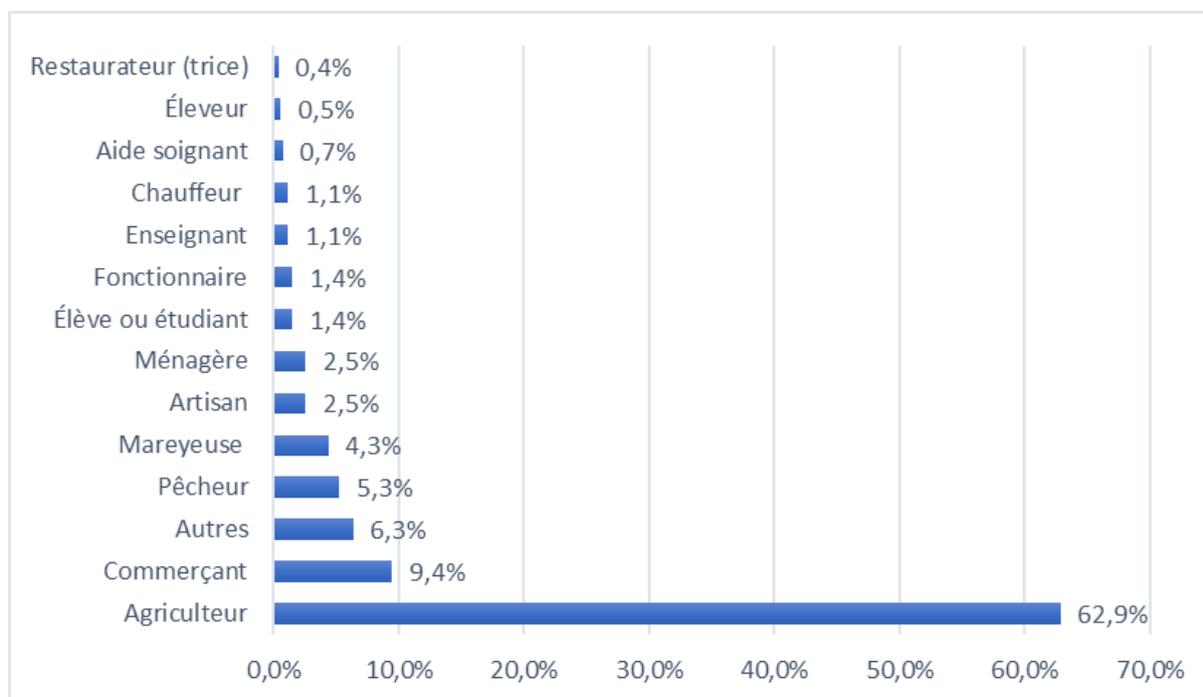
Tableau 8 : Situation matrimoniale des enquêtés

Situation matrimoniale	Femme (%)	Homme (%)	Proportion globale (%)
Célibataire	2	3	5
Divorcé/Séparé	0	1	1
Marié (e)	11	54	64
Union libre ou Concubinage	4	21	26
Veuve	3	0	4

En somme, les riverains au PNT sont en majorité en union (90%). Il s'agit essentiellement de mariage coutumier, de personnes en union libre ou concubinage et de mariage légal.

### 5.1.4 Profession et revenu mensuel

Les enquêtés sont composés d'agriculteurs (62,9%), de commerçants (9,4%), de pêcheurs (5,3%), de mareyeuses (4,3%), d'artisans (2,5%), de ménagères (2,5%), d'élèves ou étudiants (1,4%) et de fonctionnaires (1,4%).



**Figure 3 : Profession des riverains enquêtés**

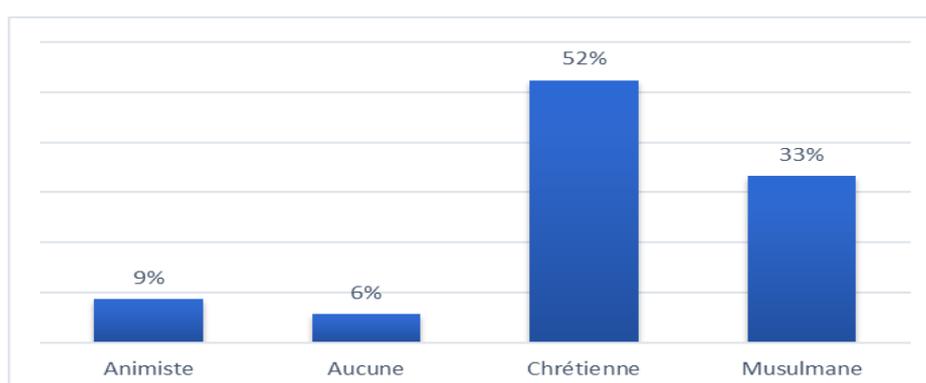
Le niveau de revenus mensuels va de moins de 75 000 à 1 025 000. Cela dénoterait de l'impact de la présence du PNT sur leurs activités avec pour corollaire l'amélioration du revenu. Les revenus sont supérieurs au salaire minimum agricole garanti (SMAG) en Côte d'Ivoire qui est de 36 000 FCFA / mois.

**Tableau 9 : Revenus des riverains (en millier de FCFA) selon la profession**

Profession	0 à 75	75 à 150	150 à 225	225 à 300	300 à 375	375 à 450	450 à 525	525 à 600	600 à 675	750 à 825	975 à 1 025	Plus 1 025
Agriculteur	23.2 %	18.7 %	8.9%	5.3%	1.3%	1.6%	1.3%	0.4%	0.4%	0.5%	1.3%	0.2%
Artisan	2.0%	0.5%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Autres	2.5%	2.2%	0.4%	0.7%	0.0%	0.2%	0.2%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.2%
Commerçant	6.7%	2.0%	0.4%	0.4%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Élève ou étudiant	0.9%	0.5%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Éleveur	0.2%	0.4%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Fonctionnaire	0.0%	0.4%	0.4%	0.4%	0.2%	0.0%	0.0%	0.2%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Ménagère	2.2%	0.2%	0.0%	0.0%	0.2%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Mareyeuse	1.8%	1.6%	0.5%	0.2%	0.2%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Pêcheur	0.4%	0.9%	2.7%	0.9%	0.4%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Enseignant	0.5%	0.5%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Chauffeur	0.5%	0.2%	0.4%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Aide-soignant	0.5%	0.0%	0.2%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Restaurateur (trice)	0.4%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Proportion globale	41.8 %	28.1 %	13.8 %	7.8%	2.2%	1.8%	1.4%	0.5%	0.4%	0.5%	1.3%	0.4%

### 5.1.5 Religion

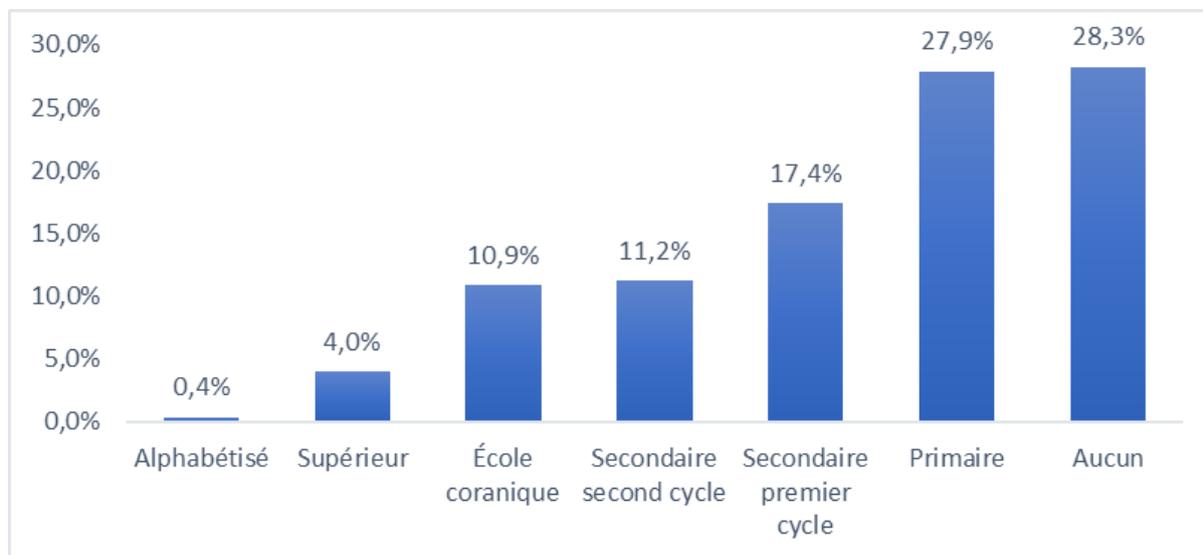
Les personnes enquêtées sont de religion chrétienne (52%) musulmane (33%), animiste (9%) et d'aucune religion (6%).

**Figure 4 : Religion des enquêtés**

### 5.1.6 Niveau d'étude

L'analyse du niveau d'étude révèle que les riverains sont généralement alphabétisés (61,3%). Ceux-ci ont le niveau primaire (28,3%), secondaire (28,6), supérieur (4%) et

alphabétisés (0,4%). Cependant, 28,3% n'ont pas été scolarisés et 10,9% ont fait l'école coranique.



**Figure 5 :** Niveau d'étude des riverains

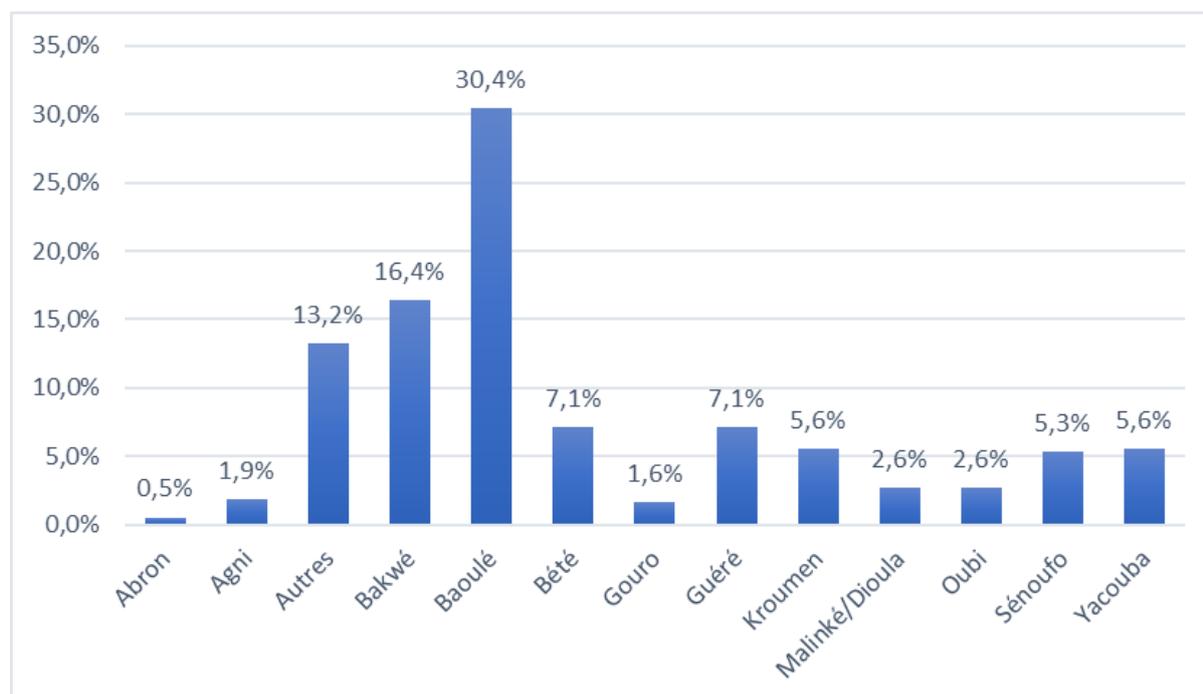
### 5.1.7 Nationalité et Ethnie

Les riverains autour du Parc national de Taï enquêtés sont majoritairement de nationalité ivoirienne (68,4%). Ajouté à ceux-ci, il existe une forte communauté burkinabé (21,08%).

**Tableau 10 :** Nationalité des riverains au PNT

Nationalité	Femme (%)	Homme (%)	Proportion globale (%)
Béninoise	0.0	0.7	0.5
Burkinabé	14.9	23.6	21.8
Guinéenne	0.0	0.5	0.4
Ivoirienne	76.3	66.4	68.4
Libérienne	0.0	0.2	0.2
Malienne	8.8	7.8	8.0
Autres	0.0	0.9	0.7

Les riverains de nationalité ivoirienne enquêtés sont issus des groupes ethniques Akan (Baoulé, Agni, Abron), Krou (Bakwé, Kroumen, Bété, Guéré, Oubi, Kouzié), les Mandé (Gouro, Malinké, Yacouba) et Gour (Sénoufo).



**Figure 6 : Ethnies des riverains Ivoiriens**

De façon générale, l'on note une forte présence des Allochtones (Baoulé). En effet, la région abritant le PNT est traditionnellement peuplée de communautés issues du groupe ethnique krou (Babo & Droz, 2008). Ce sont (les Bakwé, les Neyo, les Godié, les Wè ou Guéré, les Bétés et les Kroumen). Les Bétés se trouvent au nord et nord-est de la région du Bas-Sassandra à la frontière avec les régions du Fromager (Gagnoa) et du Haut-Sassandra (Daloa). Quant aux Wè, on les trouve au nord de la sous-préfecture de Grabo à la frontière de la région du Moyen-Cavally. À Tabou, dans l'extrême sud-ouest, au bord du fleuve Cavally, à la frontière du Libéria, les Kroumen représentent la majorité du peuplement. Ces groupes ethniques avaient pour activité principale la chasse, la cueillette et la pêche et ne manifestaient que peu d'intérêt pour les activités agricoles (Babo & Droz, 2008). Cette forte présence d'allochtones s'explique par le fait que, dès la fin de la période coloniale, la politique de l'État a encouragé les migrants à coloniser les terres dans les zones forestières. Cette politique, a favorisé l'accès à la terre des migrants nationaux, notamment les Baoulés (Bonncase 2001).

## 5.2 Connaissances des populations riveraines sur le Parc national de Taï

Pour évaluer le niveau d'appropriation du PNT par les communautés riveraines, il était nécessaire de mesurer leur connaissance sur celui-ci. Pour ce faire, la définition, les sources d'information, les missions et les connaissances des lois et règlements régissant le PNT ont été questionnées. Les résultats issus de ces interrogations sont présentés ci-dessous.

### 5.2.1 Définition du PNT

L'ensemble des riverains interrogés sur la définition du parc, ont répondu à 57% que celui-ci est un espace protégé et à 50% une forêt classée, selon le tableau ci-dessous.

**Tableau 11 : Définition du PNT par les riverains enquêtés**

Définitions du Parc national de Taï	Nombre de répondant n=552	Proportions (%)
Parc national	60	11
Réserve naturelle	138	25
Réserve de biosphère	33	6
Forêt classée	276	50
Espace protégé	315	57
Forêt sacrée	3	1
Favorise la forte pluviométrie dans la région	71	13
Ne sait pas	1	0.2
Autres	118	21

En établissant une corrélation entre les données quantitatives et qualitatives, il ressort que quel que soit leur distance au PNT, les riverains connaissent le PNT, même s'ils font souvent une confusion entre les terminologies « parc », « réserve » et « forêt classée ». Pour eux, le parc peut aussi s'appeler forêt classée selon les propos suivants recueillis lors des focus group.

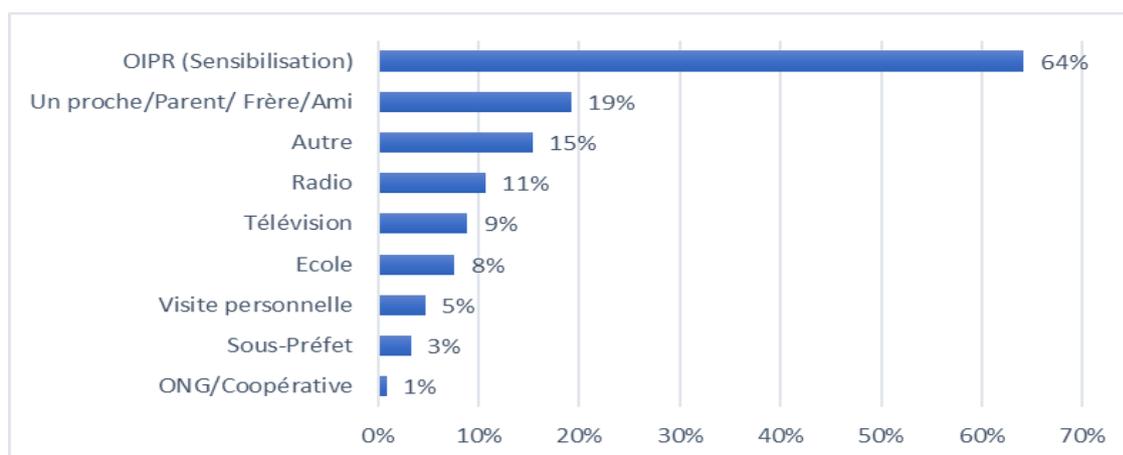
*« Le parc c'est une forêt que l'Etat a réservé pour notre pays que quelqu'un ne doit pas pénétrer pour couper même petit herbe même, personne ne doit pas passer dans cette parcelle qui a été limité, comme on appelle forêt classée, nous qui sommes là on se méfie de ça on connaît que c'est forêt classée ». (Chef de communauté à Para).*

*« Le parc est une forêt classée, c'est parc et réserve » (FG avec les hommes à Djapadji)*

Il revient à l'OIPR de mettre un accent particulier sur la définition des termes tels que : Forêt classée, réserve naturelle et parc national, lors des campagnes de sensibilisation.

### 5.2.2 Source d'information sur le PNT

Les riverains ont principalement entendu parler du PNT grâce aux sensibilisations faites par l'OIPR et ses partenaires (64 %). A côté de cette principale source d'information, il y a des sources secondaires qui sont composées des proches (19%), la radio (11%), la télévision (9%) comme le montre la figure ci-dessous.



**Figure 7 : Source d'information sur le PNT**

Par ailleurs, la modalité "autre" (15%), contient les réponses suivantes : Connaissance personnelle, les guides religieux, Rain forest, projet chimpanzé, relais communautaire, etc.

Les données du questionnaire sont confirmées par les données des focus group. Ce qui veut dire que les actions de l'OIPR et de ses partenaires sont prépondérantes dans la connaissance du PNT, comme le montrent les propos suivants :

*« Le parc est un patrimoine mondial. Depuis que nous sommes ici, les agents de l'OIPR, la GIZ viennent nous entretenir sur l'importance du parc. Ils disent que le parc, c'est quelque chose qui doit nous nourrir parce que dedans, il y a beaucoup de réserves. Il y a des rares animaux qu'on ne trouve plus. Donc, faut pas on va détruire ces animaux, faut pas on va défricher la forêt. Grâce à la forêt, on peut avoir la pluie, on peut avoir beaucoup de choses. Faut pas on va gâter le parc. Le parc est très important pour nous tous » (FG avec les hommes à Kodaya, V5).*

*« On nous conseille de ne pas rentrer dedans pour prendre de la viande de brousse, de ne pas couper les bois. En tout cas, de ne pas toucher pour notre bien, que parc de Tai, ça nous arrange. C'est pour la CI que ça nous arrange » (FG avec les femmes à Kodaya).*

*« On nous a dit de ne pas manger la viande de brousse, de ne pas couper les bois, les lianes tout ça là, on nous a interdit. En tout cas, beaucoup connaissent. Nous aussi c'est ce qu'on connaît, c'est ce qu'on apprend à nos enfants. On ne tue pas les animaux là-bas, les animaux ne quittent pas là-bas aussi pour nous agresser. C'est ce qui fait qu'aujourd'hui beaucoup connaissent les arbres, ça nous arrange aussi » (FG avec les femmes à Djapadji).*

*« Ya aussi les gens de parc national qui passent dans les villages pour mener des enquêtes, c'est eux qui parlent souvent de ça, y a aussi les eaux et forêts qui*

*défendent les gens de rentrer dans le parc ils expliquent pourquoi il ne faut pas détruire la forêt ». (Focus group avec les femmes de Zro).*

### 5.2.3 Missions du PNT

Les riverains attribuent deux missions essentielles au parc. Il s'agit de la protection de la forêt (74 %) et de la protection des animaux (71%).



**Figure 8 : Mission du PNT selon les riverains enquêtés**

Par ailleurs, certains ont relevé d'autres missions du PNT (17%), à savoir la fourniture d'oxygène, la forte pluviométrie, la protection contre le vent, la fourniture en médicaments, la lutte contre la sécheresse, le maintien du climat, etc. Celles-ci semblent être les bénéfiques que tirent les riverains du PNT du fait de leur proximité avec celui-ci.

Lors des focus group la population attribue au PNT les missions conjointes de protection de la forêt et des animaux comme le montre les propos suivants :

*« Pour moi le parc a pour mission de protéger la flore et la faune » (focus group avec les hommes de Para).*

*« Le parc c'est un lieu de recherche sur des plantes (médicaments) et les animaux » (focus group avec la population de Tai).*

*« On a réservé cette forêt pour que nos enfants qui ne connaissent pas les animaux et les arbres puissent les connaître » (focus group avec les hommes de Kéibly).*

Généralement, les riverains rapportent le contenu des sensibilisations des agents de l'OIPR. On peut donc conclure que la population riveraine au PNT connaît les missions du PNT grâce aux campagnes de sensibilisation de l'OIPR et ses partenaires.

## 5.2.4 Connaissance de la mission du PNT selon le niveau d'étude

Les riverains interrogés sur la mission du PNT, ont tous la même connaissance de la mission du PNT, quel que soit leur niveau d'étude, le tableau ci-dessous le montre. Les modalités "protéger la forêt" et "protéger les animaux" ont les proportions les plus élevées dans toutes les catégories de répondant.

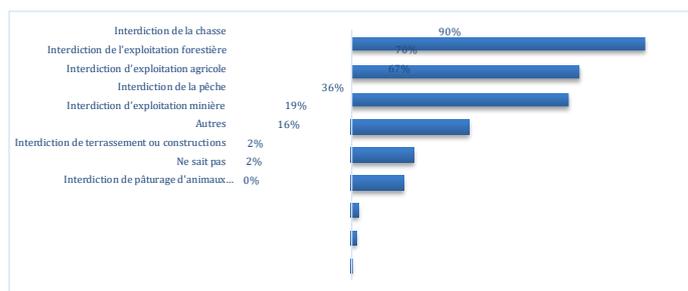
Les missions du PNT sont plus ou moins connues des populations du parc. Et cette connaissance varie selon les niveaux d'étude. Les missions les plus connues quel que soit les niveaux d'étude sont la protection de la forêt (40% alphabétisé, 35% Aucun niveau, 33% École coranique, 38% primaire, 34% secondaire et 35% supérieur) et la protection des animaux (40% alphabétisé, 31% Aucun niveau, 35% École coranique, 36% primaire, 34,5% secondaire et 35% supérieur).

**Tableau 12 : Connaissance de la mission du PNT selon le niveau d'étude**

Connaissances	Alphabétisé (%)	Aucun (%)	École coranique (%)	Primaire (%)	Secondaire (%)		Supérieur (%)
					1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	
Conserver la flore et la faune avec la participation des populations riveraines	0	9	11	10	13	16	16
Améliorer la connaissance	0	4	4	7	7	5	9
Protéger la forêt	40	35	33	38	34	34	35
Protéger les animaux	40	31	35	36	36	33	35
Interdire les activités agricoles	0	4	1	1	1	0	0
Ne sait pas	0	8	6	3	3	1	0
Autres	20	9	11	6	7	11	5

## 5.2.5 Connaissance des Lois et Règlements régissant la gestion du PNT

Les riverains au PNT interrogés sur leur connaissance des lois et règlement régissant le PNT ont répondu à 90 % qu'il est interdit d'y faire la chasse, à 70 % interdit d'y faire de l'exploitation forestière et à 67 % interdit d'y faire l'exploitation agricole comme le montre la figure 9 ci-dessous.



**Figure 9 : Connaissance des Lois et Règlements du PNT par les riverains**

Aussi, certains connaissent d'autres lois dont l'accès interdit, l'interdiction des feux de brousse, l'interdiction de jeter les ordures, l'interdiction de l'orpaillage, l'interdiction de construction de maison et de visite sans autorisation du gestionnaire.

La communication autour du PNT par ses gestionnaires est fait à travers les différentes campagnes de sensibilisation. Par exemple, sur la façade des murs abritant les Coopératives, l'on peut très souvent voir et lire des affiches (figure10). Ce type de visuel est imposé à toutes les coopératives agricoles, nous a signifié un responsable de coopérative à Zagné. Cela démontre aussi que les messages véhiculés par l'OIPR et ses partenaires ont de l'impact.



**Figure 10 : Calligraphies pour la sensibilisation sur le mur d'une coopérative à Zagné**

En somme, le PNT est connu par ses riverains, même s'ils le confondent souvent à la forêt classée. Le niveau d'instruction n'influence pas cette connaissance. Pour ce qui concerne les sources d'information sur le PNT, la mission, les lois et règlements régissant le PNT, nous

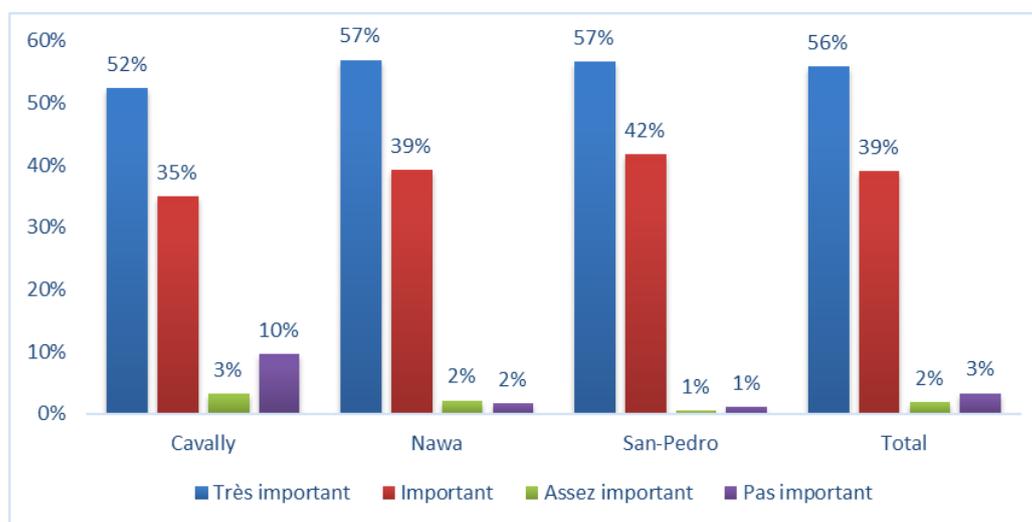
retenons que c'est l'OIPR et ses partenaires à travers les différentes campagnes de sensibilisation qui sont les principales sources d'information des riverains du PNT. Ces informations sont encore plus ou moins bien ancrées dans l'esprit collectif.

### 5.3 Perceptions sociales du Parc national de Taï par les populations riveraines

Les perceptions sociales du PNT par les populations riveraines renvoient à leurs sentiments sur celui-ci. Cela a été appréhendé à travers plusieurs éléments.

#### 5.3.1 Perception du niveau d'importance du PNT selon les régions

Les données de l'enquête par questionnaire montrent que de façon générale, la grande majorité des enquêtés affirme que le parc est important. Ils représentent 95 % dont plus de la moitié (56 %) disent qu'il est très important. Seulement 5 % affirment le contraire. La répartition selon les régions montre que la région de San-Pedro enregistre un fort taux d'enquêtés ayant affirmé le caractère important du PNT. Ils représentent 99 %. La région de la Nawa suit avec un taux de 96 % contre 87 % dans la région du Cavally.



**Figure 11 :** Répartition des riverains du PNT selon leur perception du niveau d'importance du parc

D'après l'Analyse des Distributions des Fréquences (ADF), les enquêtés ont une perception globalement importante (avec un score de 3,47) du PNT. Cette perception globale est identique à celle des habitants des 03 régions visitées. Cependant, le mode ou la perception la plus observée est la perception "très importante". En effet, 56% des répondants perçoivent très bien et comprennent l'apport du PNT dans leur vie sociale et économique.

**Tableau 13 : Résultat de l'ADF**

Niveau d'importance	Cavally	Nawa	San-Pedro	Total
Assez important	8	10	2	20
Important	132	279	234	645
Pas important	12	4	2	18
Très important	264	540	424	1228
Somme des cotes	416	833	662	1911
Moyenne	<b>3.30</b>	<b>3.51</b>	<b>3.54</b>	<b>3.47</b>

✓ **Analyse des facteurs pouvant influencer cette perception**

Les résultats montrent que 03 facteurs sont susceptibles d'influencer le niveau de perception des riverains autour du Parc national Taï. C'est l'exemple de la nationalité. En effet, lors des FG les migrants ont affirmé être aujourd'hui dans une logique de sédentarisation sur le territoire ivoirien et non une attitude de nomade comme par le passé. Cette situation en plus des sensibilisations menées par l'OIPR et ses partenaires leur permet d'avoir une nouvelle vision du parc. ( $p=0.000196^{***}$ ), le fait d'avoir une certaine connaissance du PNT ( $p=0.488^*$ ) et le fait d'être bénéficiaire d'un projet instauré par OIPR ( $p=0.0085^{**}$ ).

La perception des migrants vis-à-vis du PNT est aussi importante dans le processus de protection de celui-ci. En effet, ces derniers lors des FG ont affirmé être aujourd'hui dans une logique de sédentarisation sur le territoire ivoirien et non une attitude de nomade comme par le passé. Cette situation en plus des sensibilisations menées par l'OIPR et ses partenaires leur permet d'avoir une nouvelle vision du parc.

Cela signifie qu'au niveau des nationalités, les Ivoiriens pourraient avoir une perception différente des autres nationalités vivant dans la zone d'étude. Pour la connaissance du PNT, il y a une évidence. Pour mieux apprécier et s'approprier du PNT, il est indispensable d'avoir des connaissances sur le parc (plan juridique et sa mission) et sur l'OIPR. Les populations perçoivent mieux et s'approprient les réglementations du parc quand elles sont des bénéficiaires des projets. Ces projets sont, en réalité, vus par la population comme des aides au développement local. Ils sont encore plus importants pour la population quand ceux-ci sont individuels ou permettent de diversifier les sources de revenu.

Selon le modèle d'analyse, le niveau d'étude, le sexe, la religion, la situation matrimoniale et la profession n'ont aucune influence sur la perception des populations.

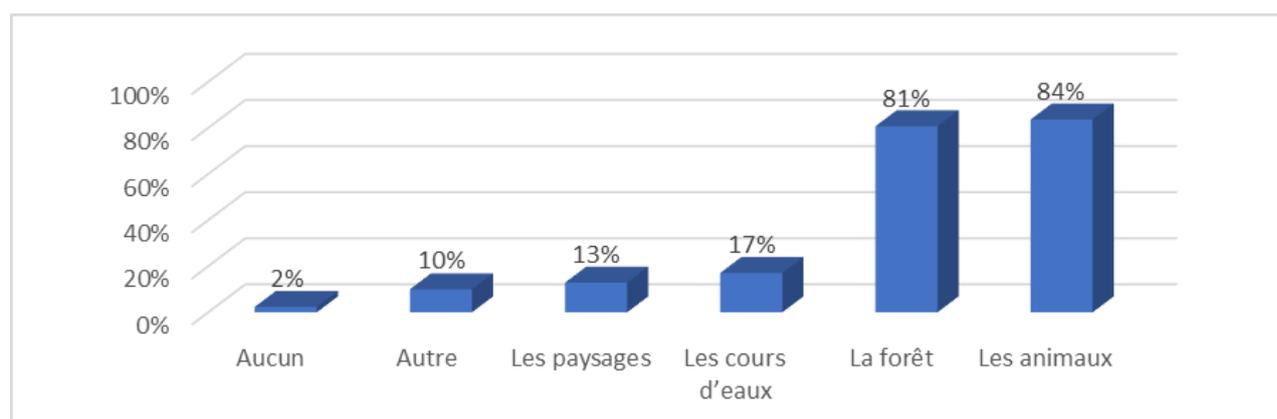
**Tableau 14 : Résultats du modèle**

Déterminants	Coefficients	Std. Error	z value	Pr(>  z )
Constant	-2.31818	1.11456	-2.08	0.037535*
Sexe	0.35526	0.26211	1.355	0.175289
Situation matrimoniale	0.20176	0.11298	1.786	0.074133.
Religion	0.04529	0.12254	0.37	0.71169
Niveau instruction	0.07305	0.08438	0.866	0.386636
Nationalité	0.67491	0.18125	3.724	0.000196***
Profession	0.01495	0.10848	0.138	0.890377
Personnes à charge	-0.01482	0.01327	-1.116	0.264252
Connaissance du PNT	1.83045	0.9291	1.97	0.048824*
Bénéficiaire projet	0.66803	0.25439	2.628	0.008588**

Niveau de significativité : 0 '\*\*\*' 0.001 '\*\*' 0.01 '\*' 0.05 '.' 0.1 ' ' 1

### 5.3.2 Les éléments importants dans le PNT selon les répondants

La mise en place d'un parc national répond à la préservation de plusieurs éléments que l'on considère comme importants. La perception des éléments importants du PNT a été questionnée chez les riverains. Il ressort des données de l'enquête par questionnaire que les animaux et la forêt sont les éléments considérés comme importants par les riverains du PNT. Les animaux ont été cités à 84 % et la forêt à 81 %. Le paysage et les cours d'eau ont été peu mentionnés. Ils représentent respectivement 14 % et 18 % des réponses.



**Figure 12 : Répartition des riverains du PNT selon les éléments qu'ils considèrent comme importants dans le parc**

Les propos recueillis lors des discussions de groupe ont confirmé les éléments que les riverains du parc considèrent comme importants dans le parc. L'importance accordée à la forêt est liée à l'avantage naturel que la forêt procure notamment la forte pluviométrie dans la région ou la régulation du climat. Cet avantage lié à la forêt constitue 81 % des réponses

au niveau de la question portant sur les avantages du parc. Il est également ressorti dans la plupart des discussions de groupe :

*« Il pleut beaucoup ici » (FG avec les femmes à Djapadji).*

*« On gagne l'eau » (FG avec les hommes à Djigbadji).*

*« Au niveau naturel, ici, il pleut » (FG avec les hommes à Djigbadji).*

*« Ici, il y a la pluie » (FG avec les hommes à Djigbadji).*

*« Quand je parlais d'avantages, c'est au niveau naturel, ici il pleut parce qu'on n'est pas loin de la forêt » FG avec les hommes à Gligbeuadji).*

*« Il fait moins chaud » (FG avec les hommes à Gligbeuadji).*

Les riverains justifient leur présence dans la région par l'existence du PNT qui favorise la pluviométrie nécessaire aux activités agricoles. En effet, la forte pluviométrie dont bénéficie la région grâce au parc constitue un attrait pour les allochtones et allogènes en quête de terres cultivables.

*« Le vieux dit, c'est la pluie, s'il n'y a plus de forêt, il n'y aura plus de pluie, ça va faire qu'on va se disperser » (FG avec les hommes à Djigbadji).*

### **5.3.3 Avis des populations sur la nécessité de conserver le PNT**

De façon générale, il ressort de l'enquête que la grande majorité des riverains du parc affirme qu'il est nécessaire de le maintenir. Ils représentent 98 % dans la région de San Pedro contre 96 % dans la région de la Nawa et 87 % dans la région du Cavally.

Les proportions des enquêtés sur la nécessité de mettre en place le PNT dans les différentes régions sont quasiment similaires à celles sur le niveau d'importance du parc. L'on pourrait donc dire que les personnes enquêtées qui ont affirmé le caractère important du parc estiment également qu'il est nécessaire de le préserver.

La répartition selon les nationalités montre qu'au niveau des ivoiriens, la grande majorité des enquêtés affirme la nécessité de maintenir le parc dans toutes les régions. Cependant, les enquêtés de la région de la Nawa et ceux de San-Pedro sont plus représentés, et cela dans les mêmes proportions. Ils totalisent chacun 98% contre 94% dans le Cavally. Concernant les Burkinabès, tous les enquêtés de la région de San-Pedro affirment la nécessité de maintenir le parc. Dans la région de la Nawa, 94% ont fait cette affirmation et dans le Cavally, seulement 71 % ont partagé l'idée. En ce qui concerne les Maliens, tous les enquêtés de San-Pedro affirment également que le maintien du parc est nécessaire. Dans la Nawa, il y a 90% des enquêtés qui partagent l'idée contre 67% dans la région du Cavally. La majorité des enquêtés d'autres nationalités telles que les Béninois et Guinéens ont affirmé la nécessité de maintenir le parc dans les différentes régions.

**Tableau 15 : Répartition des riverains du PNT selon la nécessité de maintenir le parc en fonction des régions et de la nationalité**

Nationalité	Avis par Région					
	Cavally (%)		Nawa (%)		San-Pedro (%)	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Béninoise	0	100	100	0	0	0
Burkinabé	29	71	6	94	0	100
Guinéenne	0	100	0	0	0	100
Ivoirienne	6	94	2	98	2	98
Libérienne	100	0	0	0	0	0
Maliennne	67	33	10	90	0	100
<b>Total (%)</b>	<b>13</b>	<b>87</b>	<b>4</b>	<b>96</b>	<b>2</b>	<b>98</b>

Trois principales raisons ont été données par les répondants riverains du PNT pour justifier l'importance du maintien du parc. La première est le fait de vouloir protéger la forêt. Elle a été citée à 79 %. La seconde est le fait de favoriser la forte pluviométrie dans la région, représentant 68 % des modalités de réponse. Et la troisième raison est le fait de conserver la diversité biologique qui représente 58 % des réponses. Les deux premières raisons citées sont liées aux avantages naturels que leur procure le parc.

Deux principales raisons sont avancées par les riverains qui pensent qu'il n'est pas nécessaire de maintenir le parc. La première (72%) est liée au fait que les espaces cultivables ne suffisent plus et la seconde (21%) que le parc est un espace non productif.

**Tableau 16 : Répartition des riverains du PNT selon la nécessité de maintenir ou non le parc en fonction de nationalités, classe d'âge et type de projet**

Profils	Modalités	Contre la conservation du PNT (%)	Pour conservation du PNT (%)
Nationalités	Béninoise (3)	0	100
	Burkinabé (220)	3	98
	Guinéenne (2)	50	50
	Ivoirienne (376)	5	95
	Libérienne (1)	100	0
	Maliennne (44)	11	89
Classe d'âge	19-28 (26)	0	100
	29-38 (106)	6	94

Profils	Modalités	Contre la conservation du PNT (%)	Pour conservation du PNT (%)
	39-48 (163)	4	96
	49-58 (130)	6	94
	59-68 (87)	7	93
	69-78 (32)	6	94
	79-88 (7)	0	100
Type de projet	Pas bénéficiaire (339)	6	94
	Bénéficiaire (211)	3	97

### 5.3.4 Niveau de perception sur la conservation du PNT

Le niveau de perception sur la conservation du PNT par les riverains a été questionné après avoir appréhendé leur niveau d'importance sur le parc et cerné leur avis sur la nécessité de maintenir le parc.

**Tableau 17 :** Répartition des riverains du PNT selon leur niveau de perception sur la conservation du parc en fonction des régions

Niveau de perception	Cavally (%)	Nawa (%)	San-Pedro (%)	Total (%)
Pas favorable	7.94	3.38	1.07	3.64
Assez favorable	7.14	1.69	2.14	3.09
Favorable	33.33	43.88	37.97	39.45
Très favorable	51.59	51.05	58.82	53.82

Les données montrent que de façon générale, la grande majorité des riverains enquêtés sont favorables à la conservation du parc. Ils représentent 93,27 %. Parmi eux, plus de la moitié (53.82 %) est très favorable et le reste (39,45 %) est favorable. La répartition par région montre que les riverains de la région de San-Pedro sont les plus représentés au niveau de ceux qui sont favorables à la conservation du parc. Ils représentent 96,79 % contre 94,93 % dans la région de la Nawa et 84,92 % dans la région du Cavally.

Les propos recueillis lors des discussions de groupes confirment bien l'acceptation des riverains à la conservation du parc. Elle est néanmoins assortie de conditions comme le montre les propos suivants :

*« Pour conserver seulement, on est d'accord. Maintenant, ils doivent nous aider pour qu'on gagne l'argent pour payer poisson ». (FG avec les femmes à Djapadji)*

« Nous sommes d'accord pour la protection du parc, s'il n'y a pas de parc, la Côte d'Ivoire n'est pas Côte d'Ivoire, ça nous arrange, mais on veut route, comme ça on va avoir poisson pour élever ». **(FG avec les femmes à Kodaya, V 5)**

La requête formulée est généralement l'amélioration des conditions de vie à travers le reprofilage de la route qui permet de satisfaire les autres besoins (santé, sources de protéines).

### 5.3.5 Perception des populations vis-à-vis du PNT

Le parc en tant que ressource naturelle visant à préserver la diversité biologique pourrait être convoité par les riverains pour plusieurs usages.

**Tableau 18 : Répartition des riverains du PNT selon ce qu'ils pensent en voyant le parc**

À quoi pensez-vous lorsque vous voyez le PNT ?	Proportions (%)
Ne sait pas	1
Faire la pêche	1
Faire l'exploitation forestière	1
Autres	3
Faire l'agriculture	6
Protéger et conserver	91

De façon générale, il ressort des données de l'enquête par questionnaire que la grande majorité des répondants pensent protéger et conserver le PNT en le voyant. En effet, à la question de savoir « à quoi pensez-vous lorsque vous voyez le parc », 91 % des réponses des riverains sont relatives à la protection et conservation, seulement 6 % des réponses sont liées à « faire l'agriculture », 1 % à « faire l'exploitation forestière » et 1 % à « faire la pêche ».

Ces données de l'enquête par questionnaire montrent que la grande majorité des riverains du parc ont accepté l'idée de la protection et la conservation du parc afin de bénéficier des avantages naturels de ce patrimoine. La forte pluviométrie dans la région, la connaissance des espèces d'animaux et la forêt constituent les raisons pour lesquelles les riverains souhaitent protéger et conserver le parc comme le montrent les discours ci-après :

« Il y a des animaux dedans que d'autres ne connaissent pas. Mais quand tu vas là-bas, tu les vois. Voilà pourquoi on est d'accord pour qu'on protège cette forêt. Sinon, si c'est pour détruire, on peut détruire, mais c'est important pour qu'on ait la pluie, pour qu'on puisse connaître les animaux » **(FG avec les hommes à Logbozoa).**

Certains répondants souhaitent léguer ce patrimoine aux générations futures afin qu'ils puissent également en bénéficier.

*« A notre temps, on a vu la forêt, si on détruit, nos enfants et petits-enfants ne vont pas connaître la forêt, les animaux tout ça, nos enfants ne vont pas connaître ». (FG avec les hommes à Logbozoa).*

### 5.3.6 Perception des populations vis-à-vis du PNT selon les régions

La pensée des populations vis à vis du PNT a été analysée par région. Les données de l'enquête par questionnaire montrent que dans toutes les régions, la grande majorité des enquêtés pensent protéger et conserver le parc en le voyant. Cependant, ceux de la région de San-Pedro sont plus importants. Ils représentent 95 % contre 94 % dans la région de la Nawa et 84 % dans le Cavally. Ceux qui pensent y faire l'agriculture sont à contrario plus importants dans la région du Cavally. Ils sont 13 % contre 3 % dans la Nawa et 4 % à San-Pedro.

**Tableau 19 : Répartition des riverains du PNT selon ce qu'ils pensent en voyant le parc en fonction des régions**

Pensées des riverains	Cavally (%)	Nawa (%)	San-Pedro (%)
Protéger et conserver	84	94	95
Faire l'agriculture	13	3	4
Faire la pêche	0	2	0
Faire l'exploitation forestière	2	0	0
Ne sait pas	0	0	1

### 5.3.7 Perception des populations vis-à-vis du PNT selon l'âge

L'analyse de la perception des riverains vis-à-vis du parc selon l'âge montre que les populations dont l'âge se situe entre 19 à 58 ans sont plus enclins à protéger et conserver le parc en le voyant par rapport à ceux dont l'âge est supérieur à 58 ans. En effet, en moyenne 93% des premiers cités pensent protéger et conserver le parc contre 86% des seconds. Cette réalité pourrait avoir deux interprétations.

La première pourrait être l'acceptation de la jeunesse à la conservation du parc par rapport aux seniors dont un pourcentage non négligeable (13%) souhaitent poursuivre ses activités agricoles. La seconde interprétation pourrait être le fait que la majorité de cette population riveraine jeune n'inscrit pas les activités agricoles dans ses activités professionnelles.

Dans tous les cas, ces deux interprétations montrent que les activités visant à détruire le parc ne font pas partie des activités professionnelles de la majorité des jeunes riverains au parc. Par conséquent, la prise en compte de leurs doléances visant l'amélioration de leurs conditions de vie pourrait participer à améliorer le système de protection du parc.

**Tableau 20 : Perception des populations vis-à-vis du PNT selon l'âge**

Pensée des populations	Classe d'âge (%)						
	19-28	29-38	39-48	49-58	59-68	69-78	79-88
Protéger et conserver	92	88	94	98	90	81	86
Faire la chasse	0	0	0	0	0	0	0
Faire l'agriculture	0	8	6	1	9	16	14
Faire la pêche	4	2	0	0	1	0	0
Faire l'exploitation forestière	4	1	1	0	0	3	0
Ne sait pas	0	2	0	1	0	0	0

### 5.3.8 Perception des populations vis-à-vis du PNT selon la nationalité

La perception des populations vis-à-vis du PNT a été également analysée par nationalité. Les données montrent que 94% des Ivoiriens pensent le protéger et le conserver en le voyant. Cette perception est la même chez les Burkinabés (91%), les Maliens (84%), et les Béninois (67%). Néanmoins, le seul Libérien enquêté pense y faire l'agriculture.

Cela est d'une part liée aux effets des sensibilisations initiées par l'OIPR et ses partenaires ; et d'autre part, concernant les migrants, cette perception serait liée au fait que ceux-ci sont inscrits dans une logique de sédentarisation sur le territoire Ivoirien et non en tant que nomade. Cette réalité est affirmée par un participant lors d'une discussion de groupe :

*« Avant, on venait chercher l'argent pour aller construire au pays, mais maintenant, on investit ici. Donc, on est comme chez nous ici ».*

**Tableau 21 : Répartition des riverains du PNT selon ce qu'ils pensent en voyant le parc en fonction des nationalités**

Pensées des riverains	Béninois e (%)	Burkinab é (%)	Guinéenn e (%)	Ivoirienn e (%)	Libérienn e (%)	Malienn e (%)	Autres nationalit é (%)
Protéger et conserver	67	91	100	94	0	84	100
Faire la chasse	0	0	0	0	0	0	0
Faire l'agriculture	0	8	0	5	100	7	0
Faire la pêche	0	1	0	0	0	7	0
Faire l'exploitation forestière	33	1	0	1	0	0	0
Ne sait pas	0	0	0	1	0	2	0

### 5.3.9 Perceptions du PNT comme bien commun

Si les riverains du PNT connaissent et perçoivent les avantages naturels liés au parc, le perçoivent-ils comme un bien commun ?

Les données de l'enquête par questionnaire montrent que la grande majorité des répondants riverains du PNT perçoivent le parc comme un bien commun. Ils représentent 92%. Seulement 8 % de ceux-ci ne le perçoivent pas comme un bien commun.



**Figure 13 : Perception du PNT comme un bien commun ou pas par les riverains.**

Ceux qui le perçoivent comme un bien commun pensent aux avantages naturels qui profitent à tous, en l'occurrence la pluie. Ils le perçoivent aussi comme un lieu touristique

qui génèrent des ressources pour la Côte d'Ivoire grâce à la présence d'animaux. Les propos des participants aux discussions de groupe en témoignent bien cela :

*« En tout cas, c'est un bien commun parce que tout ce qui est là-bas, ça profite à tous. Quand il pleut là, c'est tout le monde qui en bénéficie » ». (FG avec les hommes à Gligbeuadji)*

*« Aujourd'hui là, si on dit on va visiter le parc à Djapagui, nous, on vient voir. C'est un lieu touristique, ça permet à la CI d'avoir l'argent, de recevoir les étrangers pour venir voir la forêt, visiter les animaux. On dit en CI, le parc de Taï classé au patrimoine mondial, donc c'est très important ». (FG avec les hommes à Gligbeuadji)*

Pour certains autochtones Bakwé, au-delà des avantages naturels du PNT qui profitent à tous, il constitue une fierté pour eux.

*« On vient en Côte d'Ivoire, arrivée en Côte d'Ivoire, on vient à San Pedro, après on vient à Djapagui, Voilà ! C'est chez les Bakwé, on sait que y a parc de Taï là. C'est une fierté pour nous ». (FG avec les hommes à Gligbeuadji)*

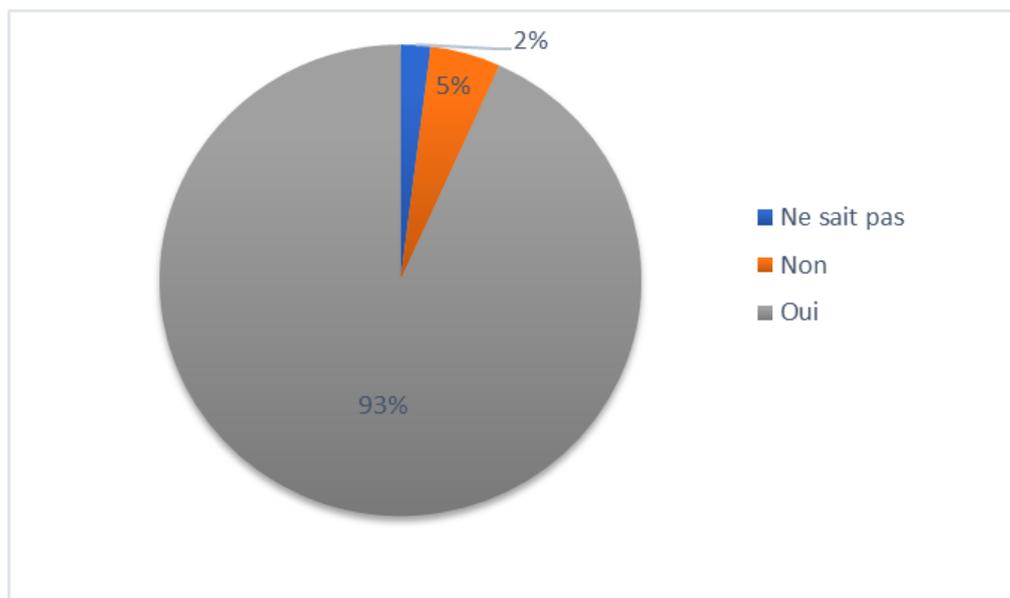
D'autres répondants se réfèrent à la mobilisation de l'État et des institutions internationales à protéger le parc pour affirmer que le PNT est un bien commun.

*« C'est un bien commun, parce que quand on voit par exemple l'engouement qu'il suscite à travers le monde, on sait que vraiment, tout le monde y est intéressé ». (FG avec les hommes à Kodaya, V 5)*

### **5.3.10 Sentiment de perdre quelques choses si le PNT venait à disparaître**

Si le parc est perçu comme un bien commun par la grande majorité des répondants riverains et qu'ils souhaitent le protéger et le conserver en le voyant, est ce que sa disparition pourrait les priver de certaines choses ?

Pour la grande majorité des répondants riverains du PNT lors des enquêtes par questionnaire, la disparition du parc constituerait une grande perte pour eux. Ils représentent 93%.



**Figure 14 :** Sentiment pour les riverains de perdre quelques choses si le PNT venait à disparaître

Bien évidemment, les avantages naturels liés au parc ainsi que les ressources liées au tourisme n'existeront plus comme en témoignent les discours recueillis lors des entretiens de groupe :

« On peut perdre les bois, les animaux, le poisson, tout ça ». **(FG avec les hommes à Tchetalv V1)**

« Économiquement, la Côte d'Ivoire va perdre parce qu'avec ça, il y a des touristes qui viennent, donc ça fait rentrer l'argent dans la caisse de l'État. Et puis le désert va avancer » **(FG à Sarakagui)**

« La pluviométrie va baisser. Les arbres médicinaux, on ne va plus avoir » **(FG avec les hommes à Gligbeuadji)**

« On va perdre beaucoup de chose. Je disais tantôt que grâce à ce parc, le pays est vendu à l'extérieur. S'il n'y a plus de parc, ça fait une diminution. Grâce à ce parc, il y a beaucoup de recherche, s'il n'existe plus, nous savons que le côté de remède, la faune même et la flore, il y a problème » **(FG avec les hommes à Kodaya, V 5).**

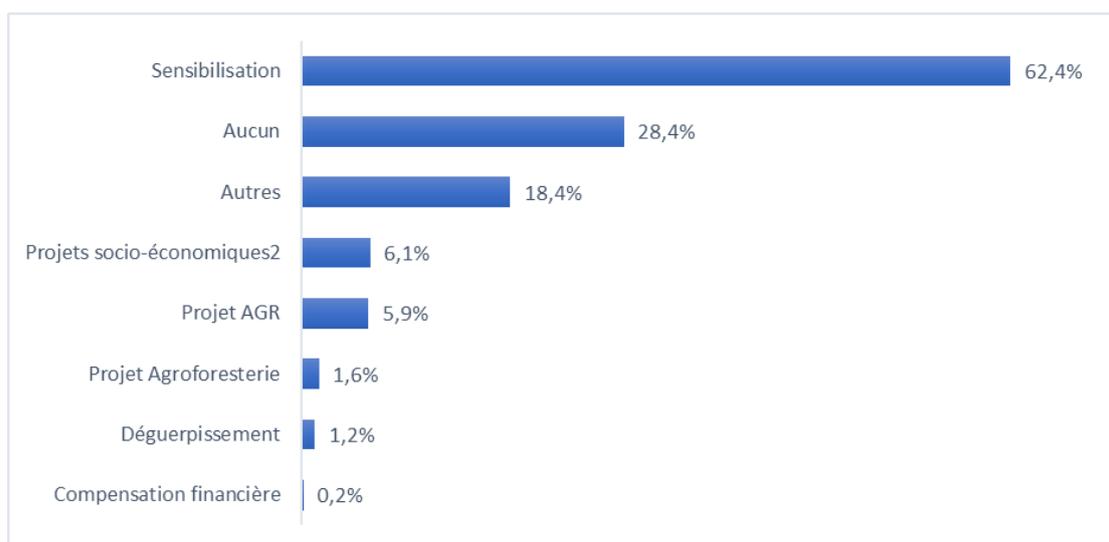
« Il y aura le changement climatique et puis la sécheresse aussi va vite s'avancer » **(FG avec les hommes à Kodaya, V 5)**

Outre la baisse de la pluviométrie, les enquêtés estiment aussi que l'avancée du désert en Côte d'Ivoire et le changement climatique pourraient constituer les conséquences de la disparition du PNT.

### 5.3.11 Évènements influençant la perception des riverains vis-à-vis du PNT

La perception du PNT par les riverains pourrait être influencée par divers événements. Pour 62,4 % des participants, les sensibilisations ont influencé leurs perceptions du PNT. Pour 28,4% des répondants, aucun événement n'a influencé leur perception. Leurs connaissances des avantages naturels du parc suffisent pour dire ce que le parc représente pour eux. Le déguerpissement a été cité par peu de participants (1,2 %). Cependant, ceux qui l'ont cité ont été directement ou indirectement victimes de déguerpissement au niveau du parc. Cette situation les amène à ne trouver aucun intérêt pour la conservation du parc comme l'a affirmé une participante :

*« Le parc là fait quoi ? Sans forêt, il pleut. C'est pas ça qui donne la pluie. Ils ont qu'à donner les gens vont faire champ dedans » (Entretien avec une mareyeuse, Buyo).*



**Figure 15 :** Évènement influençant la perception des riverains vis-à-vis du PNT

Au terme de l'analyse de la perception sociale des riverains du PNT, l'on retient que ceux-ci peuvent être classés en trois catégories : les promoteurs, les passifs et les détracteurs du PNT. Les promoteurs sont majoritaires et peuvent être classés en deux catégories. Il y a ceux qui souhaitent la conservation du parc sans aucune infiltration des riverains et ceux qui souhaitent conserver le parc, mais émettent le désir d'avoir accès à certains biens du parc tels que les lianes, les plantes médicinales, les arbres fruitiers, les visites guidées dans le parc, et même la possibilité de pratiquer la pêche dans les cours d'eaux situés à proximité de leurs plantations. Les promoteurs du PNT dans l'ensemble souhaitent également l'amélioration de leurs conditions de vie, notamment bénéficier d'une route praticable et avoir accès aux ressources en protéines animales (AGR).

Les passifs sont les riverains qui sont indifférents à la présence du parc.

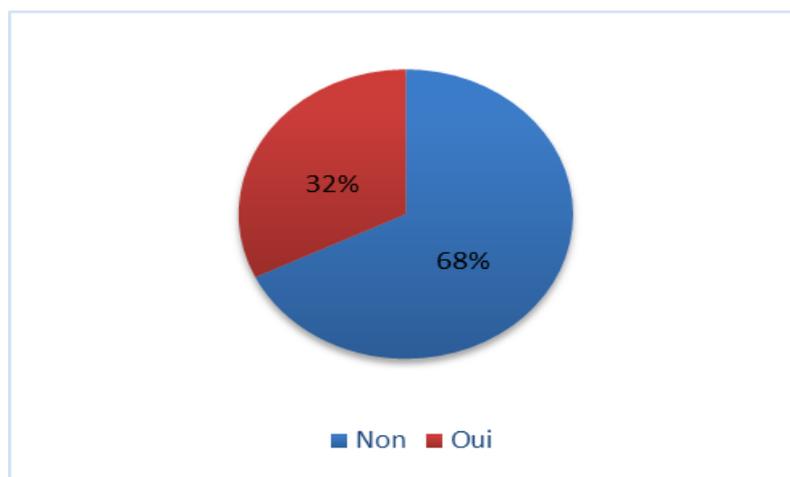
Quant aux détracteurs, ils perçoivent le parc comme un bien non productif. Par conséquent, ils souhaitent que le parc leur soit cédé pour leurs besoins, en l'occurrence pour les cultures agricoles. Cette dernière catégorie est minoritaire parmi les répondants.

## 5.4 Impacts des activités du Parc national de Taï sur les populations riveraines

Ce titre traite des impacts sociaux et économiques de la présence du Parc national de Taï sur les populations riveraines.

### 5.4.1 Impact social de la présence du PNT

Les riverains estiment en grande majorité (68%) qu'il n'y a pas d'impact social du parc sur leur niveau de vie. Seulement une minorité (32%) affirme que le parc a un impact sur leurs conditions sociales (Figure 16).

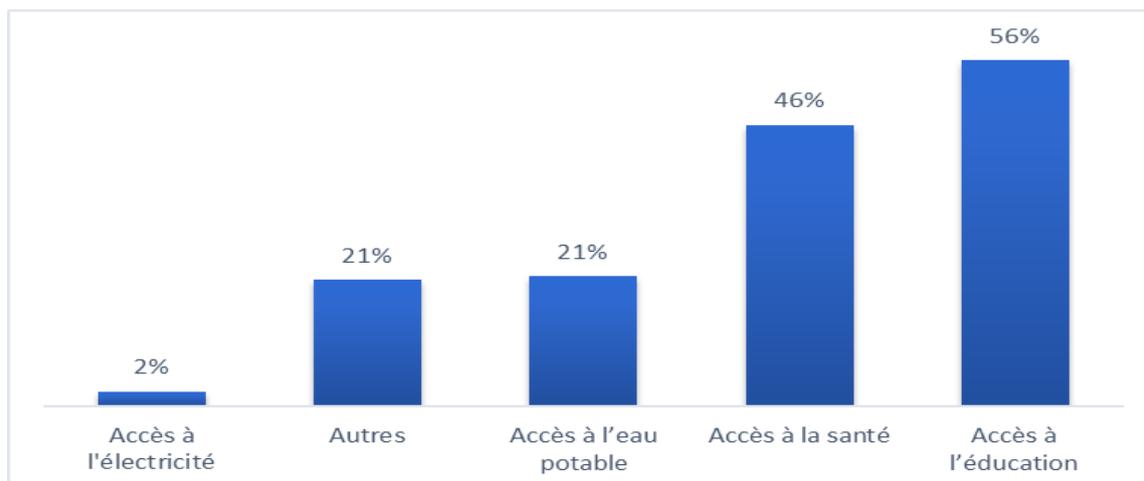


**Figure 16 :** Impact du parc de Taï sur les conditions sociales des riverains

Ainsi, de l'avis des riverains, la présence du parc affecte certes leurs conditions sociales. En effet, ceux-ci, estiment que les gestionnaires du parc n'incitent pas suffisamment d'actions qui puissent améliorer leurs conditions de vie sociales.

*« Il faut que l'OIPR aide la population à sortir de la pauvreté pour qu'elle puisse les aider à préserver le parc ». (FG avec les hommes à Tchetalv V1).*

En revanche, pour ceux qui ont déclaré avoir un impact au niveau social, cela se traduit essentiellement par l'accès à l'éducation, à la santé et à l'eau potable.



**Figure 17 : Condition sociale impactée**

Ainsi, les riverains, témoins d'un impact social du parc, situent celui-ci au niveau de l'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau potable, à l'électricité, et d'autres répercussions, notamment l'emploi de jeunes villageois en tant qu'auxiliaires villageois et pour l'entretien du parc. De plus, on note le fait d'avoir un cadre de vie agréable, la construction de fours pour le fumage du poisson, de foyers pour les jeunes, de l'obtention de bâches et de chaises, ainsi que des projets d'agroforesterie. Ces diverses réalisations de l'OIPR permettent aux riverains de répondre à leurs besoins sociaux fondamentaux, de même qu'à ceux de leurs familles, tels que la scolarisation de leurs enfants, l'accès à l'eau potable, les soins de santé, l'alimentation, etc.



**Figure 18 : Ecole primaire de Sarakagui réhabilitée par l'OIPR et ses partenaires**

Par ailleurs, la région de la Nawa est la région la plus impactée socialement (43%). En effet, les riverains ont plus déclaré ressentir un impact social à travers les infrastructures sociales de base que réalisent l'OIPR. La région du Cavally reste la moins impactée socialement.

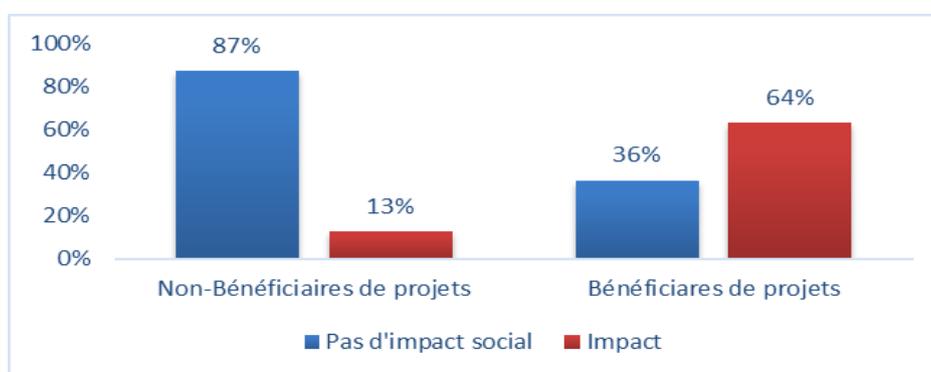
**Tableau 22 : Impact social selon les régions**

Impacts	Cavally (%)	Nawa (%)	San-Pedro (%)
Pas impact	87	57	68
Impact	13	43	32

En somme, les riverains du Cavally interrogés dans les deux types d'enquêtes estiment ne pas ressentir d'impact social. Ils soutiennent que les initiatives de l'OIPR sont plus dirigées vers les riverains des régions de la Nawa et de San Pedro. C'est ce qu'atteste ce riverain pendant les entretiens :

*« Rien, ce qu'on avait voulu que le parc fasse n'a pas été fait même les projets rien, pourtant nous sommes à moins d'un 1 km du parc mais Soubré qui est éloigné du parc en bénéficie ». FG à Gouleako 2*

En outre, l'impact social est également plus ressenti par les populations ou localités bénéficiaires de projets individuels et collectifs.

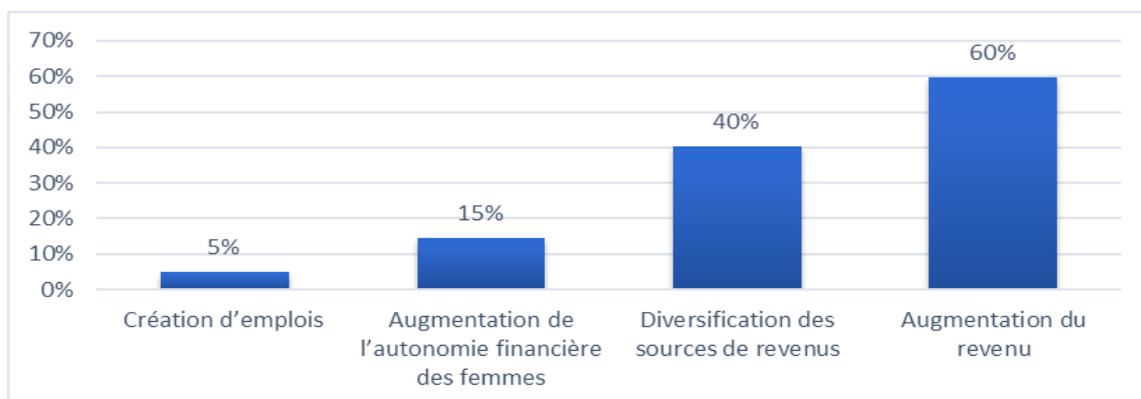


**Figure 19 : Impact social par bénéficiaires et non-bénéficiaires**

#### 5.4.2 Impact économique de la présence du parc

Tout comme le faible impact au niveau social, la majorité des riverains enquêtés (89%) estiment que la présence du parc a également un impact faible sur leurs conditions économiques.

Ainsi, la présence du parc n'impacte pas assez la situation économique des riverains. Seul, 11% des riverains reçoivent un impact économique du Parc national de Taï. Pour ceux-ci, les impacts économiques sont en termes d'augmentation des sources de revenus (60%), de diversification des sources de revenus (40%), d'augmentation de l'autonomie financière des femmes (15%) et de la création d'emploi (5%).



**Figure 20 : Niveau d'impact économique du PNT**

En outre, l'analyse en tenant compte des nationalités montre que les populations Ivoiriennes et Maliennes sont les plus impactées économiquement. En effet, les Ivoiriens ont bénéficié de divers projets initiés par l'OIPR et ses partenaires. Aussi, les Maliens qui sont en majorité des pêcheurs, ont bénéficié de plusieurs initiatives de l'OIPR, à travers l'apport en matériels de pêche et la construction de four.

**Tableau 23 : Impact économique selon les nationalités**

Impact économique	Béninoise (%)	Burkinabé (%)	Guinéenne (%)	Ivoirienne (%)	Libérienne (%)	Maliennne (%)
Pas impact	100	96	100	89	100	70
Impact	0	4	0	11	0	30

Par ailleurs, l'analyse de l'impact économique par région montre que des trois régions de la périphérie du parc (Cavally, San Pedro et Nawa), seule la région de la Nawa a un taux d'impact relativement élevé (15%).

**Tableau 24 : Impact économique selon les régions**

Impact économique	Cavally (%)	Nawa (%)	San-Pedro (%)
Pas impact	93	85	91
Impact	7	15	9

Par ailleurs, les impacts économiques sont plus ressentis dans les localités et les riverains bénéficiaires de projets ou d'actions de l'OIPR et ses partenaires.

En somme, les riverains estiment que la présence du parc impacte faiblement leurs conditions sociales et économiques. Ce résultat a été obtenu par Binot, (2011) qui note que, le bilan de l'impact social ou socioéconomique des approches de gestion participative de la nature en Afrique est globalement assez négatif. Ainsi l'ensemble des riverains des 3 régions périphériques du PNT ressentent un impact relativement faible, entre 7% et 15%.

## 5.5 Durabilité du Parc national de Taï

### 5.5.1 Avis sur la durabilité du parc

La majorité des populations pense que le PNT va subsister pendant longtemps (95%) contre (5%) qui ne partage pas cet avis.

La majorité des riverains est d'avis que le Parc national de Taï perdurera. Ces opinions s'appuient sur la gestion jugée efficace de l'OIPR et de ses partenaires (56%), les sensibilisations (50%), l'engagement des populations (39%) et la reconnaissance en tant que patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO (10%).

**Tableau 25 : Facteurs favorisant la durabilité du parc**

Raison	Proportion (%)
Bonne gestion de l'OIPR et ses partenaires	56
Sensibilisations	50
Engagement des populations	39
Patrimoine mondial de l'UNESCO	10

De l'avis des populations, l'OIPR et ses partenaires assurent une protection adéquate du Parc national de Taï, constituant ainsi un véritable obstacle à l'accès des populations à celui-ci. Selon ces populations, sans la surveillance constante de l'OIPR et de ses partenaires, elles auraient pu pénétrer dans le parc et y mener des activités.

*« S'ils n'étaient pas là on pouvait rentrer là-bas et prendre ce qu'on aime parce que ce qu'on aime se trouve là-bas ». (FG avec les femmes de Troya).*

En revanche, la raison prépondérante avancée par les riverains (minoritaires), qui pensent que le parc ne perdurera pas, réside dans leur mécontentement à l'égard de l'OIPR et de ses partenaires (57%). En effet, ces derniers estiment ne pas bénéficier des initiatives de l'OIPR. Cependant, cela ne remet pas en cause l'engagement des riverains pour la durabilité du parc.

**Tableau 26 : Facteurs de la non-durabilité du parc**

Facteurs de non-durabilité	Proportions (%)
Mécontentement des populations	57
Mauvaise gestion de l'OIPR	25
Déguerpissement des populations	7

### 5.5.2 Pérennité du PNT

Les populations de la Nawa et de San Pedro estiment que le parc est un bien perpétuel. Cependant, pour celles de la région du Cavally ce sentiment est nuancé, elles estiment que le parc aura une durée limitée dans le temps (moins de 100 ans).

**Tableau 27 : Avis des riverains sur le nombre d'année d'existence du parc**

Durée du PNT selon les répondants	Cavally (%)	Nawa (%)	San-Pedro (%)	Proportion globale (%)
Aucun avis	2	5	5	4
Moins de 10 ans	0	0	1	0
Moins de 20 ans	2	0	4	2
Moins de 50 ans	7	3	1	3
Moins de 100 ans	25	5	2	8
Plus de 100 ans	39	24	25	28
Pour toute la vie	25	62	64	54

### 5.5.3 Actions pouvant impacter la durabilité du parc

Le désengagement de l'OIPR et ses partenaires est le principal événement pouvant impacter la durabilité du parc, selon les riverains (36%). En effet, ceux-ci ont compris que l'existence du parc est liée aux actions de conservation que mènent l'OIPR et ses partenaires.

**Figure 21 : Actions pouvant impacter la durabilité du parc**

### 5.5.4 Volontariat pour la conservation du PNT

La majorité des riverains désirent faire du volontariat pour aider à la conservation du parc (81%). Par ailleurs, les plus volontaires sont de nationalité ivoirienne (82%), malienne et burkinabé (80%).

**Tableau 28 : Volontariat pour la conservation du PNT**

Nationalité	Pas volontaire (%)	Volontaire (%)
Béninoise	33	67
Burkinabé	20	80
Guinéenne	50	50
Ivoirienne	18	82
Libérienne	100	0
Malienne	20	80
<b>Proportion globale</b>	<b>19</b>	<b>81</b>

En somme, les riverains estiment que la politique de gestion mise en œuvre par l'OIPR peut contribuer à la durabilité du parc. Toutefois, ils préconisent davantage d'initiatives de la part des gestionnaires à leur égard afin d'assurer une meilleure implication de leur part. Par ailleurs, les nationaux expriment une inclination plus favorable envers la durabilité du parc et manifestent le désir de s'engager bénévolement pour accompagner cette cause. En revanche, les Libériens peuvent être considérés comme des détracteurs du parc. En effet, ils se livrent à des activités telles que l'orpaillage clandestin et pourraient cibler le parc pour la réalisation de leurs activités. Il est impératif de prendre en considération ces derniers, ainsi que les Guinéens, dans le cadre des activités de sensibilisation et des initiatives de conservation menées par l'OIPR et ses partenaires.

## 5.6 Conflit homme-faune et ressentis sur la présence du PNT

Un conflit entre l'homme et la faune sauvage se définit comme des tensions qui émergent quand la présence ou le comportement de la faune sauvage représente une menace, actuelle ou perçue, pour les intérêts ou les besoins humains, entraînant des désaccords entre des groupes de personnes et des conséquences négatives sur les gens et/ou la faune sauvage (FAO, 2021)<sup>7</sup>.

Les conflits hommes-faunes sauvages se produisent dans des aires où les populations humaines et fauniques se chevauchent, notamment aux limites des aires protégées, cas du

<sup>7</sup> FAO (2021) : « Régler le conflit entre l'homme et la faune sauvage pour améliorer les moyens d'existence des populations » <http://www.fao.org/forestry/wildlife>

Parc national de Taiï, et sont à la fois néfastes pour l'homme et pour la faune sauvage. Les causes des conflits hommes-faunes sauvages sont diverses et spécifiques à chaque site.

### 5.6.1 Causes des conflits hommes-faunes

Les causes directes des conflits hommes-faunes sauvages sont en général l'expansion agricole, le développement des infrastructures, la croissance des populations fauniques et l'expansion de leurs aires de répartition, l'urbanisation et le changement climatique.

Ces conflits constituent un véritable problème pour l'OIPR comme le soutient un agent de l'OIPR en ces termes : « C'est notre véritable problème actuellement ».

Cependant, l'OIPR ne dispose pas à l'heure actuelle d'outil adéquat pour gérer efficacement les plaintes des populations riveraines au PNT. Pour ce faire, la DZSO est en train de développer un mécanisme de gestion de ces plaintes.

### 5.6.2 Types de conflits et animaux concernés

Il existe plusieurs types de conflits hommes-faunes sauvages tels que la destruction des cultures par les animaux, les pertes humaines et blessures causées par les animaux, les attaques contre le bétail, la transmission de maladies zoonotiques par les primates et les accidents routiers causés par les animaux (FAO, 2021).

Dans le cas du PNT le conflit le plus récurrent concerne la destruction de cultures par les animaux tels que les éléphants, les antilopes et les rongeurs.

*« Il y a gazelle, il y a éléphant qui mange manioc, il y a agouti qui mange riz aussi ». (FG avec les femmes à Kodaya (V5)).*

*« Au niveau des plantations, nous avons des chimpanzés qui détruisent les cultures ». (Entretien avec le Chef du village de Tchétaly (V1)).*

*« Oui, par moment, il y a un troupeau de buffles qui sort pour faire des dégâts sur une distance de 1 km, avant de retourner dans le parc » (FG avec les hommes à Béhébo).*

Ces faits sont aussi confirmés par des chefs secteurs de l'OIPR.

*« Les buffles et les éléphants font beaucoup de dégâts de cultures, et un cas de buffle a été signalé au V4 cette année ». (Entretien Chef secteur de l'OIPR).*

*« Quand ils rentrent dans les champs, ils détruisent les choses. Il y a même un monsieur dont le champ a fait l'objet d'incursion par les buffles. , on a appelé les agents, ils ont constaté ». (Focus group avec les hommes à Kodaya (V5)).*

Le tableau ci-dessous montre qu'il y a un lien étroit entre la proximité des villages riverains au parc et les conflits hommes-faunes, car la plupart des dégâts de cultures ont lieu dans les villages riverains qui sont très proches du parc. Ceux qui sont situés à plusieurs kilomètres de celui-ci sont généralement épargnés. Par exemple à Sarakagui, le Chef du village soutient ceci :

*« Nous sommes loin, donc on ne connaît pas de destruction de cultures par les animaux sauvages. Mais ceux qui sont proches sont victimes » (Entretien avec le chef du village de Sarakagui).*

C'est aussi le cas à Gligbeuadji où la population affirme :

*« Nous sommes à 35 km du parc, donc il n'y a pas d'animaux qui nous agressent » (FG avec la population de Gligbeuadji).*

**Tableau 29 : Lien entre la proximité du parc et les conflits hommes-faunes**

Nom de la localité	Distance au parc (en Km)	Type de conflit signalé
PK28	0	Pénétration des animaux dans le village sans agression
Tchétaïly (V1)	1,5	Dégâts de cultures
Béhébo	7	Dégâts de cultures
Ponan	6	Dégâts de cultures
Taï	3	Pénétration des animaux dans le village sans agression
Sagboya (V6)	0	Dégâts de cultures
Para	10	Dégâts de cultures
Djapadji	5	Dégâts de cultures
Kodaya (V5)	0	Dégâts de cultures
Zagné	6	Braconnage
Doba	7	Dégâts de cultures
Gnaboya (V4)	10	Dégâts de cultures
Gouléako	1	Pénétration des animaux dans le village sans agression
Dagadji	30	Aucun
Walébo	30	Aucun
Gligbeuadji	25	Aucun
Logbozoa	10	Aucun
Sarakagui	20	Aucun

Nom de la localité	Distance au parc (en Km)	Type de conflit signalé
Dahili	17	Aucun
Johin	15	Aucun

Source : Enquêtes de terrain, 2023

Il faut aussi reconnaître que les animaux responsables des dégâts de cultures ne sont pas forcément ceux du PNT. Cette idée est confirmée lors du focus group avec les femmes à Tchétaly (V1).

*« Il y a des animaux sauvages qui gâtent manioc, gombo, mais on ne sait pas si ce sont les animaux du parc ». (FG avec les femmes à Tchétaly V1).*

Le deuxième type de conflit identifié est l'agression des animaux par les hommes. Cette agression est caractérisée par le braconnage qui est l'un des défis majeurs que l'OIPR doit relever pour une meilleure préservation du PNT. Cette réalité est confirmée par la radio de Zagné lors d'un entretien en ces termes :

*« Oui, avant à la rivière sacrée, il y avait des singes qui circulaient dans le village, mais ceux-ci se sont éloignés à cause des agressions de l'homme » (Entretien avec le responsable de la Radio Zagné).*

La majorité des riverains ont certifié que les animaux ne quittent pas le parc pour venir dans leurs villages. Cette idée est soutenue par les hommes puis les femmes à Sagboya (V6).

*« Les animaux ne rentrent pas dans le village » (FG avec les hommes à Sagboya (V6))*

*« Les animaux sauvages ne rentrent pas dans le village » (FG avec les femmes à Sagboya (V6)).*

Et même quand ils y viennent, ils ne causent aucun dégât, aucune agression contre les populations de la localité comme le confirme respectivement la population de la ville de Tai qui affirment ceci :

*« Des animaux sortent de la forêt pour la ville, mais n'agresse pas. » (Focus group avec la population à Tai)*

*« Il y a des singes, des gazelles, il y a eu un buffle, qui viennent dans le village, mais ils ne causent aucun dégât. Ils ne gâtent rien. » (Focus group avec la population au PK 28).*

Les conflits entre l'homme et la faune sauvage concernent une énorme variété d'espèces et se produisent dans des situations très diversifiées, avec des conséquences directes et indirectes, tangibles et intangibles comme le montre le tableau 30 ci-dessous.

**Tableau 30 : Les différents types de conflits signalés et les animaux concernés**

Types de conflits	Animaux concernés
Dégâts de cultures	Gazelles, Éléphants, Agoutis, Chimpanzés, Buffles
Pénétration des animaux dans les villages	Singes, Gazelles, Buffles
Braconnage	Singes, Gazelles, Agoutis

Source : Enquêtes de terrain, septembre 2023

Toutefois, une gestion efficace des conflits hommes-faunes sauvages est fondamentale pour assurer la sécurité alimentaire, renforcer les efforts de conservation, promouvoir le développement rural.

### 5.6.3 Gestion des conflits hommes-faunes

Il n'existe pas actuellement de mécanisme de gestion des conflits à la DZSO. Les dégâts de cultures cités plus haut sont constatés par les riverains. Ceux-ci développent des stratégies locales de luttes qui ont des résultats mitigés comme en témoigne ce riverain :

*« On habille souvent les bois pour placer dans les champs, et puis on met des bouteilles avec des cailloux pour chasser les animaux, mais après, les animaux s'habituent et savent que ce qu'on a habillé ce n'est pas l'homme, donc on ne peut plus rien faire ». (Focus group hommes Sagboya V6).*

Ainsi, face aux dégâts de cultures, les riverains restent parfois impuissants tout comme l'OIPR relativement aux dispositions normatives et réglementaires nationales. Conscient de cette situation et de son impact sur les communautés, la Direction de Zone Sud-ouest de l'OIPR et ses partenaires ont entrepris des actions afin de pallier cette situation. Un plan d'action de gestion des conflits homme-faune a été élaboré en consultation avec les parties prenantes et un mécanisme de règlement des plaintes est en cours d'élaboration.

## 5.7 Actions de l'OIPR et ses partenaires dans la mémoire collective des populations riveraines

Cette section aborde les initiatives de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) ainsi que celles de ses partenaires au sein de la conscience collective des populations riveraines du Parc national de Taï (PNT).

Deux catégories distinctes d'empreintes collectives ont été répertoriées chez les riverains. Certaines actions sont perçues comme bénéfiques et ont laissé une impression positive dans la mémoire collective des habitants. Cependant, d'autres actions ont été perçues comme néfastes, suscitant le mécontentement et la colère chez les riverains (Tableau 31).

**Tableau 31 : Actions de l'OIPR dans la mémoire collective des bénéficiaires**

Actions de OIPR	Régions			Proportion globale (%)
	Cavally (%)	Nawa (%)	San-Pedro (%)	
Pas d'actions ayant marqué	14	19	27	21
Actions ayant marqué	86	81	73	79

### 5.7.1 Actions positives dans la mémoire collective des riverains

Les actions ayant une empreinte positive dans la mémoire collective des riverains sont la construction ou la réhabilitation d'infrastructures (école, centre de santé, maternité, pompes villageoises, etc.), les projets agroforesterie, les AGR, les sensibilisations, et le concours prix vert.

#### 5.7.1.1 La construction d'infrastructure dans la mémoire collective des riverains

Les ouvrages d'infrastructures communautaires constituent des initiatives inscrites dans la mémoire collective des riverains. Il s'agit notamment de la réhabilitation des établissements scolaires, des centres de santé et des maternités, de la construction de chambres froides et de fours améliorés destinés aux pêcheurs et mareyeuses, ainsi que de la réhabilitation des pompes villageoises par l'OIPR et ses partenaires. La présence de ces infrastructures, arborant le logo des donateurs, est hautement appréciée par la population riveraine.

Les propos de ces riverains témoignent bien cela :

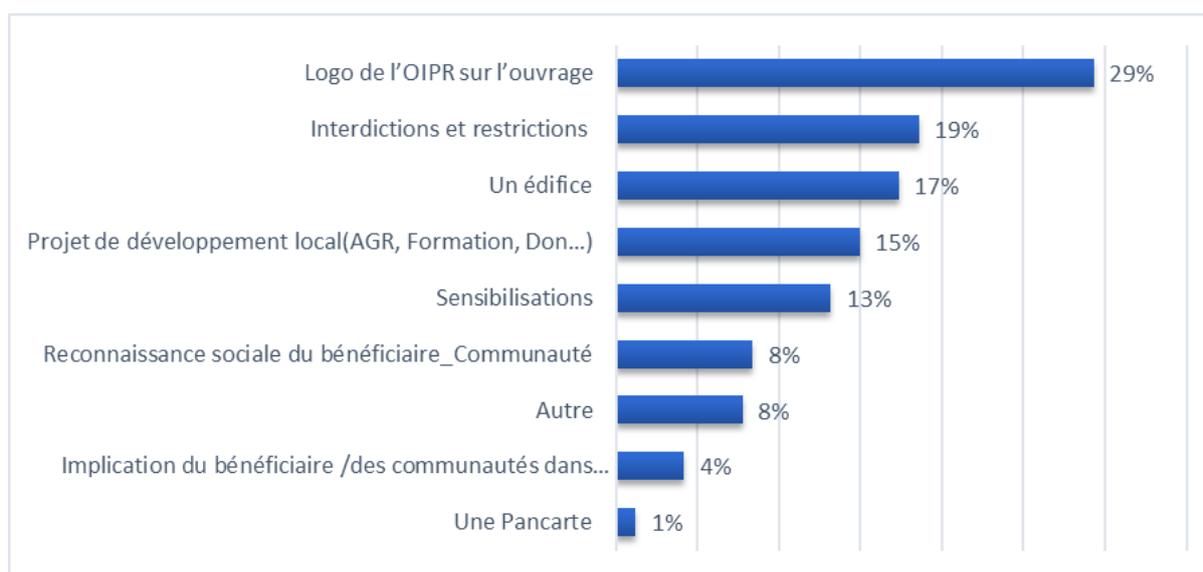
*« Toutes les actions que l'OIPR mène nous marquent, mais l'OIPR n'agit qu'en fonction de ses moyens. Pour construire 3 classes dans un village, c'est important, nos enfants sont scolarisés. Il n'y a pas qu'à Saraka. Le long du parc, il y a des écoles KFW qui ont été construites ». (Entretien Chef du village de Sarakagui).*

**Figure 22 : Logos de l'OIPR et ses partenaires sur des infrastructures**

Il est clair que les populations riveraines apprécient les infrastructures réalisées par l'OIPR dans leurs localités. Cependant, certaines infrastructures sont vétustes. Il est donc

primordial que l'OIPR et ses partenaires prévoient dans leurs actions des suivis réguliers des infrastructures réalisés et de prévoir des activités de réparations. Aussi, certaines infrastructures n'ont pas de logo de l'OIPR et ses partenaires. Il est donc nécessaire d'inclure ces logos pour la visibilité des actions menées par l'OIPR et ses partenaires dans les consciences collectives.

En outre, l'enquête par questionnaire a également identifié le logo de l'OIPR sur les ouvrages, les panneaux d'interdiction, un édifice, les panneaux sur les sites d'AGR, les panneaux de sensibilisations, symbolisant la présence des actions dans la mémoire collective des riverains (Figure 23).



**Figure 23 : Objets ou actions dans la mémoire collective des riverains**

### 5.7.1.2 Les campagnes de sensibilisation dans la mémoire collective des riverains

Les campagnes de sensibilisation initiées par l'OIPR sont porteuses et demeurent ancrées dans la mémoire collective des riverains. Les divers supports utilisés, tels que les supports physiques (pancartes, prospectus, affiches, etc.) et numériques (vidéo projection, projection d'images), sont grandement appréciés et constituent des éléments mémorables pour la communauté riveraine.

*« Une fois, ils ont organisé une grande journée de sensibilisation au nouveau stade non loin du collège moderne et ils ont distribué des cadeaux à beaucoup de personnes, ça vraiment marqué les gens ». (Focus group Doba).*

*« Il y a une pancarte dans le village et dans les différents campements. Ça nous rappelle toujours les interdits du parc ». (Focus group Zro).*



**Figure 24 :** Pancarte indiquant les interdits dans le PNT

Toutefois, les populations désirent participer aux actions de sensibilisation, à travers les sketches et la traduction des différentes séances de sensibilisation dans les langues locales.

### 5.7.1.3 Microprojets d'AGR dans la mémoire collective des riverains

Les AGR dont l'élevage de caprin, de porcin, l'aviculture, l'apiculture, l'héliciculture, la pisciculture, l'élevage d'aulacode (...) qu'initient l'OIPR et ses partenaires marquent positivement les esprits des riverains. C'est cela que traduit ce riverain :

*« Oui, c'est au niveau d'élevage de cabri là ça m'a marqué même, on sait que tôt ou tard, pour nous va arriver ». (Focus group avec les femmes de Kodaya V5).*



**Figure 25 :** Microprojets d'AGR d'élevage caprins et porcins initiés par l'OIPR et ses partenaires à Kodaya V5 et à Kra N'Guessankro

Toutefois, l'OIPR ainsi que ses partenaires devraient entreprendre des initiatives de formation à l'intention des bénéficiaires et assurer un suivi régulier de leurs microprojets afin de pérenniser toutes ces actions.

*« La porcherie qu'ils ont mis en place ne fonctionne plus, mais l'OIPR n'est pas venu faire l'état des lieux pour restructurer ou former d'autres personnes pour continuer l'activité. Parce que c'est quand même un bien communautaire ». (FG à Sarakagui).*

De plus, pour les riverains, il incombe à l'OIPR de faciliter l'accès des bénéficiaires aux intrants nécessaires pour la réalisation des diverses activités proposées. En effet, en raison de l'état de dégradation des routes et de l'utilisation de certains produits tels que le son de maïs et de blé dans la pêche, ces ressources deviennent inaccessibles et coûteuses pour le secteur de l'élevage.

Par ailleurs, la sélection des bénéficiaires des AGR individuels est perçue comme arbitraire aux yeux des riverains. Les populations autochtones estiment qu'elles ne profitent pas des microprojets d'AGR initiés par l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) et ses partenaires. De plus, l'ensemble des riverains affirme que l'OIPR attribue les divers microprojets d'AGR à ses alliés, tels que les relais communautaires ou les auxiliaires villageois qui sont impliqués dans la gestion du PNT.

*« Ce qu'ils ont fait qui ne me plaît pas là, ils n'ont pas aidé les fils du village, les jeunes garçons du village, ils n'ont pas aidé quelqu'un. Parce qu'ici là, c'est nous. Ici là, il y a les jeunes dans le village, il y a les jeunes filles. Mais eux, ils ne nous approchent pas. Ils ne font pas les mobilisations pour faire les projets. Qu'ils nous aident à agrandir notre association, qu'ils nous financent pour que, nous soyons autonomes, qu'on puisse se prendre en charge ». (FG avec les femmes de Djapadji).*

#### **5.7.1.4 L'agroforesterie dans la mémoire collective des riverains**

L'OIPR, en collaboration avec ses partenaires, dans le cadre de sa politique visant à impliquer activement les populations riveraines dans la préservation du Parc national de Taï (PNT), incitent les riverains du PNT à la pratique de l'agroforesterie. Ces initiatives consistent à encourager la production de plants fruitiers forestiers au profit des populations riveraines afin que celles-ci puissent les domestiquer dans leurs exploitations agricoles. Ces actions sont mémorisées dans la conscience collective des riverains bénéficiaires, car elles leur permettent d'acquérir des plants qu'ils ne possèdent plus dans le domaine rural ou dans leurs plantations. En effet, les activités agricoles ont engendré la destruction de certaines essences forestières utilisées par les riverains à des fins de consommation, de vente, d'artisanat, de soins médicaux, etc. Ainsi, recevoir ces plants représente un soulagement, et cet événement s'inscrit de manière indélébile dans la mémoire collective des bénéficiaires, comme le souligne ce riverain :

*« Ce qui nous a marqué, c'est l'agroforesterie, en tout cas, ils nous ont permis d'avoir des plantes, les feuilles qui sont dans le parc qu'on ne peut pas avoir au dehors, ils nous ont donné ça aussi pour mettre dans nos champs ». (FG avec les hommes de Kodaya V5).*

Toutefois, les populations ont des essences forestières (arbres fruitiers et non fruitiers, lianes), qu'elles utilisaient dans le passé pour leurs besoins domestiques, qu'elles désirent acquérir de l'OIPR. Aussi, elles veulent avoir des informations sur les plantes notamment le

temps requis pour la productivité, les éléments favorisant la croissance, les différents usages avec les plants, etc. c'est cela que traduit ce riverain en ces termes :

*« Ils ont donné petit cola, sakô , akpi, bitié à la demande des populations. Mais il y a des plantes qui sont mortes. Mais ce sont des plantes qui ont besoin de suivi lorsqu'on plante de façon artificielle, pour qu'ils produisent en un temps record par exemple en 4 ans. Sinon, le petit cola par exemple peut mettre dix ans avant de produire. Qu'ils nous donnent les plantes pour planter dans nos champs et nous aident à leur faire produire rapidement tel que le greffage ». (FG homme à Tchetal V1)*

### 5.7.1.5 Les concours prix vert dans la mémoire collective des riverains

Le concours prix vert<sup>8</sup> est organisé par l'OIPR, et s'inscrit dans le cadre de la gestion participative du parc et vise à « un bon voisinage » et obtenir la participation active des populations riveraines à la gestion de ce bien du patrimoine mondial. Plusieurs villages mitoyens au PNT participent à ce concours qui a été instauré en 2017 par l'OIPR avec l'appui de ses partenaires au développement. Ce prix a pour vocation de récompenser les 3 meilleurs villages riverains qui mènent des actions en faveur de la conservation du PNT. Les critères de notations concernent les actions de lutte contre la dégradation de la forêt, le braconnage, les initiatives locales relatives à l'amélioration du cadre de vie des riverains, les dispositions de planification du développement des villages.

Ainsi, les villages ayant déjà remporté ce prix en gardent le souvenir, car cela leur a permis de mettre en place des infrastructures socio-économiques. C'est ce que témoignent ces bénéficiaires :

*« On a eu le prix vert sur trois ans. Le concours était un questionnaire portant sur les initiatives de préservation du parc initiées par les villages. On a eu 2 500 000 la première année, ça servit pour la réhabilitation de l'école. La deuxième année, ça nous a permis de finir la réhabilitation de l'école. Cette année, nous sommes en train de faire une école maternelle ». (FG avec les hommes à Gnaboya V4)*

*« La bêche m'a marqué parce que c'était un concours et on était plus de 50 villages, et on a été deuxième. On est loin du parc, je ne pensais pas qu'on pouvait gagner ». (FG à Dahili).*

*« L'OIPR n'a rien réalisé ici, c'est lorsqu'il y a les concours et qu'on gagne qu'ils réalisent des choses pour nous. Cette année on a été premier ex-aequo, et ça nous a permis d'acheter des chaises que vous voyez ». (FG à Doba).*

<sup>8</sup> <https://www.oipr.ci/index.php/actualites-PNTai/activites/item/1059-parc-national-de-tai-les-laureats-du-prix-vert-2021-connus>, consulté le 02/10/2023



**Figure 26 : Réalisation des populations à Dahili et Doba, vainqueurs du prix vert**

## 5.7.2 Actions à empreinte négative dans la mémoire collective des riverains

Les actions à empreinte négative dans la mémoire collective des riverains sont les promesses non tenues de l'OIPR et ses partenaires, les arrestations, les fouilles, l'appropriation de terres sans compensation.

### 5.7.2.1 Les promesses non tenues de l'OIPR et ses partenaires dans la mémoire collective des riverains

Certains riverains du Parc national de Taï expriment leur mécontentement quant aux engagements relatifs aux AGR, à la réalisation ou à la restauration d'infrastructures, ainsi qu'au recensement des différents projets, qui demeurent inaccomplis par l'OIPR et ses partenaires. Dans la quasi-totalité des localités visitées, les riverains ont fait état de ces promesses non concrétisées. Les propos de ces riverains étaient bien cela :

*« C'est l'aménagement du bas-fond pour la riziculture qui a été promis, qui n'a pas été réalisé. Souvent, ils viennent nous demander ce qu'on veut, mais quand ils viennent, on n'a pas de suite ». (FG à Sarakagui).*

*« Qu'ils viennent faire les projets pour lesquelles ils nous ont distribué les fiches. Ils viennent nous sensibiliser, ils nous parlent des projets, mais les projets là, c'est de s'organiser en association. Mais depuis 5 ans que nous sommes en association, il n'y a rien. Ils viennent souvent nous demander ce qu'on veut avoir comme projet, mais il n'y a jamais eu de retour. On a besoin qu'il y ait un retour. Votre rapport que vous allez faire là, il faut qu'il y ait un retour et il faut qu'on sente le retour ». (FG avec les hommes à Tchetalé V1).*

*« On est découragé des gestionnaires du parc, car il y a eu trop de fausses promesses ». (FG à Ponan).*

En somme, dans toutes les localités de l'étude, la majorité des riverains soutiennent que l'OIPR et ses partenaires leur font des promesses d'activités qu'ils ne concrétisent pas. À titre d'exemple, un appel à manifestations d'intérêts (AMI) a été effectué par l'OIPR et CARE International, au cours duquel des fiches signalétiques ont été distribuées aux riverains, mais ces projets n'ont jamais été mis en œuvre. De plus, l'OIPR et ses partenaires sollicitent des contributions des riverains souhaitant voir leurs projets financés. Les riverains entreprennent souvent des démarches administratives, assorties de coûts, pour assurer l'éligibilité de leurs projets. Cependant, malgré ces investissements, les projets des riverains ne sont pas financés

*« Il y a eu un projet où ils disent qu'ils vont aider financièrement ceux qui font l'élevage et d'autres projets. Ils nous ont demandé de faire des formalités, je voulais faire élevage de porc. J'ai dépensé 300 000 pour cela, mais pour finir, ils ont financé seulement 2 groupements. Les autres n'ont rien eu. Moi-même, je n'ai rien reçu. Si n'y a pas de réalisation d'AGR pour les populations, est ce qu'ils ne vont pas agresser le parc ? » (FG à Walebo).*

*« Ils ont promis nous aider à faire les projets. Ils nous ont demandé de faire ouverture de compte, d'avoir les agréments. Ils n'ont jamais rien réalisé. On a dépensé et on n'a rien reçu ». (FG à Doba).*

*« Par rapport au projet OIPR, moi aussi, j'ai monté un dossier dans un groupement qui a marché. Aujourd'hui, nous attendons le financement. Ils nous ont promis, mais jusqu'à présent, on n'a pas encore eu de financement pour pouvoir démarrer le projet. Nous sommes 26 dans le groupement. Ils ont demandé 30 personnes, mais on a monté au moins 26 personnes. On aimerait qu'ils respectent leur engagement. On a pris un peu de prêt partout pour essayer de faire tous les dossiers. Statut et règlement intérieur tout ça, ça été fait et légalisé à la sous-préfecture, à la préfecture, à la mairie de Buyo. Ils ont demandé un agrément, on a déjà tout fait. C'est signé. Le récépissé tout ça, on a ça. On attend seulement que le financement. On a les procurations, on a déjà fait tout ». (FG Hommes, Kodaya V5).*

En résumé, selon les riverains, l'OIPR et ses partenaires font des promesses aux populations riveraines au PNT, mais certaines ne sont pas réalisées. Cela est mal perçu par les riverains, et ceux-ci ont cela dans leurs mémoires collectives. Pour preuve, la mission a constaté une faible mobilisation des riverains à participer à l'étude. Lorsqu'elle a interrogé les riverains sur cette faible mobilisation, ils répondaient qu'ils étaient fatigués de venir écouter et renseigner des documents sans suite, d'où ce désintérêt. Des mesures doivent être prises par l'OIPR et ses partenaires, pour corriger cela, afin d'avoir une forte implication des communautés riveraines dans les initiatives de conservation du parc.

### 5.7.2.2 Les arrestations dans la mémoire collective des riverains

L'OIPR, dans la mise en œuvre de sa mission régaliennne de préservation du Parc national de Taï, déploie des patrouilles dans les divers secteurs du parc. Au cours de ces patrouilles, les individus appréhendés en train de transgresser les règles du parc sont interpellés. Selon les témoignages des riverains, ces arrestations sont parfois perçues comme arbitraires, et l'OIPR semble réticent à résoudre les conflits localement avant d'engager des procédures judiciaires. Les déclarations recueillies corroborent cette perception :

*« Il y a mon jeune frère qui est là, un jour par inattention, il est allé là-bas, ils l'ont appréhendé, au lieu de venir faire l'assise ici, mais ils l'ont envoyé directement à Soubré, mais ce jour-là, ça ne nous a pas plus, nous tous. Parce qu'ils ont dit que s'ils s'arrêtaient ici, il allait avoir les yaki, yaki. Donc, ils sont partis directement avec lui là-bas. Nous, ça ne nous a pas plu ». (FG avec les hommes de Djapadji).*

*« Nous sommes tous humains, on commet tous des erreurs. Si on travaille ensemble, et que, il y a des problèmes, on va auprès d'eux pour demander pardon, ils doivent nous écouter. On doit s'entendre. Parce que, on peut faire des sensibilisations, mais, il y a des gens qui vont partir. C'est vrai, il y a l'administration mais, quand on t'envoie, il faut savoir t'envoyer. Mais, si moi je fais tout pour toi, et que, quand y a un problème, je viens te dire que vraiment, faut pardonner et puis tu ne veux pas. Est-ce que prochainement, je vais t'aider encore ? ». (FG à Doba).*

Ainsi, les populations ont ces arrestations dans leurs mémoires, et désirent que l'OIPR soit indulgent en tentant une alternative de règlement local du conflit, avant l'entame des procédures judiciaires. Ce mode de règlement de conflits est habituellement appliqué par les communautés locales et celles-ci souhaitent que l'OIPR intègre cela dans ses pratiques. Comme exemple, il y a eu selon certaines populations, , une arrestation dans le village de Sagboya (V6) qui a engendré un conflit intercommunautaire qui divise encore aujourd'hui les différentes communautés.

*« Il y a eu un cas qui a soulevé un conflit ici, ça été la guerre même, ils ont voulu détruire ce village. Les commandos même, ils sont venus. Ils ont arrêté l'un de nos frères quelque part là-bas, à l'entrée du village. Il partait à la chasse, il n'a rien encore touché. Ils l'ont envoyé au camp, donc les jeunes du village étaient réunis pour aller le libérer. En ce moment, il y avait leur corridor ici, donc les jeunes aussi ont brûlé le corridor. Donc, les séquelles sont encore dans le village. Ça divisé même les groupes ethniques. Il y a un groupe qui est parti libérer. L'autre groupe aussi, ils ont mal témoigné. Donc à l'heure-là ça divisé le village. Donc, pour pouvoir réunir même ce village, c'est compliqué. » (FG avec les hommes Sagboya V6).*

Il ressort de ces extraits que subsiste un conflit interethnique au sein des habitants de Sagboya V6. Ce différend semble-t-il, aurait pris naissance à la suite de l'arrestation d'un riverain lors d'une patrouille menée par l'OIPR. Cette situation aurait conduit selon les

populations à l'inscription du village sur la liste rouge de l'OIPR dans la mesure où bien que participant aux initiatives de protection du parc, ils ne bénéficient pas des projets mis en œuvre par celui-ci.

D'autres localités au sein du PNT évoquent ne pas bénéficier de projets de l'OIPR, car elles agressent le parc. Cependant, celles-ci déplorent le fait que l'OIPR, après les arrestations, ne présente pas la personne aux riverains. En effet, selon les populations, lorsqu'une personne est arrêtée, l'OIPR l'interroge sur sa provenance. Cependant, lorsque le coupable indique le nom de son village, l'OIPR ne cherche pas à savoir si réellement celui-ci vient du village qu'il a indiqué.

*« Quand ils prennent les gens dans la forêt là-bas, ils leur posent des questions, ils disent je viens de V5. Et au lieu de l'envoyer directement chez le chef, ils le prennent, ils s'en vont et ils écrivent dans leur document, on a attrapé braconnier au V5. Et ils disent qu'on est dans zone rouge, ils ne peuvent pas faire de projet pour nous ». (FG avec les hommes de Kodaya V5).*

Même si les populations reconnaissent qu'il y a eu des actions menées par l'OIPR, il n'en demeure pas moins qu'elles aient encore aujourd'hui des griefs et des attentes vis à vis de celui-ci. Ainsi, des localités comme Kodaya V5, Sagboya V6 et Djigbagui ont évoqué ces situations, car celles-ci affirment ne plus bénéficier d'initiatives de l'OIPR et ses partenaires.

### **5.7.2.3 Les fouilles et perquisitions des agents de l'OIPR dans la mémoire collective des riverains**

Des populations de certaines localités de la région du Cavally ont subi selon elles des fouilles de l'OIPR. Il s'agit selon elles de fouilles « dans les sauces et bagages ». Ces fouilles ne sont pas appréciées par les riverains, et cela pourrait engendrer des conflits entre l'OIPR et les riverains, si cela se reproduisait :

*« Que les agents de l'OIPR ne viennent pas fouiller dans nos sauces ici ». (FG avec les femmes de Para).*

*« Il faut que l'OIPR fasse son barrage à l'entrée du village, mais faudrait pas qu'ils viennent fouiller dans les sauces. (FG à Keibly).*

*« Les agents de l'OIPR viennent nous menacer avec leurs fusils et fouillent dans les sauces et même dans nos bagages pour chercher la viande de brousse ». (FG à Djouroutou).*

Il découle de ces propos que les opérations de fouille suscitent une forte désapprobation parmi les riverains.

### 5.7.3 Un sentiment d'exclusion pour les non bénéficiaires de projets de l'OIPR

Le fait de ne pas bénéficier de projets ou initiatives dans certaines localités avoisinantes du parc est vivement désapprouvé par les populations concernées. Cette attitude engendre le mécontentement, suscite la colère et nourrit un sentiment d'exclusion des riverains. Les énonciations suivantes étayent cette constatation :

*« Je vois ça comme une exclusion parce que pour des projets de l'OIPR, tous les villages riverains doivent être pris en compte parce qu'ils ne doivent pas penser que les agresseurs viennent seulement des villages plus proches du parc, mais ils peuvent venir de loin ». (Focus group Dagadji).*

*« Dans le mauvais sens, ils ne viennent pas ici. On est dans même Rapides grah là, et puis ils nous excluent. C'est ça qui nous fait mal. Ils ne viennent pas ici. Ça, noté ça dans votre rapport, ils nous excluent ». (Focus group Gligbeuadji).*

*« On n'a jamais entendu que le parc a fait quelque chose pour nous. Pas de projet également. Ça nous peine ». (Focus group à Dogbo).*

Ainsi, les populations non bénéficiaires des initiatives de l'OIPR et de ses partenaires perçoivent cette situation comme une forme d'exclusion et ne comprennent pas les critères de sélection. En plus, certaines populations autochtones considèrent que le parc constitue leur patrimoine. Par conséquent, ils estiment que l'OIPR et ses partenaires devraient d'entreprendre des initiatives en leur faveur afin de compenser la perte de leurs terres.

*« Le PNT est la terre de nos parents, si l'État l'a pris, il faut des mesures pour notre survie... ». (Focus group avec les hommes de Para).*

En outre, certaines localités de la région du Cavally soutiennent que le parc est désigné du nom de la ville de Taï. Par conséquent, elles devraient davantage bénéficier des initiatives du parc. Toutefois, elles estiment recevoir moins d'actions par rapport aux populations de Soubéré, qui en tirent plus de bénéfices.

*« Nous sommes à moins d'un kilomètre du parc, mais nous ne gagnons rien. C'est Soubéré qui est éloigné du parc qui bénéficie ». (Focus group Gouleako I).*

En somme, l'absence d'initiatives de la part de l'OIPR dans certaines localités, a un impact considérable sur les riverains. Ils revendiquent par conséquent une incorporation dans les initiatives de l'OIPR. Il est question de leur intégration dans les AGR, les infrastructures sociales, les campagnes de sensibilisation, ainsi que l'emploi des jeunes dans les activités d'aménagement et de surveillance du parc.

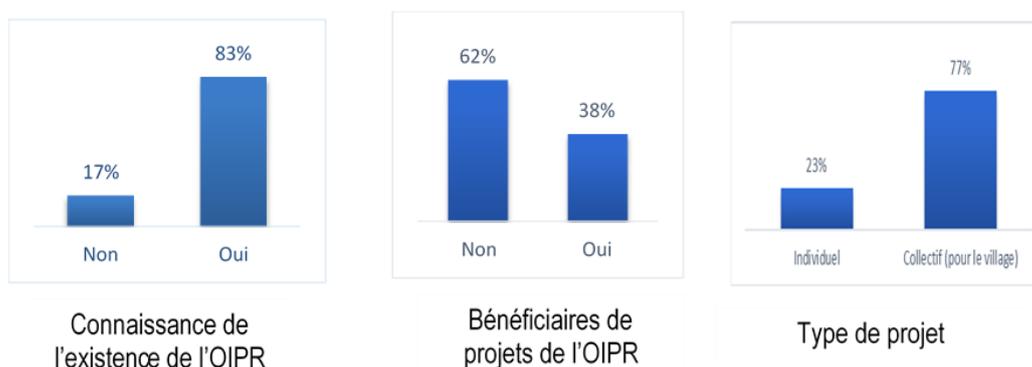
## 5.8 Perceptions des actions de l'OIPR par les populations riveraines

Il ressort que 83% des enquêtés affirment avoir connaissance de l'existence de l'OIPR contre 17% qui ont répondu ne pas avoir entendu parler de cette structure. Bien qu'elles affirment avoir une bonne connaissance de l'OIPR, cette frange ne la cite pas comme la première structure chargée de la protection du PNT. Cette méconnaissance relative de l'OIPR comme l'organe de protection et de conservation du PNT, est sans doute due à la confusion que ces populations font entre les agents de l'OIPR et ceux des eaux et forêts.

En ce qui concerne les perceptions des populations riveraines sur les actions entreprises par l'OIPR, il faut noter qu'elles sont variées et sont souvent influencées par une multitude de facteurs entre autres avoir bénéficié d'un projet d'AGR, de réhabilitation d'infrastructures sociales, de création d'emplois ou d'action répressive.

En effet, 38% de la population enquêtée a affirmé avoir bénéficié d'un projet de l'OIPR contre 62%. Parmi les populations ayant reconnu avoir bénéficié de projet, 77% de ceux-ci sont des projets collectifs (communautaires) contre 23% qui sont des projets individuels.

Au regard de ces résultats, l'on peut dire que les actions de l'OIPR en matière de projets sont perceptibles par les populations.

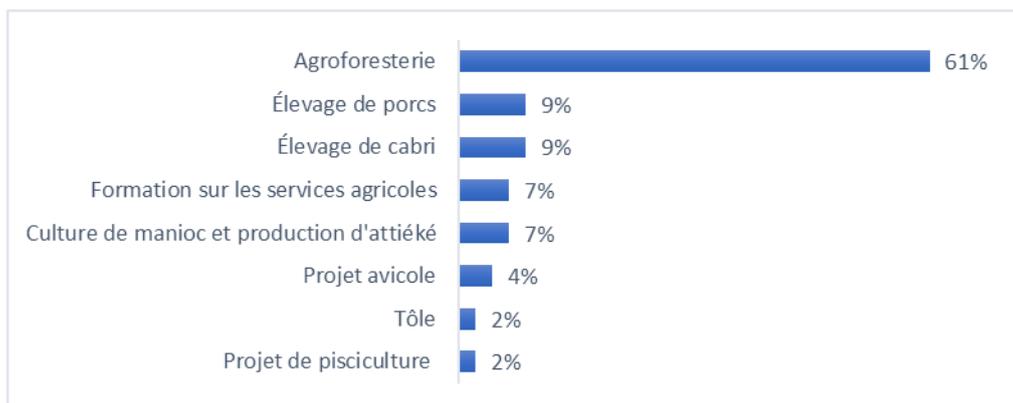


**Figure 27 : Connaissance de l'OIPR et bénéficiaires de projets**

En effet, lors des entretiens, les populations ont affirmé qu'elles sont favorables aux infrastructures sociales et communautaires car profitant à toute la population.

### 5.8.1 Projet individuel

La plupart des projets individuels réalisés par l'OIPR, sont des projets visant à la conservation de la biodiversité et au développement durable. Ces projets sont, selon les bénéficiaires, bénéfiques mais insuffisants pour couvrir les besoins de plus en plus croissants surtout en matière de protéines animales.



**Figure 28 : Répartition des projets individuels**

Le mode d'attribution des projets est dans la plupart des cas lié aux vœux des bénéficiaires à l'exception des projets d'agroforesterie qui semblent être beaucoup plus proposés aux populations riveraines. Cependant, elles y accordent une importance dans sa mise en œuvre.

**Tableau 32 : Mode d'attribution des projets**

Projets	Mode d'attribution		
	Consultation/Vœu du bénéficiaire (%)	Imposition au bénéficiaire (%)	Autres (%)
Agroforesterie	44	52	4
Élevage de cabri	75	25	0
Élevage de porcs	100	0	0
Formation sur les services agricoles	100	0	0
Culture de manioc et production d'attiéké	100	0	0
Projet avicole	100	0	0
Projet de pisciculture	100	0	0
Tôle	0	100	0
<b>Total</b>	<b>61</b>	<b>35</b>	<b>4</b>

### 5.8.2 Importance des projets individuels réalisés

Cette section vise à renseigner sur la manière dont les populations riveraines du parc perçoivent l'importance des différents projets individuels mis en œuvre par l'OIPR. L'ordre d'importance selon les projets est le suivant : l'élevage de cabris (100%), la culture de manioc et la production d'attiéké (100%), la pisciculture (100%), l'élevage de porcs (75%), et le projet avicole (50%).

Ces activités semblent être en harmonie avec les besoins et les priorités des populations riveraines surtout en matière de sécurité alimentaire et de revenus. Les résultats de cette

perception pourraient également montrer l'importance que les populations accordent à l'éducation et à la formation dans le domaine agricole. Ce qui permettrait de renforcer leurs compétences et d'améliorer ainsi leur productivité.

**Tableau 33 : Degré d'importance sur les projets individuels réalisés**

Perception des projets par les populations riveraines au parc	Important (%)	Très important (%)
Élevage de cabri	100	0
Culture de manioc et production d'attiéké	100	0
Projet de pisciculture	100	0
Élevage de porcs	75	25
Agroforesterie	55.56	44.44
Projet avicole	50	50
Formation sur les services agricoles	0	100
Tôle	0	100
<b>Total</b>	<b>58.70</b>	<b>41.30</b>

### 5.8.3 Indice de satisfaction liée aux projets individuels

A la question de savoir la note attribuée à l'OIPR par rapport à la réalisation des projets individuels, les enquêtés ayant bénéficié de projet ont attribué une note moyenne de 4 sur 5. Seule la formation sur les services agricoles et le projet de pisciculture ont obtenu la note de 5 sur 5.

Ces notes toutes supérieures à la moyenne montrent que les projets réalisés par l'OIPR auprès des populations sont bien appréciés par celles-ci :

**Tableau 34 : Niveau de satisfaction en rapport avec les projets individuels**

Projet	Note moyenne	Ecart-type
Agroforesterie	4	1
Culture de manioc et production d'attiéké	4	1
Élevage de cabri	4	1
Élevage de porcs	4	1
Formation sur les services agricoles	5	0
Projet avicole	4	1
Projet de pisciculture	5	0
Tôle	4	0
<b>Note Globale</b>	<b>4</b>	<b>1</b>

#### 5.8.4 Projets Collectifs

Les projets collectifs les plus réalisés sont : la construction/équipement d'école (29%) et la construction d'infrastructure sanitaire (26%). Ensuite viennent les projets de réhabilitation d'infrastructures (pompe, école, etc.) (12%) et la fourniture d'équipement (11%). Les projets d'élevage de porcs, les projets piscicoles et de manioc sont moins mis en œuvre de manière collective.

*« Projet d'élevage là moi je préfère que ce ne soit pas en groupe car aujourd'hui une va partir travailler si c'est ferme de poulet comme ça, une va partir aujourd'hui demain elle va dire qu'elle fatiguée ou bien qu'elle n'ait pas le temps or les animaux ont doit les nettoyer chaque jour donc ça envoie les palabres donc moi je préfère faire seule mon élevage » (Focus group avec les femmes de Zagné)*

Les projets collectifs souhaités par les populations sont des projets de construction de foyer des jeunes (100%), de construction d'infrastructures sanitaires (94%), de réhabilitation de pompes, de centre de santé, d'écoles (92%).

*« Si par exemple l'OIPR aide à la construction d'un foyer des jeunes sur toute cette partie de Keibly, ou à Troya, ou à Zro, c'est nous-mêmes qui allons dire aux gens que n'entrez-pas dans cette forêt parce que c'est à cause d'elle qu'on a ça et ça aujourd'hui. Mais tous les projets sont faits du côté de Soubré mais sur notre côté ici on ne gagne rien » (Focus group à Zaïpobly).*

*« Si l'OIPR nous aide à avoir un centre de santé ou réhabilite un dispensaire dans les villages c'est la population même qui va aider à surveiller ce parc mais quelque chose que tu surveille et que tu ne gagnes rien, mais nous on le fait pour nos enfants et nos petits-enfants pour qu'ils puissent voir les animaux qu'ils voient à la télé ou dans les livres. Par exemple, s'ils voient un singe à la télé en venant ici à Tai, il peut le voir en vrai » (Focus group à Tai).*

## 6 RECOMMANDATIONS

Défis/thématiques	Manifestations	Action à mener	Responsable	Calendrier*)
Méconnaissance du statut du PNT	Les riverains confondent les terminologies parc, réserve et forêt classée, tout comme les fonctions de l'OIPR, des Eaux et Forêts et de la SODEFOR	Poursuivre et renforcer les actions de sensibilisations avec différents canaux (projection de films, sketches, boîtes à images, etc.)	OIPR et ses partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Régulièrement</li> </ul>
Développement de Projets d'AGR et Infrastructures	Difficultés d'accès aux sources de protéines animales	Réaliser un audit des projets d'AGR réalisés pour déterminer les facteurs de succès et d'échecs	OIPR et ses partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A court terme et</li> <li>▪ Suivi régulier</li> </ul>
		Réaliser une étude de retour d'expériences sur des projets similaires autour et en dehors du PNT		
	Proposer des AGR sur la base des critères de réussite à la suite des audits et des benchmarking			
	Dégradation des pistes	Continuer le plaidoyer auprès des partenaires ou institutions pour le reprofilage des pistes pour faciliter l'achat et l'écoulement des produits agricoles, l'évacuation des malades, le transport des populations, etc.	Conseil Régional, Conseil Café Cacao, MIE (pour le reprofilage) et l'OIPR (pour les plaidoyers)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Régulièrement</li> </ul>
	Insuffisance du développement du tourisme dans les localités riveraines	L'un des services du parc auxquels tiennent les populations est de connaître les espèces d'animaux au-delà de la forte pluviométrie. Par conséquent, le développement du tourisme et les visites guidées au parc pour les riverains les incitera à s'impliquer davantage dans les actions de protection du parc.	OIPR et ses partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ À partir de la création d'un circuit touristique</li> <li>▪ Moyen terme</li> <li>▪ Régulièrement</li> </ul>
Conflit homme-faune	Destruction de cultures par les animaux sauvages	Mise en place d'une plateforme pour la gestion des conflits homme faune à la périphérie du PNT	OIPR et ses partenaires L'Etat	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A court terme et</li> <li>▪ Régulièrement</li> </ul>
		Création de cadre juridique ou mécanismes de compensation des riverains victimes des dégâts de		

<b>Défis/thématiques</b>	<b>Manifestations</b>	<b>Action à mener</b>	<b>Responsable</b>	<b>Calendrier*)</b>
		cultures par la faune sauvage autour du PNT.		

Court Terme (0 à 2 ans), Moyen Terme (2 à 5 ans), Long Terme (5 ans et plus)

## 7 CONCLUSION

L'évaluation du niveau d'appropriation du Parc national de Taï par les communautés riveraines dans le cadre du Programme de Gouvernance et Gestion durable des Ressources Naturelles dans les espaces Comoé et Taï (Pro2GRN) a été menée dans 33 localités issues des 3 régions mitoyennes au PNT (Nawa, Cavally et San Pedro). Cette étude avait pour but de déterminer le niveau d'appropriation et la perception au niveau communautaire du Parc national de Taï. Autrement dit, l'étude a été guidée par la question principale suivante : quelles sont les perceptions sociales et la sensibilité des acteurs locaux par rapport à la présence du Parc national de Taï ? La question principale a été déclinée en éléments interdépendants permettant de faire ressortir les perceptions sociales et la sensibilité des acteurs locaux par rapport aux actions de conservation menées par l'OIPR ; le profil des détracteurs, des passifs et des promoteurs du PNT face aux actions du gestionnaire ; les mesures incitatives à la conservation et leurs impacts sur la perception et l'appropriation du PNT ; le niveau de connaissance des populations riveraines (jeunes, femmes, autochtones, migrants) relativement aux lois régissant le Parc national de Taï. A cela s'ajoutent également l'avis exprimé par les populations riveraines sur la présence du PNT en termes d'avantages et désavantages (services fournis, qualité de vie, régulation du climat local, santé, valeurs d'existence, de legs, etc.) ; de même que le niveau de satisfaction des populations riveraines concernant les mesures d'IEC. Une attention a été portée sur des événements historiques majeurs dans la relation des gestionnaires du PNT avec les populations riveraines qui pourraient impacter la perception de ces derniers à l'égard du parc.

Il ressort de cette étude que de façon générale, les populations sont engagées et conscientes des efforts mis en œuvre par l'OIPR et ses partenaires dans la conservation du PNT qui est considéré très majoritairement comme un bien commun.

Ils détiennent également une connaissance avérée du Parc national de Taï, résultant des campagnes de sensibilisation réalisées par l'OIPR et ses partenaires. En effet, les riverains, quel que soit le niveau d'instruction, l'âge ou la nationalité présentent le PNT comme un espace interdit d'accès. Ils reconnaissent qu'il s'agit d'un espace protégé dans lequel il est interdit de pratiquer la chasse, l'exploitation forestière et agricole.

Il ressort que les promoteurs du parc sont majoritaires, les détracteurs minoritaires et les passifs marginaux.

Les promoteurs du PNT sont majoritaires à 91 % et peuvent être classés en deux catégories. La première catégorie des promoteurs souhaite la conservation du parc sans aucune présence humaine à l'intérieur. Pour cette catégorie, c'est la seule manière de s'assurer du maintien de l'intégrité de ce bien commun. Ils sont composés de toutes les couches sociales mais majoritairement les autochtones, les jeunes et les femmes. La seconde catégorie des promoteurs souhaite conserver le parc, mais émettent le désir d'avoir accès à certains biens tels que les lianes, les plantes médicinales, les arbres fruitiers, les visites guidées dans le parc, et même la possibilité de pratiquer la pêche dans les cours

d'eaux situés à proximité de leurs plantations. Ils sont composés essentiellement des planteurs autochtones et les migrants sédentarisés.

Les promoteurs du PNT dans l'ensemble souhaitent également l'amélioration de leurs conditions de vie, notamment bénéficier d'une route praticable et un appui pour l'accès aux sources de protéines animales.

Quant aux détracteurs, ce sont ceux qui perçoivent le parc comme un bien non productif. Par conséquent, ils souhaitent que le parc leur soit cédé pour leurs besoins, en l'occurrence pour les cultures agricoles. Cette dernière catégorie est minoritaire autour de 8 % essentiellement composés des migrants.

Au niveau des riverains considérés comme passifs, il s'agit de ceux qui semblent être indifférents à la présence ou non du parc. Ils sont marginaux et représentent 1% de la population.

L'évaluation a pu mettre en lumière deux catégories distinctes d'empreintes dans la mémoire collective chez les riverains du PNT. Il s'agit des projets individuels et collectifs réalisés par l'OIPR et ses partenaires perçues comme positifs. En revanche, d'autres actions ont été perçues comme néfastes, suscitant le mécontentement et la colère chez les riverains. Il s'agit de ce que les riverains estiment être des abus d'autorités des agents de l'OIPR, des exclusions et discrimination selon eux au niveau de l'attribution des projets et du manque de compensation en cas de dégâts de culture par les animaux du parc.

En ce qui concerne les perceptions des populations riveraines sur les actions entreprises par l'OIPR, celles-ci sont fortement appréciées par la majorité des riverains bénéficiaires, qu'il s'agisse de projet individuel, collectif ou communautaire. Ils apprécient les projets axés sur l'élevage, et désirent bénéficier de formation et d'un suivi des projets pour favoriser une amélioration de leurs conditions de vie. Les actions comme l'accès à l'éducation, à la santé et à l'eau potable sont fortement appréciées par les populations qui estiment que ces actions devraient être menées dans toutes les localités riveraines au parc.

En somme, les riverains expriment une appréciation envers la présence du parc, motivée par les services écosystémiques dont ils bénéficient, ainsi que par les initiatives entreprises par l'OIPR et ses partenaires. C'est précisément cette reconnaissance qui incite les populations à œuvrer en faveur de la protection et de la préservation du Parc national de Taï. Néanmoins, ils estiment que l'impact du parc sur leurs conditions sociales et économiques demeure insuffisant.

Par conséquent, ils réclament des actions d'envergure de la part de l'OIPR et de ses partenaires, notamment dans les domaines des infrastructures sociales de base telles que les routes, l'eau potable, l'électricité, les écoles, les centres de santé, et autres. Ils souhaitent également des initiatives dans le domaine de l'agriculture et du tourisme (élevage, cultures vivrières, écotourisme, etc.) afin d'optimiser les retombées positives sur les communautés.

Par ailleurs, les riverains se plaignent de subir des dommages causés à leurs cultures par divers animaux tels que les éléphants, les buffles, les antilopes, les rongeurs et les

chimpanzés, sans bénéficier de compensations adéquates. Ils sollicitent donc des actions concrètes de réparation de la part de l'OIPR et de ses partenaires pour pallier ces pertes. Au terme de l'évaluation, des recommandations ont été élaborées, dont la mise en œuvre permettra de conforter la visibilité des actions de l'OIPR et renforcer l'appropriation et l'engagement des riverains envers le PNT.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexe 1 : Quelques listes de présence

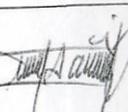


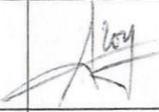
REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail  
-----  
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable  
-----  
Office Ivoirien des Parcs et Réserves  
-----  
Direction de Zone Sud-Ouest

#### Liste de présence

Objet : Réunion de cadrage avec l'équipe du CRS.....

Lieu : Salle TANBOSSAMA Adama / DZSO..... Date : 17/08/2023.....

N°	Nom et Prénoms	Structure/Fonction	Contact/Email	Provenance	Emargement
1	TOURE G. Joseph	OIPR / CBT	0769709593	Soubri	
2	N'DRI Kouassi KAN NESTOR	CSRS/écologie	07-47-49-93-26	Abidjan	
3	Tui Loh Louis	CSRS/Antropo	0779473549	Abidjan	
4	YAPI ACHILLE JAURES	CSRS/Economiste	0758807286	ABIDJAN	
5	KOFFI Aja Lydie Judicaelle	CSRS/Sociologue	0767587411	Abidjan	

N°	Nom et Prénoms	Structure/Fonction	Contact/Email	Emargement
	ASSIE DSEYAO WY H.	OIPR / D2SO Chargé d'études	0707 10 77 69 hantman.assie@cipr.ci	
	KONE SANGA S.	OIPR / D2SO Chargé du SE SIG	0709301990 souleymane.kone@cipr.ci	
	IDURE Yaouba Eric	OIPR / D2SO Assistant-Gen	07 08 78 67 28	
	KOUASSI Kouakou Désiré	OIPR / D2SO Chef Secteur/Inten	07 07 90 91 80 dkouamcipr@gmail.com	
	Silue Dognon François	OIPR / D2SO / S. Hon CS. Inten	01 02 75 49 08 / 07 07 58 40 22 dognon.silue@gmail.com	
	YEBOUÉ Abraham	OIPR / AMR	07-08-88-75-05 abraham.yeboue@outlook.com	
	MOMO Honorine	CSRS / UFHB	honorine.mome@csrs.ci	
	Doh Shallum Grâce	stagiaire OIPR / D2SO	grâceesthendoh@gmail.com	



Dimanche 27 Août 2023

CSRS  
 Centre Suisse de Recherches  
 Scientifiques en Côte d'Ivoire



giz Deutsche Gesellschaft  
 für Internationale  
 Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

4

LISTE DE PRÉSENCE : ÉTUDE D'ÉVALUATION DU NIVEAU D'APPROPRIATION DU PARC NATIONAL DE TAI PAR

LES COMMUNAUTÉS RIVERAINES

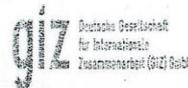
LOCALITÉ : SARAKAGUI (FOCUS-GROUP HOMMES)

N°	NOM ET PRÉNOMS	FONCTION	CONTACTS	ÉMARGEMENT
01	SARAKA Kouadio Amani	CHEF DU VILLAGE	0748720707	
02	YAO Adjo		0506976564	—
03	Kouadio N'guesso	Indépendant	—	
04	KOUAKOU KONAN	Planteur	0748650406	
05	KOFFI KOUAKOU FELIX	Planteur	0748077197	
06	KINDA JEAN	Planteur	0506025004	
07	KINDA FRANÇOIS	Planteur	0173356318	
08	KOUADIO KONAN	Planteur	0708158201	
09	BOH AMANI	Planteur	0748720526	
10				
11				





Mardi 05 Septembre 2023

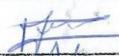
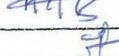

 CSRS  
 Centre Suisse de Recherches  
 Scientifiques en Côte d'Ivoire


4

## LISTE DE PRÉSENCE : ÉTUDE D'ÉVALUATION DU NIVEAU D'APPROPRIATION DU PARC NATIONAL DE TAI PAR

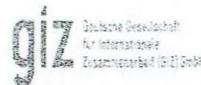
LES COMMUNAUTÉS RIVERAINES

LOCALITÉ : DAGANTI (FDCUS-GROUP)

N°	NOM ET PRÉNOMS	FONCTION	CONTACTS	ÉMARGEMENT
01	MALE DJIBRIL	Commerçant	0748656039	
02	KOFFI KOUADIO LEONARD	Planteur	0708935593	
03	KPAN GERTRUDE	Coiffeuse	0575621183	
04	YOHAN LOU VIVIANE	Menagère	0747669656	
05	GUEU MATOMA OCHIDEE	Couturière	0505231958	
06	KANLA RICHARD	Planteur	0769502215	
07	BARE BABA	Commerçant	0709458020	
08	AKOUBI KOUADIO FAUSTIN	Planteur	0545302112	K.F.
09	KOUASSI KONAN BENJAMIN	Couturier	0546115095	
10	KOFFI KONAN PAUL	Planteur	0747185790	
11	KONE KARAMOKO	Planteur	0504294287	



(Focus-Group DAGANTI)


 CSRS  
 Centre Suisse de Recherches  
 Scientifiques en Côte d'Ivoire


21

N°	NOM ET PRÉNOMS	FONCTION	CONTACTS	ÉMARGEMENT
12	KONE SIAN	Planteur	0546713241	
13	DIRO NEMLIN VICTOR	chef du village de DAGANTI	0545302106	
14	DIRO YOUKOU LEA PATRICE	Planteur	0506166329	
15	GUIRE GAY BERNARD	Planteur	0546814512	
16	GUIROBO BONNE PAUL	PLANTEUR	0768338040	



Jeudi 24 Août 2023

1/2

## LISTE DE PRÉSENCE : ÉTUDE D'ÉVALUATION DU NIVEAU D'APPROPRIATION DU PARC NATIONAL DE TAI PAR

## LES COMMUNAUTÉS RIVERAINES

LOCALITÉ : GNABOYA (V4) (FOCUS-GROUP FEMMES)

N°	NOM ET PRÉNOMS	FONCTION	CONTACTS	ÉMARGEMENT
01	QUEDRAOGO ZANESSA	Commerçante	0747106060	
02	MABUDU Antoinette Epse Loukou	Aide-soignante	0708724783	
03	DIALLO ASSETOU	Ménagère	-	
04	OUATTARA KOROTOU MOU	Ménagère	0778116778	
05	COULIBALY MASSITA	Commerçante	0758178887	
06	BOUMBIA MARIAM	Ménagère	0778921992	
07	KOUADIO AMOIN ELISABETH	Ménagère	0747103060	
08	KOUAKOU ZOZOU	Ménagère	0777707384	
09	KOUAME AMENAN JEANNE	Ménagère	0707748725	
10	KOUNKOU AMENAN LUCIE	Ménagère	0709202902	
11	KOFFI ABOU MADELENE	Ménagère		

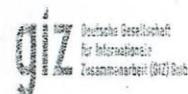


Jeudi 24 Août 2023

GNABOYA (V4) (FOCUS-GROUP FEMMES)

2/2

N°	NOM ET PRÉNOMS	FONCTION	CONTACTS	ÉMARGEMENT
12	KOUADIO AYA MARIE JEANNE	Ménagère	0747074393	
13	KOUADIO AYA BEATRICE	Ménagère	0759048143	
14	FOFANA SALIMATA	Ménagère	0759078814	
15	ZADJELA BAILE SUZANNE	Productrice Cacao	0748887718	



LISTE DE PRÉSENCE : ÉTUDE D'ÉVALUATION DU NIVEAU D'APPROPRIATION DU PARC NATIONAL DE TAI PAR  
LES COMMUNAUTÉS RIVERAINES

LOCALITÉ : G.LIGBEUADJI

N°	NOM ET PRÉNOMS	FONCTION	CONTACTS	ÉMARGEMENT
01	DULAPO KLE Jules	Chef du Village	0708774811	KML
02	Soko Koué Claude	Pr. de Jeune	0708555507	Soko
03	Kouya Gredy Nardé	Pr. Comité de Sect	0708387621	<del>Soko</del>
04	Dagata Antoine	Planteur	0788596990	<del>Soko</del>
05	Guiko Antoine	" "	0778699851	Soko
06	Kouadio Kouadio	Planteur	0709633055	Soko
07	Kouadio Salif	" "	0767775223	Soko
08	Quedzo Amidou	" "	050576778	Soko
09	Overem Salif	Planteur	070771225	Soko
10	Dacrou Kouassi Youyouma	Recenseur	0505236771	Soko
11	Soumakoro Nou	Planteur	0757240659	#

## 8.2 Annexe 2 : Photos







## 8.3 Annexe 3 : GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL ADRESSÉ AUX INSTITUTIONS ET AUTORITÉS ADMINISTRATIVES

### Évaluation du niveau d'appropriation du Parc national de Taï par les communautés riveraines

**GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL ADRESSÉ AUX INSTITUTIONS ET AUTORITÉS ADMINISTRATIVES** (Sous-préfet, OIPR, GIZ, PIF, Fondation pour les Chimpanzés Sauvages).

#### **I. ACTIONS MENÉES**

1. Quelles sont les actions et dispositions que vous mettez en place pour la conservation du PNT ? (**Sensibilisation, information, éducation et communication, investissements socio-économiques, Activités Génératrices de Revenus, infrastructures sociales de base, législations, etc.**)
2. Quelle est la réceptibilité des populations face à vos actions ? Quelles sont les localités les plus et les moins réceptives ? Pourquoi ?
3. Quelles sont les difficultés ou contraintes que vous rencontrez ou avez-vous rencontré dans vos activités de conservation du PNT ? comment réagissez-vous ou avez réagi face à ces difficultés ?
4. Selon vous, le parc a-t-il un impact réel en termes d'amélioration des conditions sociales et économiques des populations ? si non pourquoi, si Oui, comment ?

#### **II. PERCEPTIONS DES POPULATIONS**

1. Selon vous, comment les populations perçoivent-elles la conservation du PNT ? Pourquoi ?
2. Selon vous, quel est le niveau d'appropriation des populations de la conservation du PNT ?
3. Selon vous, quelles sont les facteurs ayant contribué ou entravé les perceptions favorables et l'appropriation du parc par les populations ?
4. Quels sont les principaux facteurs qui ont influencé (ou peuvent influencer) la durabilité des perceptions favorables et l'appropriation du parc ?
5. Que proposez-vous pour une meilleure conservation du PNT ?

**MERCI DE VOTRE COLLABORATION**

## 8.4 Annexe 4 : GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL ET DE GROUPE ADRESSÉ AUX COMMUNAUTÉS

### Évaluation du niveau d'appropriation du Parc national de Taï par les communautés riveraines

#### **GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL ET DE GROUPE ADRESSÉ AUX COMMUNAUTÉS**

(Bénéficiaires projet et AGR, jeunes, élèves, Groupes sociaux de base, Mutuelles de développement, Sociétés coopératives, Chefs d'exploitations agricoles, Société civile, Leaders d'opinion, les autorités coutumières).

#### **I. CONNAISSANCE SUR LE PNT**

1. Que savez-vous du PNT ?
2. Selon vous est-il nécessaire mettre en place un parc national ? si oui ou non pourquoi ?
3. Êtes-vous informé des lois régissant le Parc National de Taï ? Si oui lesquels, et comment les trouvez-vous ?

#### **II. IMPORTANCE DU PNT**

1. Selon vous, quels avantages vous procurent le PNT ? (**Régulation du climat local, favorable aux activités agricoles, connaissances d'animaux et d'espèces naturelles, legs de patrimoine aux générations futures, développement local, Services fournis, qualité de vie, santé, valeurs d'existence, etc.**)
2. Selon vous quels sont les désavantages liés à l'existence du PNT ? (**Régulation du climat local, défavorable aux activités agricoles, legs de patrimoine aux générations futures, développement local, Services fournis, qualité de vie, santé, valeurs d'existence, etc.**)

#### **III. PERCEPTION ET APPROPRIATION DU PNT**

1. Comment trouvez-vous l'existence du PNT ?
2. Voyez-vous le parc comme un bien commun ? Si oui ou non, pourquoi ?
3. Quel est votre niveau de contribution, d'implication effective et d'adhésion à la construction du parc comme bien commun ?
4. Quels sont les éléments pratiques qui illustrent le caractère de bien commun de ce parc ?
5. Êtes-vous informé des actions de conservation du PNT menés par l'OIPR et ses partenaires (**Sensibilisation, information, éducation et communication, investissements socio-économiques, Activités Génératrices de Revenus et**

**infrastructures sociales de base) ?** Si non pourquoi ? Si oui, Comment trouvez-vous ces actions ?

6. Quel est votre niveau de satisfaction concernant les mesures IEC ?
7. Quels sont les événements historiques majeurs justifiant votre perception actuelle du PNT ?

#### **IV. DURABILITÉ DU PNT**

1. Quel est votre niveau d'appropriation du PNT ?
2. Quelles sont les dispositions existantes pour la durabilité du PNT ?
3. Qui a contribué à la mise en place de ces dispositions ? (**OIPR, partenaires, communautés locales, ONG, etc**).
4. Pensez-vous que ces dispositions peuvent perdurer dans le temps ? Pourquoi ?
5. Quels sont les principaux facteurs qui ont influencé (ou peuvent influencer) la durabilité du PNT ?
6. Que proposez-vous pour la durabilité des initiatives de préservation du PNT ?

**MERCI DE VOTRE COLLABORATION**

## **8.5 Annexe 5 : Questionnaire ménage**

ÉVALUATION DU NIVEAU D'APPROPRIATION DU PARC NATIONAL DE TAIÏ PAR LES COMMUNAUTÉS RIVERAINES

---

IDENTIFICATION

---

### **SECTION 0 : IDENTIFICATION**

Nom des enquêteurs

- MORO HONORINE
- NDRI KOUASSI NESTOR
- KOFFI JUDICAËLLE
- YAPI JAURES
- KADIO YVES
-

TUI LAH LOUIS

**Q01 Région**

- Cavally
- Nawa
- San-Pedro

**Q02 Villages Nawa**

- TCHETALY ou V1
- BUYO MAREYEUSE
- LOGBOZOA
- KODAYA V5
- SAGBOYA V6
- DJIGBAGUI
- JOHIN
- DAHILI
- GBLÉTIA
- GNABOYA
- SARA KAGUI
- PK 15
- PK 28
- WALEBO
- AUTRE

**Q03 Villages Cavally**

- GOULÉAKO 1
- PONAN
- TAÏ
- KÉIBLY
- ZAGNÉ
- ZAÏPOBLY
- BÉHÉBO
- NIZAHON (1&2)
- TROYA
- 
-

ZRO

AUTRE

**Q04 Villages San Pedro**

- DAGADJI
- DJAPADJI
- DOBA
- DOGBO
- GLIGBEUADJI
- DJOUROUTOU
- KARIE
- PARA
- YOUKOU
- AUTRE

Q05 Si autre localité, veuillez préciser

---

**CARACTERISTIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES**

---

SECTION 1: CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

Q101 Quel est votre âge ?

(ans)

---

**Q102 Sexe**

- Femme
- Homme

**Q103 Quelle est votre situation matrimoniale**

- Célibataire
- Mariée
- Veuve
- 
-

Union libre

Divorcée/Séparée

**Q104 Quelle est votre religion**

- Chrétienne
- Musulmane
- Animiste
- Aucune
- Autres (à préciser)

**Q105 Autres(préciser)**

---

**Q106 Quel est votre niveau d'instruction**

- Aucun
- Alphabétisé
- Primaire
- Secondaire premier cycle
- Secondaire second cycle
- Supérieur
- École coranique

**Q107 Quelle est votre nationalité**

- Ivoirienne
- Malienne
- Guinéenne
- Burkinabé
- Libérienne
- Béninoise
- Autres (à préciser)

**Q108 Autres(préciser)**

---

**Q109 Quel est votre ethnie**

- Baoulé
- Bété

Malinké/Dioula

Kroumen

Bakwé

Oubi

Yacouba

Guéré

Gouro

Sénoufo

Abron

Agni

Autres (à préciser)

## Q110 autres(préciser)

---

### Q112 Quelle est votre profession principale

- Agriculteur
- Ménagère
- Éleveur
- Élève ou étudiant
- Artisan
- Commerçant
- Fonctionnaire
- Autres (à préciser)

### Q113 Autres(préciser)

---

### Q114 Quel est votre revenu mensuel

- 0 à 75 000 F
- 75 000 à 150 000 F
- 150 000 à 225 000F
- 225 000 à 300 000 F
- 300 000 à 375 000 F
- 375 000 à 450 000 F

- 
- 
- 
-

450 000 à 525 000F

525 000 à 600 000F

600 000 à 675 000F

675 000 à 750 000F

750 000 à 825 000F

825 000 à 900 000F

900 000 de 975 000F

975 000 à 1 025 000 F

Plus 1 025 000 F

**Q115 Combien de personnes avez-vous à votre charge**

---

## CONNAISSANCES SUR LE PARC NATIONAL DE TAÏ

---

### SECTION 2: CONNAISSANCES SUR LE PARC NATIONAL DE TAÏ

**Q201** Connaissez-vous le Parc National de Taï ?

- Oui
- Non

**Q202** Que savez-vous du Parc National de Taï ?

- Parc national
- Réserve naturelle
- Réserve de biosphère
- Forêt classée
- Espace protégé
- Forêt sacrée
- Favorise la forte pluviométrie dans la région
- Ne sait pas
- Autres (à préciser)

**Q203** Autres(préciser)

---

**Comment avez-vous eu les informations sur le PNT ?**

- OIPR (Sensibilisation)
- Sous-Préfet
- Radio
- Télévision
- Visite personnelle
- Autres (à préciser)

**Si autre préciser**

---

**Q204 Quelles sont les missions du parc National de Taï ?**

- Conserver la flore et la faune avec la participation des populations riveraines ;
- Améliorer la connaissance des animaux, des eaux et des arbres que possède le parc, leur fonctionnement et leur équilibre par la recherche.
- Protéger la forêt
- Protéger les animaux
- Interdire les activités agricoles
- Ne sait pas
- Autres (à préciser)

**Q205 Autres(préciser)**

---

**Q206 Quels sont les lois et règlements du parc National de Taï ?**

- Interdiction de la chasse
- Interdiction de la pêche
- Interdiction de l'exploitation forestière
- Interdiction d'exploitation agricole
- Interdiction d'exploitation minière
- Interdiction de pâturage d'animaux domestiques
- Interdiction de terrassement ou constructions
- Ne sait pas
- Autres (à préciser)

**Q207 Autres(préciser)**

---

---

**PERCEPTIONS SOCIALES DU PARC NATIONAL DE TAÏ**

---

**SECTION 3: PERCEPTIONS SOCIALES DU PARC NATIONAL DE TAÏ****Q301 Selon vous, quel est le niveau d'importance du PNT de façon générale ?**

- Très important
- Important
- Assez important
- Pas important

**Q302 Quels sont les éléments que vous considérez comme important dans ce parc ?**

- Les animaux
- La forêt
- Les cours d'eaux
- Les paysages
- Aucun
- Autres

**Autre préciser**

---

**Q303 À quoi pensez-vous, lorsque vous voyez le PNT ?**

- Protéger et conserver
- Faire la chasse
- Faire l'agriculture
- Faire la pêche
- Faire l'exploitation forestière
- Ne sait pas
- Autres (à préciser)

**Q304 Autres(préciser)**

---

**Q305 Selon vous est-il nécessaire de mettre en place un parc national ?**

- Oui
- Non

**Q306 Si oui, pourquoi ?**

- Conserver la diversité biologique
- Améliorer la connaissance des écosystèmes du parc, leur fonctionnement et leur équilibre par la recherche.
- Protéger la forêt
- Favoriser la forte pluviométrie dans la région
- Autres (à préciser)

**Q307 Autres(préciser)**

---

**Q308 Si non, pourquoi ?**

- Les espaces cultivables ne suffisent plus
- Espace non productif
- Autres (à préciser)

**Q309 Autres(préciser)**

---

**Q310 Voyez-vous le parc comme un bien commun ?**

- Oui
- Non

**Q311 Si oui, pourquoi ?**

- La forte pluviométrie grâce au parc profite à tous
- La biosphère du parc est un héritage pour nos enfants
- Autres (à préciser)

**Q312 Autres(préciser)**

---

**Q313 Si non, pourquoi ?**

- On nous y interdit toutes activités
- Autres (à préciser)

**Q314 Autres(préciser)**

---

**Q315 Le PNT pourra-t-il subsister si tout le monde veut satisfaire ses besoins ?**

- Oui c'est possible
- Non, avec cette pression le parc finira par disparaître
- Ne sait pas

**Q316 Pouvez-vous perdre quelque chose si le PNT disparaissait ?**

- Oui
- Non
- Ne sait pas

**Q317 Que pouvez-vous perdre ?**

- Forte pluviométrie
- Forêt
- Espèces d'arbres
- Cours d'eaux
- Animaux
- Projet des partenaires
- Une partie de son identité ;
- Certaines valeurs culturelles et spirituelles risquent de disparaître
- Autres (à préciser)

**Q318 Autres(préciser)**

---

**Q319 Quel est votre niveau de perception sur la conservation du parc national de Tai ?**

- Pas favorable
- Assez favorable
- Favorable
- Très favorable

**Q322 Si très favorable ou**

- favorable pourquoi ? Bien du
- parc pour nous même
- Bien du parc pour les générations futures
- Bien du parc pour la flore et la faune
- Projets socio-économiques pour les populations
- 
-

Interdiction d'activités dans le parc

Ne sait pas

Autres (à préciser)

### Q323 Autres(préciser)

---

#### Q324 Si pas favorable ou assez favorable pourquoi ?

- Interdiction d'activités dans le parc
- Ne sait pas
- Autres (à préciser)

### Q325 Autres(préciser)

---

#### Q326 Selon vous, quels avantages le PNT vous procurent-il ?

- Régulation du climat local
- Favorable aux activités agricoles
- Connaissances d'animaux et d'espèces naturelles
- Legs de patrimoine aux générations futures
- Développement local
- Services fournis
- Qualité de vie
- Santé
- Projets socio-économiques
- Aucun avantage
- Autres (à préciser)

### Q327 Autres(préciser)

---

#### Q328 Selon vous quels sont les désavantages liés à l'existence du PNT ?

- Irrégularité du climat local
- Défavorable aux activités agricoles
- Impossibilité de faire la pêche dans la forêt
- Impossibilité de faire la chasse dans la forêt
- 
- 
- 
-

Impossibilité de récolter les écorces et racines des plantes médicinales en cas de maladie

Développement local

Maladie

Aucun désavantage

Autres

#### Q329 Autres(préciser)

---

**Q330 Le PNT est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cela veut dire qu'il est considéré comme un héritage commun de l'humanité (Notre bien à tous).**

Est-ce que cela vous inspire quelque chose pour vous qui vivez dans la région, à coté de ce parc ?

- c'est une Fierté
- C'est bien pour la région,
- ça n'a aucune valeur pour nous

**Q331 Quels sont les événements historiques majeurs justifiant votre perception actuelle du PNT ?**

- Déguerpissement
- Compensation financière
- Sensibilisation
- Projet AGR
- Projet Agroforesterie
- Projets socio-économiques
- Aucun
- Autres (à préciser)

#### Q332 Autres(préciser)

---

## IMPACTS DES ACTIVITÉS DU PARC NATIONAL DE TAÏ

---

### SECTION 4: IMPACTS DES ACTIVITES DU PARC NATIONAL DE TAÏ

**Q401 Le PNT a-t-il un impact sur vos conditions sociales ? (Éducation, infrastructures sociaux, santé, etc.)**

- Oui
- Non

**Q402 Quels impacts sociaux, le PNT engendre-t-il ?**

- Accès à l'éducation
- 
- 
-

Accès à la santé

Accès à l'eau potable

Autres (Préciser)

**Q403 Autres(préciser)**

---

**Q404 Le PNT a-t-il un impact sur vos conditions économiques ?**

- Oui
- Non

**Q405 Quels impacts économiques, le PNT engendre-t-il ?**

- Augmentation du revenu
- Création d'emplois
- Diversification des sources de revenus
- Augmentation de l'autonomie financière des femmes
- Autres (à préciser)

**Q406 Autres(préciser)**

---

**Q407 Le revenu a t-il augmenté de combien de pourcent ?**

- 1-10%
- 10-20%
- 20-30%
- 30-40%
- 40-50%
- + 50%

**Q408 Combien d'emploi avez-vous créé dans la zone grâce aux actions de l'OIPR?**

---

**Grâce aux actions de l'OIPR :**

- J'ai du travail
- J'ai embauché

**Combien de personnes avez-vous embauché ?**

Q409 Combien de sources de revenus avez maintenant grâce aux actions de l'OIPR ?

## DURABILITÉ DU PARC NATIONAL DE TAÏ

### SECTION 5: DURABILITE DU PARC NATIONAL DE TAÏ

Q501 Pensez-vous qu'on peut conserver pendant longtemps le PNT ?

- Oui
- Non

Q502 Si Oui, pourquoi ?

- Bonne gestion de l'OIPR et ses partenaires
- Sensibilisation
- Implication de l'UNESCO
- Engagement des populations
- Autres (à préciser)

Q503 Autres(préciser)

Q504 Si Non, pourquoi ?

- Mauvaise gestion de l'OIPR et ses partenaires
- Mécontentement des populations
- Déguerpissement des populations
- Autres (à préciser)

Q505 Autres(préciser)

Q506 Pendant combien de temps estimez-vous qu'on puisse conserver encore

- le PNT ? Moins de 10 ans
- Moins de 20 ans
- Moins de 50 ans
- Moins de 100 ans
- 
- 
-

Plus de 100 ans

Pour toute la vie

Aucun avis

**Q507 Quel événement peut impacter selon vous la durabilité du PNT ?**

- Aucun
- Conflits socio-politiques
- Mécontentement des populations
- Désengagement de l'UNESCO
- Désengagement de l'OIPR et ses partenaires
- Catastrophes naturelles
- Ne sait pas
- Autres (à préciser)

**Q508 Autres(préciser)**

---

**Q509 Pensez-vous que les dispositions de conservation mises en place par l'OIPR et ses partenaires peuvent perdurer dans le temps (Sensibilisation, information, éducation et communication, investissements socio-économiques, Activités Génératrices de Revenus et infrastructures sociales de base) ?**

- Oui
- Non

**Q510 Si oui Pourquoi**

- Inclusion sociale
- Appropriation des communautés
- Appropriations des autorités administratives
- Appropriations des autorités coutumières
- Autres (à préciser)

**Q511 Autres(préciser)**

---

**Q512 Si non Pourquoi ?**

- Existence de conflits
- Exclusion sociale
- Mécontentement des populations
-

Autres (à préciser)

**Q513 Autres(préciser)**

---

**Q514 Seriez-vous disposez à faire du volontariat pour participer à la conservation du PNT ?**

- Oui
- Non

**Q515 Si oui, pourquoi ?**

- C'est important que le parc continue d'exister, parce que c'est notre héritage
- Je souhaite qu'on transmette cet héritage à nos enfants et nos petits-enfants, qu'ils puissent connaître le parc
- Je souhaite préserver notre patrimoine culturel (site sacrés etc...)
- Au-delà de la culture, je souhaite profiter des bénéfices du parc
- Autres (à préciser)

**Q516 Autres(préciser)**

---

**Q517 Si non, pourquoi ?**

- Ce n'est pas à moi de contribuer
- Cette contribution ne sera pas efficace
- J'ai déjà beaucoup de travail
- Je sais que le parc est important mais je ne veux pas contribuer
- Je ne peux pas travailler gratuitement
- Autres (à préciser)

**Q518 Autres(préciser)**

---

**Q519 Que proposez-vous pour la durabilité des initiatives de préservation du PNT ?**

---

**PERCEPTIONS DES ACTIONS DE L'OIPR**

---

**SECTION 6: PERCEPTIONS DES ACTIONS DE L'OIPR**

**Avez-vous déjà entendu parler de l'OIPR ?**

- Oui
-

Non

**Q601 Avez-vous bénéficié des projets d'AGR, d'agroforesterie et d'infrastructures initiés par l'OIPR ?**

- Oui
- Non

**Q601\_1 Le projet reçu est-il :**

- Individuel
- Collectif (pour le village)

» Projets individuels

**Q602 De quelles activités avez-vous bénéficié ?**

- Élevage caprin
- Élevage porcin
- Héliculture
- Projet d'aviculture
- Projet de commercialisation de volailles locales traditionnelle
- Riziculture
- Agroforesterie
- Restauration
- Autres (à préciser)

**Q603 Autres(préciser)**

---

» » Informations relative au (x) projet (s) individuel (s) reçu(s)

1

CETTE SECTION PERMETTRA DE COLLECTER LES INFORMATIONS SUR CHAQUE PROJET BENEFICIE

---

Veuillez ressaisir le nom du projet :

---

**Q604 En quelle année ce (s) projet (s) a (ont)-t-il (s) été mis en place ?**

---

**Q605 Comment ce (s) projet (s) a (ont) -t-il (s) été choisis ?**

- Consultation/Vœu du bénéficiaire
- Consultation/ vœu de la communauté
- Imposition au bénéficiaire
- Imposition à la communauté
- Autres (à préciser)

**Q606 Autres(préciser)**

---

**\* Q607 Comment trouvez-vous ce (s) projet (s) ?**

- Très important
- Important
- Assez important
- Pas important

**Q617 Ce (s) projet (s) a (ont)-t-il (s) un impact positif sur votre niveau de vie**

- Oui
- Non

**\* Q618 Quel est l'impact du (des) projet (s) sur votre niveau de vie ?**

- Amélioration des sources de revenus
- Accès à l'alimentation
- Accès/création d'emploi
- Scolarisation des enfants
- Autres(à préciser)

**Si autres préciser**

---

**\* Q625 Sur une échelle de 5 quelle note donneriez-vous à l'OIPR relativement à ses actions dans votre localité ?**

- a) 1/5
- b) 2/5
- c) 3/5
- d) 4/5
- e) 5/5

» Projets collectifs (pour village)

**Q602\_1 De quelles activités le village a-t-il bénéficié ?**

- Infrastructures scolaires
- Infrastructures sanitaires
- Projet de Diversification des revenus des membres du groupement FSFU
- Autre

**Autres préciser**

---

» » Informations relative au (x) project(s) collectif (s) reçu (s)

1

**CETTE SECTION PERMETTRA DE COLLECTER LES INFORMATIONS SUR CHAQUE PROJET BENEFICIE**

---

**Veillez ressaisir le projet concerné :**

---

**Q604 En quelle année ce (s) projet (s) a (ont)-t-il (s) été mis en place ?**

---

**\* Q605 Comment ce (s) projet (s) a (ont) -t-il (s) été choisis ?**

- Consultation/Vœu du bénéficiaire
- Consultation/ vœu de la communauté
- Imposition au bénéficiaire
- Imposition à la communauté
- Autres (à préciser)

**Q606 Autres(préciser)**

---

**Q607 Comment trouvez-vous ce (s) projet (s) ?**

- Très important
- Important
- Assez important
- Pas important

**Q608 Comment fonctionne ce (s) projet (s) ?**

- Gestion du bénéficiaire/ Communauté
- Gestion du gestionnaire (OIPR)
- Co-gestion
- Autres (à préciser)

**Q609 Autres(préciser)**

---

**\* Q610 Comment se comporte le (s) projet (s) initiés par l'OIPR et ses partenaires ?**

- Bon état
- Mauvais état
- Inexistant

**Q611 Si bon état, pourquoi ?**

- Bonne gestion
- Respect du choix du bénéficiaire / Communauté
- Implication /appropriation du bénéficiaire / communauté
- Suivi du gestionnaire
- Autres (à préciser)

**Q612 Autres(préciser)**

---

**Q613 Si mauvais état, pourquoi ?**

- Abandon du gestionnaire
- Abandon du bénéficiaire / Communauté
- Non-implication du bénéficiaire / communauté dans le choix
- Autres (à préciser)

**Q614 Autres(préciser)**

---

**Q615 Si inexistant, pourquoi ?**

- Abandon du gestionnaire
- Abandon du bénéficiaire / Communauté
- Non-implication du bénéficiaire / communauté dans le choix
-

Autres (à préciser)

Q616 Autres(préciser)

---

Q617 Ce (s) projet (s) a (ont)-t-il (s) un impact positif sur votre niveau de vie

- Oui  
 Non

\* Q618 Quel est l'impact du (des) projet (s) sur votre niveau de vie ?

- Amélioration des sources de revenus  
 Accès à l'alimentation  
 Accès/création d'emploi  
 Scolarisation des enfants  
 Autres(à préciser)

Si autres préciser

---

\* Q625 Sur une échelle de 5 quelle note donneriez-vous à l'OIPR relativement à ses actions dans votre localité

- a) 1/5  
b) 2/5  
c) 3/5  
d) 4/5  
e) 5/5

Q620 Une action de l'OIPR vous a-t-il marquée particulièrement ?

- Oui  
 Non

Q621 Quels symboles, objets ou actions

matérialise cela ?

- Une Pancarte logo de l'OIPR sur l'ouvrage  
 Un édifice  
 Reconnaissance sociale du bénéficiaire / Communauté  
 Implication du bénéficiaire / des communautés dans les actions de conservation du parc

Autres (à préciser)

**Q622** Autres(préciser)

---

**Q623** Que souhaiteriez-vous obtenir de l'OIPR, en termes de projets ?

---

**Q624** Quelles sont vos suggestions à l'OIPR pour la réussite de leurs missions ?

---

### Coordonnées géographiques

---

latitude (x.y °)

---

longitude (x.y °)

---

altitude (m)

---

accuracy (m)

---

